

250,000; le taux de 60 p. 100 qui, dans le premier système, grèverait les revenus de 150,001 à 180,000 serait rejeté, dans le second, sur les revenus de 380,000 à 390,000; enfin, le taux de 75 p. 100, frappant, dans le premier système, les revenus de 260,001 à 300,000, ne porterait plus, dans le second, que sur les revenus de 635,000, etc.

L'atténuation due au correctif qui limite la progression dans chaque catégorie à l'accroissement du revenu au delà de celui de la catégorie antérieure est donc, dans l'application, assez sensible. Mais le principe de l'impôt est le même dans les deux cas, et les conséquences générales, tout en étant un peu atténuées dans le second cas, sont de la même nature dans l'un et l'autre. C'est ce principe qu'il faut juger, et ce sont ces conséquences générales qu'il convient d'exposer.

L'une et l'autre méthode d'application de l'impôt progressif consiste à faire payer un taux d'impôt d'autant plus fort que le revenu ou l'avoir du citoyen est plus considérable, à *décharger la masse des citoyens et à surcharger l'élite*, si bien que l'on voit le taux moyen de l'impôt, celui qui correspond au taux du produit total de l'impôt par rapport au revenu total des citoyens, ne plus se rencontrer que dans une catégorie de revenus assez élevés, et le taux de l'impôt croître très rapidement au delà.

La seule raison que l'on donne en faveur de ce système, c'est qu'il convient d'imposer aux citoyens une égalité de sacrifices et que les moyens ou les grands revenus supporteraient plus facilement un prélèvement du sixième, du quart, voire même du tiers ou de moitié, que les petits et les modiques revenus ne supporteraient un prélèvement du dixième, par exemple.

L'impôt progressif n'a que cet argument à invoquer; or, il est doublement faux. Il l'est d'abord en ce sens que *l'État n'a nullement mission de rechercher quels sont les degrés de privation morale ou de sacrifice en quelque sorte psychologique ou psychique que l'impôt demanderait à chaque contribuable; ce serait là d'abord une évaluation absolument impossible à faire, pour laquelle l'État est privé de lumières et de moyens ayant quelque*

précision. Toute mesure de ces degrés de sacrifice manque. Il n'y a aucune balance assez exacte pour peser des éléments aussi impondérables et aussi variables d'un individu à un autre. L'État a simplement à recueillir les fonds dont il a besoin pour ses services et pour le paiement de ses dettes et à répartir le contingent entre tous les intéressés suivant les règles pratiques et normales qui sont suivies par les sociétés de toute nature.

En second lieu, ce système du prétendu nivellement ou de l'uniformisation du sacrifice est fort mal appliqué par l'impôt progressif : il est tout à fait abusif de dire qu'un moyen ou un important revenu supporte aussi ou plus légèrement une contribution du cinquième, du quart ou du tiers, qu'un petit ou modique revenu supporterait un impôt du dixième. *Il faut tenir compte des habitudes de vie qui varient considérablement d'une catégorie à une autre et du produit des divers efforts humains. Si vous enlevez un tiers du produit de tel effort et un dixième seulement du produit de tel autre, sous le prétexte que le premier produit est plus important, vous enfoncez l'égalité et l'équité.*

L'impôt progressif constitue une véritable spoliation. Il viole de plus la règle, établie par toute la civilisation, que l'impôt doit être librement consenti par le contribuable : car, il est bien clair que, dans ce cas, c'est la masse des contribuables qui rejette le gros poids de l'impôt sur quelques-uns, et que ceux-ci ne consentent pas, même tacitement, à la surcharge dont on veut les grever. Quand le taux de l'impôt est égal pour tous, on peut considérer que le vote de l'impôt par les Chambres comporte un acquiescement implicite de tous les contribuables ; autrement, non.

Au sujet des exemples d'impôt progressif que nous avons fournis plus haut (pages 753 et 755), on objectera peut-être que nous avons choisi une progression trop accentuée. Il n'en est rien, car il est certain qu'un impôt progressif, même rentrerait-il exactement, ce qui n'arriverait pas, serait très loin de fournir autant qu'un impôt proportionnel sur tous les revenus sans exception, perçu au taux moyen entendu comme il est dit plus haut. Ce taux moyen s'appliquant seulement, dans les

deux exemples que nous avons pris, à la catégorie de revenus de 7,000 à 8,000 francs dans le premier cas et à celle des revenus de 15,000 francs dans le second, il est hors de doute que la surcharge infligée aux revenus supérieurs à ce chiffre serait très loin de compenser la décharge dont bénéficieraient les revenus qui leur seraient inférieurs. Ainsi, même constitué comme nous l'avons indiqué, et en supposant même, hypothèses impossibles, qu'il n'y eût ni accroissement de fraudes par suite de la progression, ni décroissances graduelles des gros revenus par le découragement des contribuables, la productivité d'un semblable régime de taxes serait encore beaucoup moindre que les esprits frivoles ne se l'imaginent, les fortes perceptions s'appliquant seulement à la pointe de la pyramide des revenus, tandis que les exemptions ou les modérations de droits s'appliqueraient à la base et à la partie médiane de cette pyramide.

EXEMPLES HISTORIQUES D'UN SYSTÈME D'IMPÔT PROGRESSIF. — L'expérience historique prouve que dans les contrées où l'impôt progressif sur le revenu ou la fortune ont été longtemps et systématiquement appliqués, on en est arrivé à des progressions qui, théoriquement, équivalaient au moins aux exemples donnés ci-dessus. Ainsi, dans le tableau d'impôt progressif sur l'excédent du revenu de chaque classe au delà du revenu de la classe précédente, tel que nous l'avons dressé aux pages 755-758, on voit que le taux de l'impôt varie de 3 p. 100 pour les revenus au-dessus de 1,000 francs à 75 et 76 p. 100 pour les revenus de 655,000 à 670,000 francs. Or, à Florence, dans le système du *catasto* ou de la dîme ou impôt progressif, appliqué au xv^e siècle sous les Médicis et au commencement du xvr^e siècle, les écarts entre le taux de l'impôt au bas de l'échelle et le taux au haut de l'échelle approchaient et parfois atteignaient ceux que nous avons indiqués. D'après l'auteur expert d'une monographie sur les impôts florentins, M. Léon Say, l'impôt progressif dit *La Gracieuse* en 1443 partait de 4 p. 100 pour aboutir à 33 1/2, et la capitation mensuelle qui y était jointe partait d'un sou pour arriver à 80. « Cette impo-

sition, dit M. Say, avait reçu le nom de *Gracieuse* parce qu'elle était agréable au grand nombre dont les cotes étaient allégées en comparaison de celles des riches. La dime de 1480 avait une échelle, partant de 7 p. 100 pour s'élever à 25 p. 100¹. »

Il faut remarquer, en outre, que, à Florence le tout menu peuple était exempté complètement du *catasto* et des dîmes en question. D'autres ne payaient qu'une capitation légère. Ainsi, en 1427, on avait compris dans les déclarations de fortune pour l'établissement du *catasto* 10,171 chefs de famille, qui étaient loin sans doute de représenter tous les adultes mâles de la cité; ces 10,171 furent rangés en trois catégories : 2,924, réputés peu à leur aise et qui ne payaient qu'un impôt volontaire et par tête; 5,055, qui ne payaient qu'un abonnement fixé d'accord entre eux et les agents de perception; enfin 2,192 chefs de famille, réputés seuls avoir une *surabondance imposable* et qui étaient soumis au *catasto* proprement dit².

Le *catasto* se compliquait souvent d'emprunts forcés, donnant lieu, il est vrai, à un intérêt, mais parfois précaire. Le taux du *catasto* que l'on a vu plus haut représentait l'unité de l'impôt pour chaque catégorie; mais l'on pouvait dans la même année réclamer 2 ou 3 *catastos*, voire même un beaucoup plus grand nombre.

Un pareil régime devait comporter à la fois beaucoup d'indulgence pour les amis des gens au pouvoir, qui influençaient les estimateurs, et beaucoup de vexation ou de ruine pour ceux qui étaient politiquement mal notés. Aussi le grand historien Guicciardini a-t-il pu dire que l'impôt progressif était le bâton avec lequel les Médicis avaient assommé leurs adversaires³. On a l'estimation du *catasto* de Côme de Médicis, montant à 428 florins d'or (1 kilogramme 510 grammes d'or fin), pour l'ensemble de toutes ses affaires dans sa maison de Florence, ses commandites de Bruges et de Londres, d'Avignon

¹ Léon Say, *Les solutions démocratiques de la question des impôts*, tome 1^{er}, page 246.

² *Idem*, *ibid.*, page 254.

³ *Idem*, *ibid.*, page 246.

et de Gènes, de Venise, de Pise, dans le trafic de la laine et de la soie; le *catasto* de tout ce trafic, c'est-à-dire de ses affaires commerciales dans toute l'Europe, montait à 428 florins d'or, poids d'or correspondant à 5,200 francs, ce qui paraît fort modique¹.

Tout impôt progressif favorise prodigieusement les amis des gens au pouvoir, soit dans l'État central, soit dans les localités, et opprime les autres; il devient fatalement un instrument de récompense ou d'encouragement et de châtement politique.

Les impôts progressifs tourmentèrent l'existence de Florence aux xv^e et xvi^e siècles; ils préparèrent, d'une part, la tyrannie et, de l'autre, ouvrirent la voie aux soldats de Charles-Quint qui furent reçus en libérateurs².

On promettra, sans doute, d'éviter pour les nouveaux impôts progressifs ces excès, dont le moyen-âge est plein et que les plus grands esprits, Guicciardini, Machiavel, ont discutés et jugés avec tant de force et de verve. Mais *l'impôt progressif contient en lui un germe d'arbitraire illimité qui, à la longue, étouffe tous les desirs de modération.*

PRÉTENDUES ATTÉNUATIONS DE L'IMPÔT PROGRESSIF; LEUR INEFFICACITÉ. — Pour restreindre cet arbitraire, on recourt parfois à un procédé atténuatif que l'on appelle *l'impôt dégressif*. On détermine un taux d'impôt que l'on considère comme normal, par exemple 5 p. 100 du revenu, ou 10 p. 100 du revenu; personne ne peut être imposé à plus que ce taux; mais l'on institue des catégories diverses, plus ou moins nombreuses, de revenus inférieurs à un certain *quantum*, lesquelles, au lieu de payer l'impôt sur l'intégralité, ne le paient que sur une partie. Par exemple, l'on décidera que l'impôt normal de 5 p. 100 ou de 10 p. 100 sera payé intégralement par tous les revenus dépassant 100,000 francs, que les revenus de 80,000 à 100,000 francs ne le paieront que sur les neuf dixièmes, c'est-

¹ Voir Léon Say, op. cit., tome 1^{er}, page 236. Le florin d'or de Florence, en 1433, était en or pur (24 carats) et pesait 3 grammes 528.

² Sur tous ces excès des impôts florentins, lire l'instructive monographie de M. Léon Say dans l'ouvrage cité.

à-dire que les revenus de 100,000 francs ne paieront l'impôt que sur 90,000, et ceux de 80,001 que sur 72,001; que les revenus de 50,001 à 80,000 francs ne paieront l'impôt que sur les huit dixièmes; ceux de 40,001 à 50,000 que sur les sept dixièmes; ceux de 30,001 à 40,000 que sur les six dixièmes; ceux de 20,001 à 30,000 que sur les cinq dixièmes; ceux de 10,001 à 20,000 que sur les quatre dixièmes; ceux de 5,001 à 10,000 que sur les trois dixièmes; ceux de 3,001 à 3,000 que sur les deux dixièmes; ceux de 1,001 ou 1,501 à 3,000 que sur un dixième, et que, enfin, au-dessous de 1,000 ou de 1,500 on ne paiera rien. Ce système est un peu atténuatif, les très gros revenus y sont moins traqués et moins étranglés; mais il contient toujours un germe d'arbitraire dans la fixation de ce taux réputé normal qui, au fond, sert de maximum et dans l'établissement des catégories. Nombre de cantons suisses recourent à des méthodes de ce genre pour les impôts sur le revenu ou sur la fortune; on en arrive toujours ainsi à mettre les gens aisés ou riches à la discrétion de ceux qui ne le sont pas et qui constituent la masse électorale et gouvernante. On expose celle-ci à des tentations d'oppression auxquelles il lui est impossible de résister.

Tout système d'impôt progressif, si atténué qu'il soit, est inique et dangereux. Il est inique, car chaque citoyen doit participer aux dépenses publiques en proportion des services que lui rend l'État, et de la part de responsabilité qu'il a dans les erreurs ou les fautes du gouvernement. On sait que la plupart des services nouveaux de l'État moderne, des départements et des communes, l'éducation, l'hygiène, l'assistance, même sans leur donner plus de développement qu'ils n'en ont aujourd'hui, sont beaucoup plus à l'usage des classes les plus nombreuses et les moins riches de la nation que des plus élevées. Beaucoup de travaux publics, parmi les chemins de fer tertiaires, par exemple, et suburbains, sont dans le même cas. Si cette remarque est vraie pour l'État proprement dit, elle l'est beaucoup plus encore pour les services municipaux. En outre, avec le suffrage universel, ceux qui exercent le plus

d'influence sur la destinée du pays sont les catégories de citoyens les plus nombreuses et les moins fortunées. Rien donc ne justifie, en équité, un taux d'impôt plus fort sur les moyens revenus que sur les petits, ou sur les grands que sur les moyens.

L'*impôt progressif*, qui déchargerait ainsi les électeurs les plus nombreux pour faire porter le poids principal des taxes sur une fraction seulement du corps électoral, *aboutirait à diviser la nation en deux classes : ceux qui voteraient l'impôt, en profiteraient le plus et ne le paieraient pas ; ceux qui ne voteraient pas l'impôt, en profiteraient le moins et le paieraient.*

La Constitution des États-Unis a fort sagement établi que tout impôt doit être général, c'est-à-dire porter sur tous les citoyens ; c'est à tort que la Cour Suprême des États-Unis, en 1895, s'est divisée par moitié relativement au nouvel *Income-tax*, impôt devant grever les revenus supérieurs à 5,000 dollars. Une stricte interprétation de la constitution eût dû faire déclarer cet impôt inconstitutionnel, comme ne portant que sur une fraction des citoyens ¹.

La proportionnalité de l'impôt, c'est-à-dire le taux uniforme pour toutes les facultés (voir plus haut, page 751 la définition de ce mot) est une règle très simple, de l'application la plus aisée ; la *progressivité*, au contraire, *ne contenant en elle-même aucun point fixe, et comportant les combinaisons les plus fantaisistes, n'offre aucune règle à l'esprit ; c'est un système dérégulé et par conséquent anti-scientifique.* Chacun sait ce que sera un impôt proportionnel, personne ne peut savoir ce que sera un impôt progressif.

Nous avons cité l'opinion curieuse (tome I^{er} de cet ouvrage, pages 79 et 80, note) d'un économiste autrichien qui croit que l'ingénieuse théorie autrichienne sur la valeur décroissante donne une base scientifique à la doctrine de l'impôt progressif ; rien n'est plus inexact, car, qui dit science, dit règle, norme,

¹ Il est vrai que la Cour suprême des États-Unis a trouvé, presque immédiatement après cette première décision, un biais pour déclarer l'impôt sur le revenu inconstitutionnel et en empêcher l'application.

mesure; et il est impossible de rien découvrir de semblable dans le principe de la progressivité. Il n'y a aucun instrument pour doser ou pour peser ces prétendues inégalités de sacrifices que les divers taux d'impôts infligeraient aux contribuables des divers degrés de fortunes ou de revenus.

STÉRILITÉ RELATIVE DE L'IMPÔT PROGRESSIF. — AUTRES INCONVÉNIENTS PRATIQUES DE CE GENRE D'IMPÔT. — Condamnable en théorie, manquant de toute espèce de base positive, l'impôt progressif a, en outre, dans l'application les plus énormes défauts. *Les petits revenus formant, comme l'expérience le prouve, la masse de beaucoup la plus grande des revenus d'une nation, un impôt progressif modéré ne rapportera guère plus qu'un impôt proportionnel; c'est le cas alors d'appliquer le mot d'un écrivain, dont les tendances, cependant, étaient socialistes, Proudhon, qui a traité l'impôt progressif¹ de « joujou fiscal », c'est-à-dire de niaiserie.*

Si, au contraire, on établit un impôt à progression rapide et forte, il prélève une telle part du revenu de certaines classes de citoyens qu'il pousse les uns, ceux de la nature pugnative, à la dissimulation de la fortune, à l'émigration des capitaux, les autres, ceux de la nature la plus paisible et la plus résignée, à la diminution de l'épargne, à l'alanguissement de l'esprit d'entreprise.

Dans la monographie consacrée par M. Léon Say aux impôts florentins au moyen âge, on voit déjà de nombreux exemples de ces émigrations de capitaux et de ces réductions des affaires commerciales, qui furent les conséquences de cet impôt arbitraire.

La conscience du citoyen est mise au large par l'impôt progressif; il se sent injustement atteint et encore plus menacé. On a parlé dans ces derniers temps de petits impôts de statistique sur le revenu; c'est précisément cette statistique que le contribuable redoute, parce que, établie pour un impôt bénin, elle pourrait servir ensuite à la perception d'un impôt très lourd. Toujours exposé à lutter contre les fraudes ou les dissi-

¹ Voir Proudhon, *Théorie de l'impôt*, page 216.

mulations, l'État a besoin, pour recouvrer l'impôt, d'avoir en quelque sorte un point d'appui dans la conscience des contribuables; la progressivité lui enlève ce point d'appui.

On objectera que l'État sera très sévère contre les fraudes; il l'était à Florence; il ne fera ainsi que donner une prime, aux dépens de la généralité, aux fraudeurs les plus ingénieux et les plus habiles. On alléguera aussi que si l'impôt progressif était établi au même taux par tous les États, il n'y aurait plus d'émigration de capitaux; mais, outre que cette hypothèse de l'uniformité du taux de progression dans tous les pays est d'une réalisation bien difficile, sinon impossible, en supposant que les fortunes ou les revenus ne puissent ni émigrer ni se dissimuler, *il resterait vrai que l'attrait à augmenter sa fortune ou ses revenus au delà d'un certain chiffre diminuerait, pour nombre de gens au moins; on ne peut contester les effets dépressifs d'un pareil système d'impôts sur la formation des revenus et des fortunes. C'est un surcroît de taxes sur les produits nouveaux de l'activité humaine et de l'épargne, qui porte précisément sur les classes ayant déjà atteint un certain degré de bien-être et pouvant être disposées à s'y tenir sans se livrer à de nouveaux efforts pour l'accroître; l'État les induit ainsi à l'inertie et à la dépense.*

A quelque point de vue qu'on le considère, dans son principe ou dans ses conséquences, *l'impôt progressif a pour mère l'envie et pour fille l'oppression.*

La stricte proportionnalité de l'impôt avec les ressources des contribuables, c'est-à-dire avec leurs facultés (voir page 731), est la seule règle juste, fixe, d'une application relativement aisée, la seule aussi qui soit de nature à inspirer au corps électoral tout entier l'économie et la bonne gestion des affaires publiques.

L'UNITÉ ET LA MULTIPLICITÉ DE L'IMPÔT. — L'impôt doit-il être unique ou multiple? L'unité de l'impôt séduit au premier abord beaucoup d'esprits. Étant donné, je suppose, que l'ensemble des revenus des habitants d'un pays soit de 30 milliards de francs environ et qu'il faille pour l'État, les départements et les municipalités, 3 milliards 900 millions ou 4 milliards 200 millions par an, pourquoi ne demanderait-on pas simple-

ment à chaque citoyen 13 p. 100 ou 14 p. 100 de son revenu, ce qui est juste la proportion de 3 milliards 900 millions ou de 4 milliards 200 millions à 30 milliards? On aurait ainsi un seul impôt et l'on serait dispensé de toute la série des formalités auxquelles assujettissent les impôts multiples.

Diverses considérations empêchent que l'on procède de cette façon simple, sommaire et qui, en somme, serait enfantine. En premier lieu, *on ne sait jamais exactement quel est le revenu de l'ensemble des habitants d'un pays; on risque de se tromper d'une demi-douzaine de milliards ou de 20 p. 100; on sait encore plus difficilement l'importance de chaque revenu individuel; beaucoup de personnes ne connaissent pas bien elles-mêmes leur revenu.* Il n'y a que deux moyens à prendre pour contrôler les revenus des citoyens : ou s'en tenir à la déclaration qu'ils en feraient, ou les taxer d'autorité, suivant l'estimation des agents du gouvernement ou de mandataires élus. L'un et l'autre moyen, soit pris isolément, soit combinés, conduiraient à de nombreuses erreurs, les citoyens ayant des revenus inégalement ostensibles et des doses prodigieusement inégales de conscience; les agents et les auxiliaires du fisc peuvent, d'autre part, être soit trompés par certaines circonstances, soit même influencés par leurs sentiments ou leurs passions. Quand il s'agit d'une taxe partielle et modérée, 2 à 3 p. 100, on passe sur ces inconvénients, si graves soient-ils. Mais dans l'hypothèse d'un impôt unique, il s'agirait de 13 à 14 p. 100; bien plus, comme l'impôt devrait être proportionnel aux facultés, il devrait être plus élevé sur les revenus perpétuels que sur les revenus précaires, ce qui porterait à 17 ou 18 p. 100 peut-être l'impôt sur les premiers. Les erreurs, lesquelles seraient inévitables, auraient dans ce cas des conséquences autrement graves que lorsqu'il s'agit d'un impôt partiel. Certains citoyens pourraient se trouver privés de la presque totalité de leur revenu ou même de la totalité.

Une seconde considération encore contre un impôt unique, c'est que, *par le genre de vie ou l'imprévoyance d'un grand nombre d'hommes, il est très difficile, parfois impossible, d'obtenir, sous*

une seule forme, de beaucoup de contribuables ou même de leur arracher des sommes un peu notables. Ce serait une infime minorité parmi les 38 millions de Français que ceux qui verseraient régulièrement, même sous la pression de contraintes, soit 15, 16 ou 17 p. 100 sur leurs revenus permanents, soit 41 à 42 p. 100 sur leurs revenus personnels ou précaires; même en s'efforçant de capter l'impôt à la source des revenus, on aboutirait, avec une taxation unique si colossale, à d'énormes mécomptes.

Tout impôt, par l'insuffisance de conscience d'une partie de ceux qui doivent le payer et par la faillibilité de ceux qui l'assistent et le recouvrent, comporte une certaine inégalité; l'impôt unique, n'ayant aucun contrepoids et l'inégalité dans l'assiette étant intensifiée par l'importance du taux, atteindrait le maximum d'iniquité en matière d'impôts. Dans un système d'impôts multiples, au contraire, les impôts variés se servent en une certaine mesure de correctifs les uns aux autres; les inégalités inévitables ne sont pas toutes dans le même sens; les erreurs qui se produisent ne tombent pas toutes sur le même individu, ni sur la même classe d'individus. Jusqu'à un certain point, elles se compensent et elles s'annulent.

Aussi, tant dans leur intérêt propre que dans celui des contribuables, tous les États et anciens et modernes, et de ce continent et du nouveau, aristocratiques ou démocratiques, ont recouru à l'impôt multiple, et y recourent encore. A moins que les dépenses publiques ne s'abaissent dans des proportions énormes, l'impôt unique est un rêve enfantin. Serait-il même possible à la rigueur, dans un pays de dépenses modérées, comme la Belgique, qu'il serait néanmoins inique de l'appliquer.

Ajoutons que *l'impôt unique n'est, d'ailleurs, nullement conforme à la vraie théorie de l'impôt. L'État, comme on l'a vu, collabore dans une certaine mesure à tous les produits; il en résulte que tous les produits devraient payer l'impôt (voir pages 746 et 747). Voilà la vraie théorie fiscale, d'après la logique même, l'action de l'État se retrouvant en quelque façon*

dans tous les produits d'un pays. On renonce à appliquer cette théorie à cause des difficultés pratiques considérables qu'elle susciterait, du personnel de perception, d'agents et de contrôleurs, de frais et formalités de toutes sortes. On concentre l'impôt sur un nombre limité d'objets principaux et d'actes importants, mais il n'en est pas moins constant que la *vraie théorie de l'impôt conduit à la multiplicité des taxes et non à la taxe unique*. Dans la pratique, on doit, toutefois, éviter une dissémination des taxes qui deviendrait onéreuse pour l'État, et vexatoire pour les contribuables.

Une règle que l'on oublie souvent, c'est que, dans un système d'impôts multiples, toute taxe doit être jugée non pas seulement en elle-même, mais dans ses rapports avec toutes les autres taxes et comme faisant partie d'un ensemble. Un système d'impôts multiples est, en effet, un système de contrepoids. Il se peut que telle taxe qui, considérée isolément, apparaîtrait comme peu équitable et qui, en effet, si elle constituait une taxe unique, manquerait d'équité, par exemple un impôt, soit direct soit indirect, ayant le caractère d'une capitation, constitue, néanmoins, une partie très rationnelle et très juste de l'ensemble des taxes établies, parce qu'elle est compensée, dans cet ensemble, par des taxes lui servant de compléments, de redressements ou de correctifs.

COMPARAISON DU CAPITAL ET DU REVENU COMME BASES PRINCIPALES DE L'IMPÔT.—On a beaucoup disserté pour savoir si la législation doit prendre pour base principale ou générale de l'impôt le capital ou le revenu. La question n'est pas ainsi très bien posée, puisqu'on a vu que théoriquement l'État devrait avoir une part de chaque objet produit. Il résulte, néanmoins, tant de cette règle que des explications qui ont été fournies dans la première partie de ce chapitre, que *le revenu comme matière imposable définitive à atteindre par l'impôt est une base à la fois beaucoup plus étendue et plus équitable que le capital*. Parmi les citoyens d'une nation qui, par leur vote, quelquefois même par leurs fonctions, prennent part à la direction des affaires publiques et en ont la responsabilité, il est beaucoup d'hommes

qui n'ont pas de capital ou en possèdent très peu. Si l'impôt était assis, soit exclusivement, soit principalement, sur les capitaux, la conséquence en serait qu'une très forte partie, peut-être la majorité, de la nation ne paierait aucune taxe et ne contribuerait pas ou ne contribuerait que fort peu aux dépenses publiques. Ainsi, l'on verrait des millions d'électeurs, des milliers de conseillers municipaux, conseillers généraux, députés, sénateurs, administrateurs et fonctionnaires de tous degrés, qui, n'ayant pas de capitaux ou fort peu, dirigeraient le cœur léger les affaires publiques, et commettraient parfois des fautes dont ils ne supporteraient pas le poids. Tout ce monde, à l'abri de la responsabilité de ses actes, pourrait gaspiller et malmener la chose publique, sans avoir à contribuer aux dépenses qu'il ordonnerait et à payer la rançon des folies auxquelles il se livrerait. Une pareille législation serait contraire au sens commun et aux intérêts véritables et permanents du pays. Ce serait le rétablissement du régime des *curiales* à la fin de l'Empire romain, lequel fut une des causes de l'affaiblissement de la société d'alors, et ce régime serait encore aggravé par une organisation beaucoup plus démocratique du pouvoir.

On dira peut-être que les personnes qui n'ont que des revenus et ne possèdent pas de capitaux subiraient indirectement, par le ralentissement des affaires, par la diminution des profits et des salaires, par la nécessité de payer plus cher l'usage des capitaux et de leur servir un plus fort intérêt, par la répercussion en un mot, les conséquences de la mauvaise direction de la chose publique, et seraient associées indirectement au paiement ou plutôt aux avances que devrait faire le capital seul taxé. Mais cette répercussion est trop lente, trop incertaine, pas assez sensible, pour que tous les esprits en soient suffisamment impressionnés.

Une autre raison qui doit faire considérer comme matière principale contributive à atteindre le revenu, plutôt que le capital, c'est que *l'ensemble des ressources qui constituent les revenus d'une population est infiniment plus élevé que les simples*

revenus provenant de capitaux, ces derniers revenus ne formant qu'une partie modique des premiers. On n'estime guère à moins d'une trentaine de milliards de francs l'ensemble des revenus de toutes sortes des Français¹; quant à l'ensemble de la fortune des Français en capital, les statisticiens sérieux ne peuvent, depuis la crise de la propriété, l'évaluer à plus de 200 milliards. Cette fortune, sur le pied moyen de 3 1/2 p. 100, lequel est plutôt plus élevé que la moyenne du taux actuel de l'intérêt, ne donne que 7 milliards de revenus de capitaux. Or, les dépenses de la France, en joignant au budget de l'État les budgets des départements et des communes, et même en déduisant les produits des domaines et de certains services publics donnant lieu à une rémunération, comme les postes, sont certainement supérieures à 4 milliards de francs. Relativement aux 30 milliards de francs des revenus des Français, cette somme représente un prélèvement pour l'État, les départements et les communes, de 13 1/4 à 13 1/2 p. 100 environ. Au contraire, s'il fallait prélever cette somme entière de plus de 4 milliards sur les 7 milliards de revenus provenant de capitaux, c'est-à-dire sur les 7 milliards de revenu des propriétaires, des capitalistes, des rentiers de toute catégorie et de toute importance, il faudrait confisquer environ 60 p. 100 de ces revenus. Comme, en outre, il y aurait certainement des irrégularités dans l'assiette, la charge pour certains de ces revenus de capitaux atteindrait 70, 80 p. 100, même 100 p. 100 pour quelques-uns. L'opération, à cause des dissimulations, des fraudes, serait impraticable. L'État ne pourrait jamais faire rentrer intégralement une contribution de ce genre. Ses efforts, quoique inefficaces, effraieraient les capitaux; ceux d'entre eux qui ne sont pas fixés au sol, les capitaux mobiliers par exemple, fuiraient à l'étranger. Les capitaux immobiliers, retenus par leur fixité,

¹ En prenant ce chiffre de 30 milliards, nous faisons une concession à l'optimisme, car il paraîtrait plus juste de s'arrêter à 25 ou 26 milliards. De même, au lieu de 7 milliards pour les revenus de « la fortune acquise », dont une grande partie appartient à de très petites gens, il serait plus sûr de s'en tenir à 6 milliards ou 6 milliards 1/2.

ne pourraient se dérober et supporteraient les atteintes du fisc ; mais les capitalistes seraient découragés ; on se laisserait d'épargner, tout au moins de placer, même d'entretenir en bon état les capitaux existants ; on créerait beaucoup moins de capitaux nouveaux, ce nerf de tous les progrès sociaux. On objectera que la répercussion sur l'ensemble du corps spécial donnerait plus de valeur, par conséquent plus d'intérêts ou de profits aux capitaux ainsi raréfiés et surtaxés ; cette compensation se produirait dans une certaine mesure, sans doute, mais lentement et partiellement ; la plupart des capitalistes n'auraient pas la patience de l'attendre. Au bout de quelques années de ce régime, la nation tomberait en décadence comme les pays musulmans.

On ne fait pas attention, au point de vue de la justice, que si l'on recherchait pour matière contributive principale ou unique les capitaux de préférence aux revenus et à l'exclusion de ceux-ci, on épargnerait beaucoup d'hommes qui vivent d'une façon très opulente et qui doivent beaucoup à la société, et sont, en quelque sorte, les principaux bénéficiaires du régime social. Tous ceux qui, sans avoir de fortune acquise, font des gains professionnels, comme les artistes, les chanteurs, les peintres, les médecins, les avocats, certaines catégories de commerçants, de courtiers ou commissionnaires, les hauts fonctionnaires publics ou privés, toute cette légion d'hommes bien appointés, richement rémunérés et dont beaucoup ont très peu de capital et ne s'en constituent pas ne paierait rien. Or, c'est parmi eux, en général, que se rencontrent les situations les plus enviables, un grand nombre d'entre eux gagnent 10,000 à 20,000 francs par an ; un nombre notable 40,000 à 50,000 ; d'autres 100,000 à 200,000 ; quelques-uns même, parmi les premiers médecins et chirurgiens, les premiers artistes, notamment les chanteurs et chanteuses, parviennent à des gains de 300,000, 400,000 ou 500,000 francs par an, et, pour une ou deux individualités, parfois d'environ un million par an. L'impôt assis principalement sur le capital équivaldrait à une immunité pour ces grands seigneurs des professions diverses, et les détournerait même de

la pensée de capitalisation. Cet impôt n'atteindrait pas non plus la plus grande partie des 1,200,000 étrangers qui se trouvent sur le sol de France, et dont plusieurs milliers, appartenant aux classes les plus opulentes du globe, dépensent chez nous leurs revenus, sans y apporter leurs capitaux.

Une autre objection contre l'impôt visant principalement le capital comme matière contributive, c'est que, dans la complexité des industries modernes et des relations économiques et financières internationales, ainsi qu'avec les incessantes variations économiques, par suite des inventions et des oscillations de valeur, il est excessivement difficile de distinguer et d'évaluer, sauf dans les cas de vente publique ou de partage, sinon tous les capitaux, du moins un grand nombre d'entre eux. Ce serait un enfantillage et une vexation que de vouloir pénétrer dans les maisons pour imposer les bijoux et les objets d'art. Les approvisionnements divers et les machines, comme l'outillage industriel, le mobilier agricole d'une ferme, sont d'une estimation très délicate, à plus forte raison en est-il de même des capitaux de banque ou de prêts. Il n'est pas jusqu'aux propriétés immobilières dont la valeur vénale ne soit difficile à dégager exactement, comme en témoignent les résultats de nombre d'adjudications, les mises à prix et les baisses fréquentes de mises à prix; on n'arrive à se faire une idée de la valeur en capital que lorsqu'on connaît le revenu. Cette difficulté d'évaluer avec justesse et sûreté les capitaux, même ceux dont la forme est la plus visible et la plus permanente, doit détourner le législateur de rechercher le capital comme matière contributive principale.

En parlant de la rente de la terre (voir tome I^{er} de cet ouvrage, pages 740 à 776), nous avons démontré combien la valeur même de la terre est variable, et quelle était l'erreur des physiocrates, les principaux propagateurs de l'impôt sinon unique, du moins concentré particulièrement sur un seul produit, avec leur théorie du produit net du sol.

D'autre part, nous avons admis que ce sont les *facultés des contribuables*, non exclusivement les revenus, qui doivent fournir au fisc la *matière contributive*; or les *facultés* ont été

définies par nous (page 751), comme représentant les différents revenus, les uns permanents, perpétuels ou quasi perpétuels, provenant de capitaux, les autres temporaires ou précaires, provenant de l'activité personnelle, ramenés à une valeur commune par la conversion des revenus temporaires ou précaires en revenus permanents, ce qui ne peut s'effectuer qu'en ne prenant en charge en quelque sorte qu'une partie, les deux tiers, par exemple, ou la moitié, suivant les cas, des revenus temporaires ou précaires, tandis qu'on prend en charge la totalité des revenus permanents ou perpétuels.

Cette question de conversion en une valeur commune de ces revenus différents d'origine et de durée peut paraître très délicate et malaisée. En fait, elle s'effectue assez facilement dans un système d'impôts multiples où le fisc taxe certaines denrées principales et certaines jouissances, certains indices du revenu et certains actes où le capital se manifeste d'une manière en quelque sorte périodique. Une équité approximative résulte ainsi d'un système d'impôts que l'on est porté d'abord à considérer comme empirique.

Les manifestations du capital qui donnent ainsi lieu à des perceptions fiscales sont les successions ou les donations d'immeubles ou de meubles, les ventes d'immeubles et de valeurs mobilières, les fondations de sociétés ou émissions de titres. Ce sont principalement les droits dits d'enregistrement et de timbre, lesquels montent en France à 600 ou 700 millions de francs par année, qui ont cette mission de frapper les capitaux à leur passage périodique. Ces droits, toutefois, doivent être très modérés ; car quoique assis sur le capital, ce sont les revenus des capitaux qu'ils ont, en définitive, pour but d'atteindre. Autrement, en confisquant une partie du capital même, on diminuerait le fonds productif du pays. Aussi, dans toutes les taxes de ce genre, *une règle de prévoyance s'impose à l'État, c'est que, dans aucun cas, même pour les droits de succession au degré le moins bien traité, le montant de la taxe ne dépasse le revenu d'une année ; quand le fisc se contient dans ces sages limites, d'une part il ne pousse pas à la fraude, de l'autre il permet au contribuable atteint de reconstituer, par l'économie*

d'une année, le prélèvement effectué ; dans le cas contraire, le contribuable, ne pouvant pas regagner aisément la somme versée au fisc, se résigne à cette perte, et non seulement son capital privé, mais le capital national se trouve réduit d'autant.

En un mot, les revenus fournissent à l'impôt, sous ses diverses formes, la matière contributive universelle, large, accessible, tandis que le capital constitue une base d'impôts étroite, fuyante, et qui laisse en dehors d'elle de nombreuses catégories de citoyens. C'est donc les revenus, plus que les capitaux, qui doivent servir d'assiette générale à la taxation d'un grand pays ; bien plus, si ceux-ci sont parfois, dans quelque manifestation certaine de leur activité, l'objet de taxes, il doit demeurer bien entendu que la taxe ne doit jamais dépasser, en aucune circonstance, le montant du revenu qu'ils donnent en une année, et que le législateur doit toujours se préoccuper de ne pas charger les revenus de capitaux au point de rendre l'épargne et la capitalisation moins attrayantes.

Une formule qui a eu cours dernièrement dans certains discours officiels est celle de faire contribuer d'une manière particulièrement large aux charges de l'État « la richesse acquise ». Il n'y a ni équité, ni prévoyance, dans cette proposition. La richesse acquise, ou du moins les revenus de cette richesse doivent contribuer aux dépenses de l'État, un peu plus fortement, sans doute, que les revenus temporaires et précaires, parce que les revenus de la richesse sont d'un caractère plus permanent et ont, par conséquent, une plus grande valeur ; mais la supériorité d'imposition à demander aux revenus « de la richesse acquise » ne doit pas dépasser l'excédent de valeur d'une annuité permanente sur une annuité temporaire. L'acquisition de la richesse étant le but économique que se proposent la généralité des natures énergiques, inventives, tout impôt particulièrement lourd sur « la richesse acquise » est une cause d'atténuation des efforts de l'élite de chaque groupe social, et par conséquent de ralentissement du progrès général.

LES IMPÔTS DIRECTS ET LES IMPÔTS INDIRECTS. — AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DE CHACUNE DE CES DEUX CATÉGORIES D'IMPÔTS. — Étant donné que l'on recourt à un système d'impôts multiples, on a classé les divers impôts suivant certains caractères, soit principaux, soit accessoires, en impôts directs et en impôts indirects. Cette classification paraît simple au premier abord et elle répond dans l'esprit public, en général, à des idées approximativement nettes. Elle ne laisse pas, cependant, que d'être assez confuse dans l'application et de donner lieu à de nombreux malentendus.

La langue et la classification administratives diffèrent notablement à ce point de vue de la langue et de la classification économiques; et même parmi les économistes on est loin de s'entendre toujours sur le caractère soit direct soit indirect des diverses taxes.

Dans la langue administrative, les impôts directs sont ceux qui sont établis par rôles nominatifs, réguliers et annuels, sur la personne, sur la possession ou la jouissance de la richesse, sur l'exercice d'une profession : comme l'impôt personnel, l'impôt foncier, l'impôt des portes et fenêtres, l'impôt mobilier, l'impôt des patentes grevant les commerçants et les professions diverses. Les impôts indirects, au contraire, toujours dans la langue administrative, sont ceux que l'on perçoit à l'occasion d'un fait, d'un acte, d'une consommation, comme les droits d'enregistrement, les droits de timbre, ceux sur les transports, sur certaines denrées, telles que le sucre, le tabac, l'alcool, le café, etc. ; les droits sur les successions, les droits de timbre sur les actions et les obligations de sociétés sont ainsi considérés par l'administration française comme des taxes indirectes, et cette administration range même parmi ces dernières l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières.

Le public, qui voit les choses en gros et ne les approfondit guère, s'est habitué à considérer les impôts dénommés directs comme des impôts proportionnels au revenu ou à la fortune, parce que tel est le caractère qu'affectent d'avoir les principaux

d'entre eux, notamment l'impôt foncier, l'impôt mobilier; il a pris, d'autre part, l'habitude de regarder les impôts indirects comme n'ayant aucune relation avec le revenu ou la fortune des contribuables, parce que certains de ces impôts indirects, ceux sur le sel, le vin, l'alcool, le tabac, le sucre, grèvent des consommations d'usage général.

La classification administrative des impôts en directs et indirects, ainsi que l'opinion publique générale à l'égard de ces deux catégories d'impôts, sont également illusoire. Une classification qui tend à faire regarder l'impôt des patentes comme proportionnel au revenu ou à la fortune du contribuable, et d'autre part les droits de succession, les droits de timbre sur les valeurs mobilières et même l'impôt sur le revenu de ces dernières valeurs, comme n'ayant aucun rapport ou presque aucun avec le revenu ou la fortune de ceux qui les paient est manifestement une classification décevante.

On ne s'entend guère plus, même entre économistes, sur le caractère de nombre d'impôts. Ainsi, M. Léon Say classe l'impôt sur le loyer d'habitation parmi les taxes de consommation. D'autre part, aux États-Unis, en 1893, à propos de la constitutionnalité du nouvel impôt sur le revenu, on a gravement discuté la question de savoir si cet impôt était un impôt direct ou un impôt indirect.

On doit considérer, en définitive, que la classification des impôts en directs et indirects est une classification tout empirique, n'ayant aucune portée scientifique et fondée seulement sur les caractères accessoires et extérieurs des taxes, non sur leur nature intime et leurs conséquences réelles.

Si l'on voulait une classification scientifique des impôts, il faudrait diviser ceux-ci en deux classes : 1° les taxes que l'on établit sur certaines catégories de contribuables avec la pensée et dans l'intention que ces taxes restent à leur charge exclusive, sans qu'ils aient les moyens d'en rejeter le poids sur autrui; 2° les taxes que l'on établit sur certaines catégories de personnes ou de denrées avec l'intention et le désir que celui qui en acquitera le montant puisse le rejeter sur

autrui, en général sur la masse du public. Mais cette classification serait très difficile à établir, parce qu'elle supposerait résolu avec précision les problèmes très complexes et parfois obscurs ou d'une solution variable qui se rattachent à l'incidence de l'impôt.

Cette classification étant impossible à dresser, on peut classer les impôts en deux grandes catégories : ceux qui frappent d'une manière régulière et les personnes et les biens permanents et durables ; ceux qui grèvent certaines denrées ou certains actes, objet de l'attention spéciale du fisc ; c'est bien un retour à la classification administrative des impôts directs et des impôts indirects, mais en corrigeant ce que cette classification a d'arbitraire, en supprimant de la classe des impôts directs l'impôt sur les patentes, par exemple, et en y introduisant l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières, et en enlevant surtout à cette classification le caractère qu'y attache, d'ordinaire, le public quant à l'incidence.

On a beaucoup disserté sur les mérites et les inconvénients respectifs de ces deux catégories d'impôts. Chacune d'elles a ses partisans exclusifs, qui les uns et les autres se trompent et méconnaissent les conséquences pratiques qu'aurait l'application stricte de leurs systèmes. Ces deux catégories de taxes sont l'une et l'autre utiles, se complètent et se font contrepoids. L'impôt direct sur les biens permanents ou les revenus paraît à beaucoup d'esprits le plus équitable et le plus simple ; c'est là une conception superficielle. Même pour celui des impôts directs qui offre la base la plus certaine, la plus visible, la moins variable, l'impôt foncier, la difficulté d'une assiette complètement juste et égale apparaît comme insurmontable. Il est connu de tous que certains départements de France sont taxés deux fois plus que d'autres, que dans un même département telle commune est moitié moins imposée que la voisine, que dans une même commune telle propriété paie relativement au revenu deux ou trois fois plus que telle autre. Quoique le cadastre, c'est-à-dire l'état descriptif et évaluatif des propriétés commencé dans le premier quartier de ce siècle,

ait coûté environ 200 millions de francs et duré 30 ans à confectionner, quoique depuis 1821 à cinq ou six reprises et encore récemment en 1891, on ait diminué le poids de l'impôt pour les départements réputés les plus grevés, il est universellement reconnu que l'impôt foncier en France est très mal assis. Constamment on en demande la péréquation, c'est-à-dire un nouveau travail administratif qui soit destiné à le rendre plus égal ; toujours les Chambres ont reculé, tant devant l'énorme dépense que devant les difficultés quasi inextricables de la tâche. Ce travail de péréquation de l'impôt foncier, on ne pourra pas indéfiniment l'ajourner ; mais il ne faut pas se faire d'illusion, *il est impossible d'établir et de maintenir un impôt foncier qui demande à tous les revenus exactement la même quote-part.* Dans le temps actuel surtout où l'agriculture tend à devenir industrielle et par conséquent participe de la mobilité de l'industrie, où les progrès de la science modifient fréquemment l'ordre de valeur des terres, où le prix des denrées offre des variations continuelles et intenses, où les baux sont de plus en plus instables, il faudrait avoir la tête bien légère pour croire que l'on pourrait faire un classement du revenu des propriétés qui fût exact pendant quatre ou cinq ans, à plus forte raison pendant quinze ou vingt. L'œuvre de classement serait toujours à recommencer : la toile de Pénélope serait l'image de cette interminable et inefficace besogne.

En se reportant aux chapitres que nous avons consacrés à la *Rente du sol* (tome I^{er}, pages 701 à 776), on se convaincra de l'exactitude de ces propositions. *L'impôt foncier tendra de plus en plus à cesser d'être un impôt sur le revenu foncier ou sur la valeur foncière, pour devenir un impôt sur un instrument, la terre, dont le propriétaire tire, suivant les circonstances et suivant sa capacité et ses moyens, des résultats infiniment variables.* Mais alors ce ne sera, pour ainsi dire, plus un impôt direct ni un impôt sur les biens permanents.

Ce qui est vrai de l'impôt foncier l'est aussi, dans une large mesure, de l'impôt sur les maisons et sur leur valeur locative. La dernière opération faite en France d'évaluation des

constructions en capital et en revenus (1889) a donné des résultats fort inexacts et très contestables ; en tous cas, elle n'a de portée que pour quelques années. Dans les grandes villes où la plupart des maisons sont louées, il est encore relativement aisé de se rendre compte de la valeur locative des habitations en édictant l'enregistrement obligatoire des baux ; mais dans les petites villes et les campagnes où les maisons sont, pour la plupart, habitées par leurs propriétaires sans avoir jamais été l'objet d'une location, l'évaluation de la valeur locative est assujettie à beaucoup d'arbitraire. Pour peu que les agents du fisc et les répartiteurs aient des préférences ou des rancunes, ils peuvent facilement, pour deux maisons qui ne diffèrent guère d'importance, doubler l'imposition de l'une relativement à celle de l'autre, tout au moins l'augmenter de moitié. Ce sont querelles constantes entre villageois à ce sujet. Si l'on ajoute que les sociétés modernes à régime électif sont travaillées, jusque dans les moindres hameaux, par des rivalités et des haines, on voit combien les impôts dits directs et réputés les plus justes en principe peuvent dans la pratique s'écarter de l'équité.

Les circonstances aussi changent la valeur des biens, surtout dans les sociétés modernes si mouvementées ; depuis trois ou quatre années, par exemple, les quartiers du centre de Paris sont abandonnés, et certains quartiers excentriques sont en plein essor ; il est malaisé à l'impôt direct de suivre toutes ces fluctuations.

Un autre impôt réputé direct, assis en tout cas par rôles nominatifs et réguliers, l'impôt des patentes ou taxe sur les profits présumés des industriels et des commerçants, quoique reposant sur des bases relativement fixes, le nombre des métiers, le nombre des employés, l'importance des locaux, donne lieu aux récriminations les plus constantes et à des remaniements incessants. Il est, en effet, très malaisé de se rendre compte de la réelle influence qu'exercent sur les bénéfices les conditions matérielles dans lesquelles on pratique deux industries différentes, ou la même industrie dans deux localités ou deux

quartiers divers. Telle personne dans une petite boutique peut faire deux fois plus de gain qu'une autre dans une grande boutique.

Quand il s'agit de rendre complètement équitables les impôts directs ou ceux réputés tels, on se heurte toujours à ces deux obstacles : l'instabilité des situations dans les sociétés modernes, où tout se modifie avec une rapidité inconnue autrefois, et la faillibilité des hommes, les assesseurs de l'impôt, lesquels sont soumis à beaucoup d'erreurs de jugement et à toutes les influences des sentiments et des passions.

L'un des impôts directs récemment introduits et généralisés dans la pratique des nations, l'impôt général sur le revenu, paraîtrait d'abord présenter un peu plus de garanties d'équité. Au fond il n'en est rien. Cet impôt ne peut être assis que d'après l'un de ces trois modes : ou certains indices et certaines présomptions du revenu général, à savoir l'importance de l'habitation, l'emploi de domestiques, la possession de voitures et de chevaux, etc. ; ou la taxation faite d'autorité par les agents du fisc ou par des répartiteurs d'après la notoriété, les antécédents et l'ensemble des apparences, ou la déclaration du contribuable. D'ordinaire, on réunit ces deux derniers modes ; la déclaration du contribuable précédant et le contrôle administratif venant après. Ces procédés sont loin d'être sûrs. Comme les hommes n'ont pas tous les mêmes degrés de conscience, comme les sources d'où émanent leurs revenus ne sont pas toutes également ostensibles et connues, comme tous aussi ne font pas de leur revenu le même usage et n'ont pas, avec des moyens égaux, le même train de vie, les uns étant prodigues ou du moins faciles à la dépense, les autres étant économes ou même avarés, l'impôt général sur le revenu ne peut jamais atteindre exactement dans les mêmes proportions les différents contribuables. Certains trouvent le moyen de dissimuler plus que d'autres, et la tendance à la dissimulation est d'autant plus forte que le taux de l'impôt est plus élevé. On ne peut échapper complètement à cet inconvénient, on ne peut que l'amoindrir soit en rendant minutieuses

et intrusives les investigations des agents du fisc, ce qui offre de nombreux inconvénients, matériels et moraux, soit plutôt en rendant cet impôt très léger.

En définitive, *les impôts directs, quels qu'ils soient, sont loin de réaliser dans la pratique les avantages que certains leur attribuent en théorie. Ils ne sont praticables et exempts de vexations intolérables qu'à la condition d'être établis à des taux très modérés.* En ce dernier cas, les erreurs inévitables et souvent graves dans l'assiette sont supportées avec résignation et patience ; mais si l'on avait la prétention de leur demander la totalité ou la plus grande partie des ressources de l'État, on s'apercevrait bientôt que cette catégorie de taxes n'est pas capable, sans d'énormes injustices, de produire de très gros revenus.

Un autre inconvénient des impôts directs, c'est qu'il est très difficile de les recouvrer sur les très petits contribuables. Ceux qui vivent au jour le jour et qui n'ont pas l'habitude d'économiser (et c'est les deux tiers au moins de la population) ne peuvent guère payer à l'État ou à la commune un impôt direct, si minime qu'il soit. C'est pour cette raison que, en France, on exempte, d'ordinaire, de l'impôt mobilier la population des villes, et qu'on se récupère de cette perte par des droits d'octroi perçus sur les denrées de consommation. C'est pour la même raison que, en Prusse, on a dû renoncer à la partie de la taxe personnelle dénommée *Classensteuer*, impôt de classes, qui frappait les ouvriers et les petits bourgeois. Pour faire rentrer les impôts directs sur les petits contribuables, il faut un personnel considérable, énormément de paperasserie, beaucoup de rigueurs, de poursuites et de saisies.

A un autre point de vue, les impôts directs sont souvent considérés comme d'un recouvrement moins coûteux que les impôts indirects. Cela était vrai, dans une certaine mesure, autrefois, mais ne l'est plus aujourd'hui, en France du moins. Si l'on voulait établir un système d'impôts directs élevés en cherchant à lui donner le maximum possible d'équité, il est hors de doute que les frais d'imposition seraient très considé-

rables ; pour l'impôt foncier, par exemple, il faudrait reviser très fréquemment, tous les cinq à six ans au moins, le cadastre, aussi bien dans sa partie géométrique que surtout dans sa partie évaluative, se livrer à de périodiques constatations nouvelles très minutieuses, et toutes ces dépenses d'expertise, absolument indispensables pour une assiette approximativement équitable, rendraient cet impôt très onéreux.

De tout ce qui précède, il résulte que les taxes dites taxes directes, au sens administratif du mot, ne peuvent fournir que des ressources modérées, et comme les dépenses des États et des localités sont, au siècle présent, énormes, on ne peut guère attendre de cette catégorie d'impôts plus du tiers ou des deux cinquièmes de l'ensemble du produit des taxes, tant nationales que locales.

Force est de demander le restant aux impôts dénommés indirects. Il s'attachait à ces derniers un certain mauvais renom, dû à des excès sous l'ancien régime, ainsi qu'au parti pris scientifique de certains économistes, les physiocrates. Ce mauvais renom est injustifié et s'atténue chaque jour. Nous avons déjà dit que l'opinion d'après laquelle les impôts indirects n'auraient aucune relation avec les facultés des contribuables et demanderaient autant par tête à l'homme aisé qu'à l'homme riche est complètement erronée.

Parmi les impôts classés comme indirects, il en est beaucoup qui sont parmi les plus proportionnels à la fortune des contribuables. La plupart des droits d'enregistrement et de timbre sont dans ce cas : ils pèsent sur la fortune. Ainsi les droits de succession et de donation, qui produisent en France environ 200 millions, épargnent manifestement les gens qui n'ont rien ; de même, les droits de timbre proportionnels sur les valeurs mobilières, actions et obligations ; de même aussi les droits sur les transmissions entre vifs ; ceux qui pèsent sur les transactions immobilières sont extravagamment élevés, et il y aurait lieu de les réduire considérablement, dans l'intérêt général, mais c'est la classe possédante qui les paie. Les droits

sur les biens, sur les polices d'assurances, sur les chèques, sur les reçus, sur les effets de commerce même, soit qu'ils restent immédiatement à la charge de celui qui les acquitte, soit qu'ils se répandent, par voie de diffusion, sur l'ensemble de la société, ont un rapport habituel, sinon toujours constant, avec les moyens des contribuables. Il en est de même des droits sur les places des voyageurs en chemin de fer, et de nombre d'autres. Cette première catégorie des impôts dits indirects, celle qui frappe les créations de valeurs, les mutations, les déplacements, a donc un rapport assez sensible avec les facultés. Elle se rapproche en ce sens des impôts directs, et offre cet avantage sur ces derniers qu'elle est, en général, quand le taux n'en est pas excessif, payée avec plus de facilité et de bonne volonté. Il faut, toutefois, considérer que beaucoup de nos taxes d'enregistrement en France sont exagérées et, par conséquent, vexatoires.

Il reste la seconde catégorie des impôts indirects, celle que le vulgaire comprend à peu près seule sous ce mot, les taxes sur les denrées de consommation. Nombre de personnes pensent qu'il conviendrait de les éliminer, comme étant disproportionnelles aux facultés des contribuables et certains critiques vont même jusqu'à leur appliquer l'appellation d'impôts de capitation. Cette conception est erronée. En recourant aux impôts de consommation, le législateur, outre la recherche des ressources qui sont nécessaires à l'État et aux villes, peut avoir deux objets : faire contribuer ceux des habitants du pays qui, comme une grande partie de la population, ne paient aucune ou presque aucune taxe directe et aucun ou presque aucun impôt indirect de la première catégorie ; en second lieu, proportionner, dans une certaine mesure, l'impôt aux dépenses constatées des contribuables. Si les impôts sur les consommations pouvaient être établis, sans grand trouble et sans grands frais, de manière que ce dernier désir fût complètement réalisé, le système fiscal approcherait beaucoup de l'équité. Sauf, en effet, quelques avarés et un certain nombre de personnes très économes, qui contribuent d'ail-

leurs aux impôts directs et aux taxes sur les mutations et sur les affaires, la généralité du public dépense la plus forte partie de son revenu, de sorte qu'un impôt qui serait proportionnel à toutes les dépenses ne serait pas éloigné d'être proportionnel à tous les revenus.

Mais les impôts sur les consommations ne peuvent pas porter sur toutes les consommations sans exception; ce serait une œuvre trop minutieuse, qui exigerait trop d'inquisition, trop de frais de perception et qui soumettrait à trop de formalités les industries. On a dû choisir un certain nombre de denrées, qui soit par l'étendue de l'usage dont elles sont, soit par la facilité d'en constater la production ou la circulation, soit par l'une et l'autre réunies, se prêtent mieux à l'établissement d'une taxe : dans presque tous les pays, les objets d'or et d'argent, les cartes à jouer; parmi les consommations de luxe, les boissons, le sucre, le café, le tabac, parfois le sel, la stéarine, et enfin à la douane nombre d'objets étrangers (mais dans ce dernier cas souvent pour des raisons autres que des raisons fiscales, voir plus haut pages 86 à 103) sont les articles que le fisc grève de droits. On a soin, d'ordinaire, d'en excepter, et c'est un devoir sinon d'humanité stricte, du moins de convenance et de politique, les substances tout à fait indispensables à la vie, comme le blé, la farine et le pain.

Sans entrer dans l'examen des droits sur les denrées diverses, disons qu'en principe, et sous la réserve des règles pratiques qui suivent, ils ne sont pas déraisonnables : afin d'éviter les inconvénients d'une trop grande intrusion dans le commerce et de frais de perception trop élevés, les impôts sur les consommations doivent être concentrés sur un petit nombre de denrées d'un usage général, qui ne sont pas, cependant, comme le blé, la farine ou le pain, la base première de l'alimentation des classes pauvres; elles ne doivent pas porter non plus sur des objets fabriqués ou en cours de fabrication ou servant de matières premières habituelles aux manufactures.

Les denrées naturelles ou d'une constatation facile, prêtes à

entrer dans la consommation, comme le sucre, le café, les boissons, le tabac, sont en tous pays les articles que le fisc choisit pour cette fonction. En ce qui concerne les boissons qui ne sont pas contraires à la santé, les droits doivent être modérés pour ne pas entraver l'usage populaire de liquides non seulement inoffensifs, mais parfois reconstituants. Il est possible même de se passer de ces droits, là où les charges publiques sont légères. Par contre, on peut taxer très lourdement les liquides qui, comme les alcools, les absinthes et autres liqueurs du même genre, sont la cause de désordres sociaux nombreux et de dépenses notables pour la police, l'hospitalisation, etc.

Les impôts sur les denrées ont presque tous, sinon tous, l'inconvénient de ne pouvoir tenir compte, dans la plupart des cas, que des quantités et non des qualités. Ainsi l'impôt est le même ou à peu près pour chaque hectolitre de vin, pour chaque kilogramme de café, que ce vin ou ce café soient de qualité supérieure ou de qualité inférieure. C'est la simplicité de perception qui le veut ; il serait difficile d'agir autrement sans beaucoup de complications et d'embarras. Pour les denrées taxées, comme le tabac, dont l'État s'est attribué le monopole de fabrication et de vente, il en est différemment et la taxe en peut varier suivant les qualités ; mais le monopole a de tels inconvénients que ce n'est pas une organisation à recommander, surtout à généraliser.

Cet inconvénient de ne pouvoir tenir compte, dans la plupart des cas, que des quantités et non des qualités, est compensé par ce fait que les classes aisées et riches font d'abord une consommation personnelle ou familiale plus considérable des denrées taxées, lesquelles, tout en étant d'usage général, ne sont pas, cependant, d'une absolue nécessité, et surtout par cette circonstance que les classes aisées et riches paient des impôts directs sur les biens, ainsi que des droits de mutation, d'enregistrement, de timbre, que n'acquittent pas les personnes dépourvues de capitaux. Celles-ci ne paient que sur leurs dépenses ou, du moins, sur une fraction de leurs dé-

penses, tandis que les autres paient à la fois sur leurs capitaux, sur leurs revenus et sur leurs dépenses en objets imposés.

Les impôts sur les denrées ont cet inconvénient d'assujettir à des formalités et à une sujétion envers les agents du fisc certaines catégories de commerçants ; mais ils ont cet avantage que la généralité du public les paie sans inquisition, par petites parcelles, au moment le moins incommode, et la soumettant au moins de dérangement, c'est-à-dire au fur et à mesure de ses achats. Les impôts indirects auxquels on est habitué soulèvent, dans la masse du pays, moins de réclamations et de mécontentements que les taxes directes, et, quoi qu'en disent certains rigoristes, c'est une circonstance dont il doit être tenu compte.

Les impôts de consommation présentent aussi, outre la facilité de leur recouvrement, cet avantage que, dans les temps prospères qui forment la plus grande partie de la vie active des nations, le rendement en augmente spontanément par le simple développement des affaires et des consommations. C'est cette qualité d'accroissement spontané qui a permis aux finances des principaux pays civilisés de se soutenir depuis un demi-siècle, malgré les énormes dépenses des gouvernements¹.

Les impôts indirects ont, d'ailleurs, été l'objet de critiques exagérées : ainsi, les octrois ou taxes d'entrées dans les villes, lesquels comptent parmi les plus attaqués, sans être des taxes particulièrement recommandables, surtout pour les petites localités, sont loin de mériter toutes les critiques qu'on leur adresse. Ils ne sont, sans doute, pas exactement proportionnels aux revenus des contribuables, mais il ne sont pas non plus — tant s'en faut — comme on l'a prétendu souvent, des taxes de capitation, c'est-à-dire uniformes per tête d'habitant. Outre que dans les maisons riches où l'on a souvent des hôtes, on mange plus de viande, plus de pâtés, plus de poisson, on boit plus de vins et de liqueurs que dans un

¹ Pour les preuves à l'appui et les détails, se rapporter à notre *Traité de la Science des Finances*.

ménage d'ouvriers réguliers, il est certains droits d'octroi, non des moindres, qui ont une corrélation évidente avec le train de vie, c'est-à-dire approximativement avec les facultés des contribuables. Tels sont les droits d'octroi qui frappent les matériaux destinés à construire les maisons : c'est une sorte d'impôt sur le capital et la maison future ; tels sont aussi les droits sur les combustibles et sur l'éclairage, qui sont proportionnels à l'ampleur des appartements et à l'habitude de chauffer et d'éclairer un grand nombre de pièces, y compris les escaliers, corridors, etc. Tels sont encore les droits sur les fourrages, qui atteignent surtout les personnes ayant des voitures de maître ou se servant de voitures de place. Il n'y aurait qu'à réduire des trois cinquièmes ou des deux tiers les droits extravagants, perçus par l'État et par la Ville à la fois, sur les vins à l'entrée de Paris, par exemple, et qui montent à 18 fr. 87 1/2 par hectolitre, pour enlever aux droits d'octroi tout caractère sérieusement critiquable.

Si l'on tient compte de ce que notre impôt mobilier ou sur les loyers ne frappe pas, dans la plupart des grandes villes de France, les petits appartements, notamment à Paris ceux au-dessous de 500 francs, on pensera que si l'on abaissait des trois cinquièmes ou des deux tiers dans cette ville les droits excessifs sur les vins, les inégalités des droits d'octroi et des autres impôts de consommation auraient amplement leur correctif et leur compensation dans l'immunité que l'on accorde à la plupart des petits contribuables pour les impôts directs.

Les droits sur les consommations se perçoivent par l'un des trois modes suivants : l'exercice des producteurs ou des commerçants en denrées taxées, c'est-à-dire une surveillance attentive et continue exercée sur eux par les agents du fisc ; l'abonnement, c'est-à-dire une sorte de forfait ou d'entente entre l'administration du fisc et les producteurs ou commerçants des dites denrées ; le monopole de la denrée en question, constitué par l'État et géré par lui soit directement, soit par une compagnie à laquelle il l'affirme. Ce procédé du monopole d'État tend à gagner de la faveur. On l'applique en France

au tabac, aux poudres, aux allumettes, on l'a étendu à certains moyens de communication nouveaux comme les téléphones. La Suisse l'applique à l'alcool. Ces monopoles d'État ont des inconvénients de toutes sortes, et administratifs, et politiques et sociaux ; l'État est, en général, un très médiocre industriel et un non moins médiocre commerçant. La tâche déjà gigantesque de l'État moderne se trouve ainsi compliquée encore et étendue ; le fonctionnarisme, le favoritisme, la pression de l'État dans les élections en sont accrus. Les nations feront bien de repousser les monopoles d'État ; sauf celui sur le tabac, dans les pays où il est organisé de très vieille date, on fera bien de se dégager des autres¹.

En résumé, *ces deux grandes catégories de taxes, les directes et les indirectes*, pour employer la classification usitée et quoi qu'elle soit médiocrement exacte, ont chacune des défauts et des inconvénients. Elles se corrigent en quelque sorte l'une l'autre. Les États ne peuvent se passer d'aucune des deux. Tout projet de réforme qui prétendrait abolir l'une de ces deux grandes branches de revenus publics aboutirait à la fois à la misère du Trésor et à une taxation arbitraire et inique.

Un État qui dépense beaucoup se voit dans la nécessité de conserver nombre d'impôts critiquables : c'est le cas aujourd'hui de la plupart des nations civilisées, notamment de celles du continent européen, et plus particulièrement de la France.

La vraie réforme des impôts doit avoir pour point de départ un régime de rigoureuse économie, qui laisse disponible une partie des plus-values que, avec le développement de la prospérité, les taxes produisent à l'État. On peut user de cette ressource pour atténuer ou supprimer les impôts les plus mauvais, sans être contraint de leur en substituer d'autres, que l'expérience démontrerait, peut-être, ne leur être pas préférables. En tout cas, il est un principe dont le législateur ne doit pas s'écarter, c'est que tous les citoyens, sans aucune excep-

¹ Se reporter, pour cette question, au chapitre antérieur (pages 666 à 702 de ce volume), où nous parlons de l'État et de sa nature, et au chapitre (pages 624 à 674 du tome I^{er}), où nous traitons de la concurrence.

tion, doivent contribuer aux charges publiques autant que possible proportionnellement à leurs facultés.

L'INCIDENCE ET LES RÉPERCUSSIONS DE L'IMPÔT. — INFLUENCE INCALCULABLE DE LA LOI DE SUBSTITUTION. — *Un des problèmes les plus importants et en même temps les plus obscurs de la science fiscale est celui de l'incidence et de la répercussion de l'impôt. C'est aussi un de ceux où la théorie peut le plus difficilement fournir des règles absolues.* L'incidence de l'impôt s'entend de la détermination de la personne qui en supporte la charge définitive, quelle que soit la personne qui le paie matériellement au fisc. La répercussion de l'impôt s'entend de toutes les atteintes que peuvent supporter, du fait d'un impôt établi, des catégories de personnes autres que celles qui le supportent matériellement. Ces deux expressions : *incidence de l'impôt* et *répercussion de l'impôt*, quoique ayant une analogie entre elles, ne sont donc pas absolument synonymes.

Il arrive fréquemment et de la façon la plus manifeste qu'un impôt ne reste pas à la charge de la personne qui le paie matériellement au fisc. Ainsi, quand un commerçant en sucre ou en café paie au Trésor la taxe qui est en France d'environ 50 centimes par kilogramme pour la première denrée et de plus de 1 fr. 50 pour la seconde, ce n'est pas lui, en général, qui en supporte le poids. Habituellement, et sauf de très rares exceptions qui, cependant, peuvent se rencontrer, c'est l'acheteur, le consommateur, qui acquitte en définitive la taxe dont le marchand n'a fait que l'avance ; ce dernier se récupère même des intérêts et des faux frais divers de cette avance. L'impôt, mis sur les compagnies de transport, comme le droit de 23 p. 100 sur les places de chemins de fer, réduit aujourd'hui à 12 p. 100, est payé par les voyageurs, d'ordinaire du moins ou pour la plus grande partie, quoique ce soient les Compagnies qui le versent au Trésor. Dans tous ces cas, l'incidence habituelle porte sur l'acheteur des produits ou des services taxés. Ce n'est pas à dire, cependant, que le vendeur n'en supporte pas un détriment ; les produits qu'il débite étant surenchéris, il voit son débit même se restreindre. L'impôt

sur les patentes des commerçants est aussi, dans la plupart des cas, à la charge des consommateurs, qui doivent payer les marchandises plus cher que si les frais généraux des commerçants ne s'étaient pas accrues. Franklin a dit un mot qui est d'une application habituelle, sinon constante, c'est que le commerçant porte sur sa facture tous les impôts qu'il paie en tant que commerçant. S'il en était autrement, l'équilibre entre les différentes professions se trouverait troublé, et celle de commerçant en général ou de commerçant en telle ou telle denrée particulière cesserait d'être attrayante et de se recruter. On appelle incidence de l'impôt cette chute de la taxe qui fait qu'elle tombe définitivement et se fixe sur telle ou telle personne, souvent sur une autre que celle qui a fait le versement matériel au Trésor.

Les cas d'incidence de l'impôt sont très divers et souvent très compliqués ; les lois de l'incidence sont difficiles à démêler théoriquement et encore plus à suivre dans la pratique, une foule de circonstances diverses les influençant et parfois les neutralisant. De très intéressants et subtils écrits ont paru à ce sujet, de la part de M. Mafféo Pantaléoni, par exemple, et, plus récemment, de l'économiste américain M. Séligman ; aucun n'est décisif. La règle générale et la plus sûre paraît être celle-ci : toutes les fois qu'un impôt porte sur un objet que son possesseur destine à la vente ou à la location, ou à la production d'objets destinés à la vente ou à la location, et que ces objets sont susceptibles de restriction, l'incidence de la taxe est rejetée sur l'acheteur ou sur celui qui prend l'objet en location ; ainsi en serait-il, non seulement des taxes sur les denrées, mais de celles sur les capitaux ou sur leurs emplois ; si l'on met un impôt de 1, 2, ou 3 p. 100 sur les capitaux ou sur l'intérêt, ce sont à la longue les emprunteurs qui doivent supporter la taxe. Ces règles ne sont pas, cependant, sans exception, et sans être très influencées par les circonstances diverses. Les circonstances rendent, en effet, très variable l'incidence de l'impôt, et il est parfois impossible de discerner d'avance la personne qui, en dernier lieu et après toutes les répercus-

sions, subira le poids de la taxe ; très fréquemment le fardeau en est partagé dans des proportions qui échappent à toute évaluation. Quand on met, par exemple, un impôt soit sur les matériaux à construire les maisons, soit sur la valeur locative de ces maisons, on pense en général que c'est le propriétaire de ces maisons qui subit l'impôt. Il en est souvent ainsi, mais non pas toujours ; si le pays est prospère, que la population augmente, et que, par conséquent, on ait besoin de maisons nouvelles, les impôts sur les maisons retomberont, en définitive, à la charge non pas des capitalistes qui les font construire, mais des locataires. D'autres fois, ils peuvent incomber en partie au producteur des matériaux ou au constructeur de la maison.

L'incidence des différents impôts varie beaucoup suivant que le pays est prospère, en voie ascendante, ou ne l'est pas : dans le premier cas les producteurs parviennent aisément à en rejeter le poids sur les acheteurs ou consommateurs ; dans le second cas, ils sont obligés de le supporter eux-mêmes soit en totalité, soit en partie. Sauf les moments d'un très grand essor soit de la richesse en général, soit de la classe consommatrice d'un objet déterminé, il est rare que le producteur ou le possesseur d'un article destiné à la vente ou à la location et qu'un impôt vient soudainement frapper n'en supporte pas une partie du poids.

Quand les Américains se sont avisés de mettre un droit de douane de 30 p. 100 sur les objets d'art étrangers, il est incontestable que les artistes d'Europe en ont pâti. De même, si l'on met une taxe sur les diamants, ou sur les chevaux, ou sur les voitures, ou sur les parcs, pièces d'eau, etc., ou sur les yachts de plaisance, surtout si ces taxes sont élevées et représentent une notable partie du prix de l'objet ou du coût d'entretien de l'objet, il n'est pas contestable que les ouvriers tailleurs de diamant, les marchands de chevaux, palefreniers, cochers, les ouvriers en voitures de luxe, les jardiniers et fontainiers ou hydrauliciens, les constructeurs de bateaux de plaisance en pâtiront, soit par les réductions de bénéfices ou de salaires, soit par un surcroît de chômage.

Ce phénomène se rapporte à une grande loi économique, peut-être la principale loi économique, qui n'a pas été jusqu'ici assez mise en lumière et sur laquelle nous avons beaucoup insisté, la loi de substitution. Nous avons montré (tome I^{er}, pages 87 à 88 et 112) que non seulement les différents articles pouvant se servir de succédanés se substituent les uns aux autres suivant que leurs frais de production respectifs et comparés varient, mais comment *les différents désirs correspondant aux besoins les plus divers sont dans une concurrence constante entre eux, et comment tout nouveau degré de difficulté (par conséquent de cherté) pour la satisfaction d'un désir déterminé lui fait substituer un désir différent dont la difficulté de satisfaction n'a pas été accrue.* Tel homme aimait mieux avoir une voiture et des chevaux et ne pas faire un voyage ou ne pas recevoir qui, voyant l'achat et l'entretien de la voiture et des chevaux renchérir sensiblement par un impôt nouveau, se trouvera préférer renoncer à ses chevaux et à sa voiture et faire un voyage ou accroître ses réceptions. Innombrables sont les désirs qui peuvent ainsi se substituer les uns aux autres quand la satisfaction de l'un d'eux est, par une cause quelconque, sensiblement renchérie. De là vient la série indéfinie des répercussions : un impôt nouveau en produit autant qu'une pierre jetée dans un étang produit de cercles et d'ondulations, graduellement plus faibles au fur et à mesure que l'on s'éloigne du point où elle est tombée. Ainsi, tous ceux qui participent à un titre quelconque, fabricants, intermédiaires, ouvriers, à la fabrication ou à l'entretien d'un objet qu'un impôt vient grever, en supportent, sauf les circonstances exceptionnelles de très rapide essor de la fortune ou des revenus de la classe consommatrice, plus ou moins le contre-coup. Il n'en pourrait être autrement que si les fabricants et ouvriers pouvaient rapidement et sans frais changer de métier, ce qui n'est presque jamais le cas.

Même les impôts directs les plus généraux, ceux sur le revenu et sur les successions, quand ils sont à des tarifs élevés, ont des répercussions de ce genre et frappent bien au delà des contribuables ou des victimes que cherche le fisc. Si l'on suppose qu'on

mette des taxes directes générales de 15 ou 20 p. 100, par exemple, à plus forte raison de 30 ou 40 p. 100, sur les revenus ou sur les successions ou sur une catégorie très importante de successions ou de revenus, il en résultera que les catégories de personnes ainsi frappées, se trouvant perdre 15, 20 ou 30 à 40 p. 100 de leur avoir, ne pourront plus faire les mêmes dépenses et les mêmes commandes; elles n'achèteront plus ou ne loueront plus des maisons ou des appartements de même importance, des meubles chers, des chevaux, des voitures, des objets d'art, elles n'entreprendront pas des jardins aussi luxueux, elles ne commanderont plus des étoffes aussi riches; bref, une perturbation considérable sera jetée dans tous ces commerces, et toutes les personnes qui s'y livrent ou y contribuent, même au degré le plus infime, en pâtiront.

En vain dira-t-on que d'autres catégories de personnes dans la nation seront déchargées en proportion, ce qui serait vrai au cas où il y aurait simple substitution d'un impôt à un autre, sans aggravation du poids total pour l'ensemble du pays. Il arriverait alors que l'on paierait, par exemple, le sel moins cher, ou le sucre, ou le café; ou qu'un certain nombre de gens, les plus petits contribuables, supposons-nous, n'acquitteraient plus d'impôts directs ou en acquitteraient moins qu'auparavant. Mais si, de ce chef, il y avait une plus forte commande et une plus forte dépense, elles ne s'adresseraient pas aux mêmes catégories de producteurs, fabricants, ouvriers, qui auraient été atteints par l'aggravation d'impôts précédente, et elles n'empêcheraient pas ceux-ci de souffrir de la répercussion de l'impôt.

Tout impôt nouveau constitue une sorte de crise, plus ou moins forte et plus ou moins durable, qui atteint des catégories nombreuses de personnes en dehors de celle qui le paie au fisc, et cela est aussi vrai quand il s'agit d'un impôt direct que d'un impôt indirect.

A un point de vue plus général, tout impôt nouveau tend à amener une modification non seulement dans la répartition des revenus ou des fortunes, mais dans la répartition même des diverses

branches de la production, et à toutes les conséquences d'un changement de cette dernière nature.

D'après ces explications, on voit combien il est impossible de dresser un tableau et de trouver une mesure de répercussion de l'impôt en général ou de tel impôt en particulier.

LE SYSTÈME DE LA DIFFUSION DE L'IMPÔT. — Nous sommes conduit par les observations qui précèdent à une théorie célèbre, celle de *la diffusion de l'impôt sur tout l'ensemble du corps social*. C'est l'économiste français Canard qui, au début de ce siècle, a le premier systématisé cette conception. Quand un système d'impôts est ancien, toutes les situations s'y sont adaptées, toute la partie des répercussions qui est de nature passagère s'est définitivement accomplie; les profits se sont relevés du montant des impôts frappant le capital ou les dividendes; les salaires se sont accrus des taxes sur les objets de consommation, et les prix des marchandises eux-mêmes ont haussé de toute la part d'impôt qui les grève. Il en résulterait qu'un système ancien de taxes arrive à se répartir en quelque sorte de lui-même sur l'ensemble du corps social, de manière à peser à peu près sur chacun en proportion de ses revenus ou de ses dépenses.

Il y a une part de vérité dans le système de Canard; cette part de vérité est même assez considérable quand il s'agit de taxes très multipliées et chacune assez modérée. Néanmoins, il s'en faut que ce système contienne la vérité absolue; tout en en tenant compte, il serait déraisonnable d'y adhérer complètement et de croire que, parce qu'un système d'impôts est ancien, il est à l'abri de toute critique et doit l'être de tout remaniement.

Une première objection à faire à ce système de la diffusion considérée comme absolue, c'est qu'il suppose un État isolé ou du moins un groupe d'États ayant absolument le même système fiscal, sinon les capitaux du dehors, les ouvriers et les produits du dehors viennent troubler tout ce système de diffusion et le rendre incertain et incomplet.

Une seconde objection, c'est que les taxes sur certains biens

ou certains articles ou certains actes peuvent être tellement élevées que la production et la consommation de ces biens et articles et la passation de ces actes en soient profondément et définitivement atteintes. Si l'on met une taxe de 50 p. 100 de la valeur locative des maisons ou logements dépassant une certaine importance, si vieille que soit cette taxe il n'en est pas moins vrai que les personnes riches, dans l'emploi à faire de leur revenu, se sentiront disposées à restreindre leur dépense en logement, à étendre leurs dépenses en objets n'étant pas aussi grevés, et que l'industrie du bâtiment s'en trouvera entravée. Si, d'un autre côté, l'ouvrier d'une grande ville doit payer pour consommer un hectolitre de vin une somme d'impôts égalant ou dépassant les frais même de production et de transport de cet hectolitre, ce qui est le cas actuellement à Paris, on aura beau dire, ce qui peut être approximativement vrai, que son salaire aura été augmenté d'autant, il n'en est pas moins certain que, dans l'emploi de son revenu, il sera porté à restreindre plus ou moins sa consommation de vin et à augmenter celle des objets moins taxés. Si chaque olivier, comme actuellement ou naguère en Tunisie, paie des taxes exorbitantes, si ancien que soit ce régime, on en plantera beaucoup moins et l'on n'entretiendra même qu'insuffisamment les anciennes forêts de ce plant existant dans le pays. De même, si pour l'achat d'une terre il faut payer 10 p. 100 du prix, si ancienne que soit cette organisation, les transactions en immeubles seront toujours beaucoup moindres qu'au cas où une taxe de ce genre n'existerait pas et à celui où elle serait trois ou quatre fois moins lourde¹. De même encore, si les parcours de voyageurs en chemin de fer sont taxés de 25 à 30 p. 100, l'ancienneté de la taxe n'empêchera pas que la fréquence des voyages ne soit moindre que si cette taxe était beaucoup plus faible ou n'existait pas.

Ainsi, quoique la théorie de la diffusion d'un système d'im-

¹ Il faudrait, toutefois, un très grand abaissement du droit pour provoquer un accroissement considérable des transactions; un abaissement modique ne suffirait pas.

pôts ancien et de l'adaptation de la société à un ensemble traditionnel de taxes contienne une part de vérité, elle est loin de contenir toute la vérité. Elle tendrait à empêcher le redressement, la correction d'impôts mauvais ou excessifs qui peuvent porter à l'hygiène, au régime bien entendu de la vie, à la richesse nationale même, un préjudice considérable.

Ce qu'il faut retenir, toutefois, de cette conception, c'est qu'un système d'impôts ne doit pas être profondément et soudainement transformé, à plus forte raison bouleversé, à la légère. Il résulte, en effet, toujours une crise d'une modification profonde dans les impôts. Ceux-ci ne doivent donc être même corrigés et rectifiés que graduellement, autant que possible avec le produit des plus-values budgétaires ou par l'établissement de taxes modérées, incontestablement mieux assises.

La modération est, en effet, la condition absolue d'un système d'impôts passable et relativement équitable. Chaque impôt isolé, surtout direct, dès qu'il cesse d'être modéré, devient d'une suprême iniquité par l'impossibilité d'évaluer exactement la matière imposable, les fréquents changements de valeur de celle-ci et les efforts inégalement heureux des divers contribuables pour échapper à une taxe trop lourde. D'autre part, tout en ayant des impôts multiples, on ne peut les avoir tellement touffus et nombreux qu'ils nécessitent pour la surveillance de la production ou de la circulation de quasi chaque objet des frais, des formalités, des vexations et des entraves infinies. Un système d'impôts lourds est une des plus grandes causes de souffrance d'un peuple, et de ralentissement, sinon de l'arrêt, de son progrès, s'il n'est même une cause de recul.

En dehors des services essentiels, les sommes que la modération des impôts laisse aux citoyens sont en général beaucoup mieux employées par les particuliers, les associations libres, les groupements spontanés de toutes sortes, qu'ils ne l'eussent été, étant données les infirmités plus haut décrites des pouvoirs publics (voir pages 670 à 674 et 693 à 697), par l'État ou par les administrations locales. Les pays les plus prospères dans

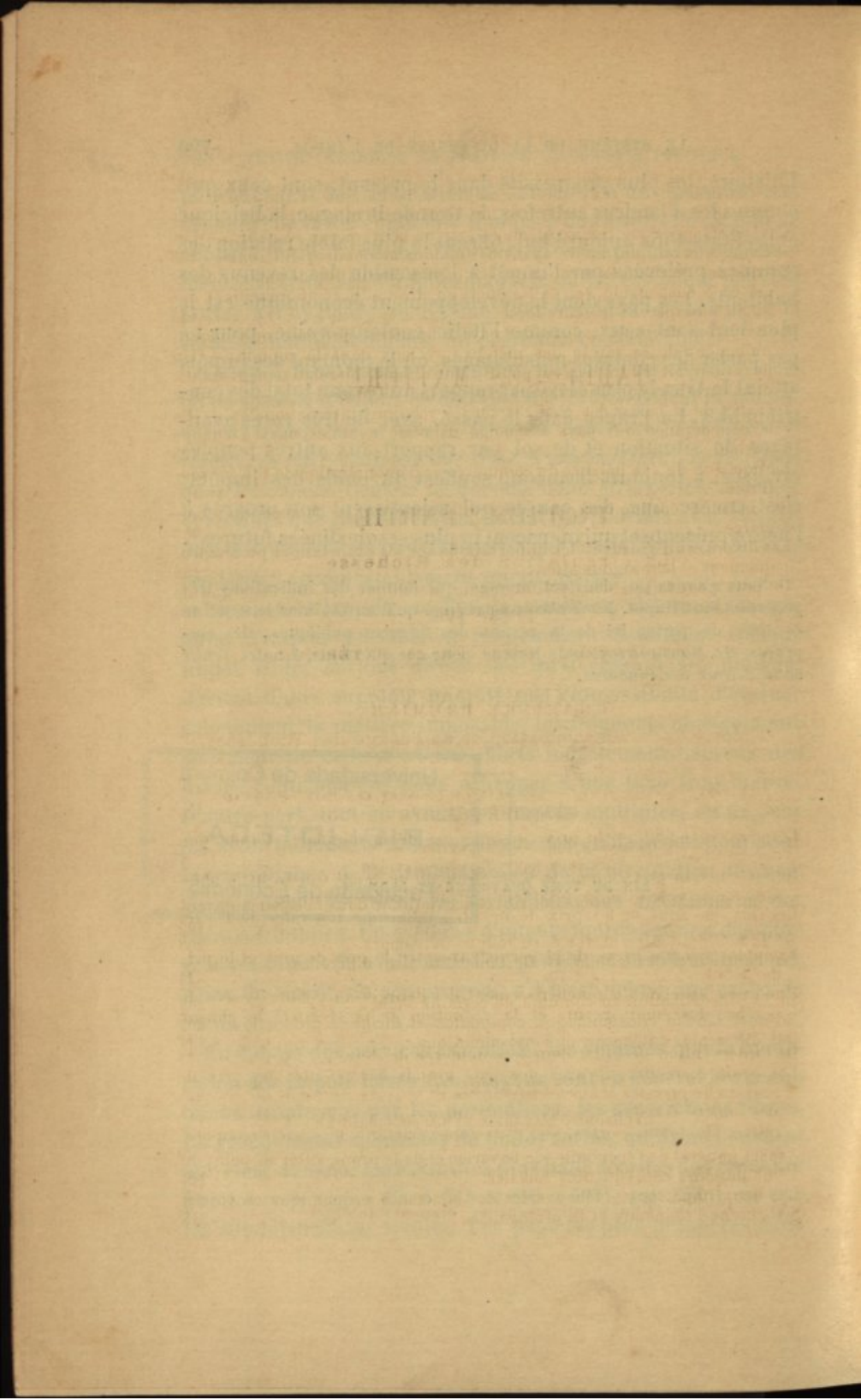
l'histoire, les plus progressifs dans le présent, sont ceux qui, comme les Flandres autrefois, la Grande-Bretagne, la Belgique et les États-Unis aujourd'hui, offrent la plus faible relation des sommes prélevées par l'impôt à l'ensemble des revenus des habitants. Les pays dont le développement économique est le plus lent sont ceux, comme l'Italie contemporaine, pour ne pas parler des contrées musulmanes, où le montant des impôts atteint le taux le plus élevé par rapport au revenu total des contribuables. La France dans le passé, avec de très rares avantages de situation et de sol par rapport aux autres peuples civilisés, a toujours beaucoup souffert du poids des impôts; c'est encore une des causes qui ralentissent son progrès à l'heure présente et qui menacent le plus ses destinées futures¹.

¹ Nous n'avons pu, dans cet ouvrage, que donner des indications très générales sur l'impôt. Nous n'avons pas jugé qu'il entrât dans le sujet de ce livre de parler ici de la gestion des finances publiques, des emprunts, etc. Nous renvoyons le lecteur, pour ces questions, à notre *Traité de la Science des Finances*.

Universidade de Coimbra

BIBLIOTECA

FIN DU TOME QUATRIÈME Faculté de Economia



LIBRAIRIE DE LA RUE DE LA HARPE

TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE
D'ÉCONOMIE POLITIQUE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

- De l'état moral et intellectuel des populations ouvrières, et de son influence sur le taux des salaires. Un volume in-18. Paris, 1868, *Guillaumin et C^{ie}* (Épuisé.)
- Recherches économiques, historiques et statistiques sur les guerres contemporaines. Un volume in-18. Paris, 1869. *Lacroix-Verboeckhoven*.
- L'administration locale en France et en Angleterre. Un volume in-8. Paris, *Guillaumin et C^{ie}*, 1872. (Épuisé.)
- Le travail des femmes au XIX^e siècle. Un volume in-18. Paris, 1873, *Charpentier*.
- La question ouvrière au XIX^e siècle. 2^e édition. Un volume in-18. Paris, 1882, *Charpentier*.
- Essai sur la répartition des richesses et sur la tendance à une moindre inégalité des conditions. 4^e édition, 1896. Un volume in-8. Paris, *Guillaumin et C^{ie}*.
- De la colonisation chez les peuples modernes. 4^e édition, 1891. Un volume in-8. Paris, *Guillaumin et C^{ie}*.
- Traité de la science des finances. Tome I, Des revenus publics ; tome II, Du budget et du crédit public. 5^e édition, 1891. Deux volumes in-8. Paris, *Guillaumin et C^{ie}*.
- L'Algérie et la Tunisie. Un volume in-8. 2^e édition, 1896. *Guillaumin et C^{ie}*.
- Précis d'économie politique. Un volume in-18. 4^e édition, 1895. *Delagrave*.
- L'État moderne et ses fonctions. 2^e édition. Un volume in-8. *Guillaumin et C^{ie}*, 1891.
- Le Collectivisme, examen critique du nouveau socialisme. 3^e édition revue et augmentée d'une Préface. Un volume in-8. Paris, 1892, *Guillaumin et C^{ie}*.
- Un chapitre des mœurs électorales en France, en 1889-93. Brochure in-8. *Librairie Guillaumin et C^{ie} et Librairie Chaix*.

ÉCONOMISTES ET PUBLICISTES CONTEMPORAINS

TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE
D'ÉCONOMIE
POLITIQUE

PAR

PAUL LEROY-BEAULIEU

MEMBRE DE L'INSTITUT
PROFESSEUR D'ÉCONOMIE POLITIQUE AU COLLÈGE DE FRANCE
DIRECTEUR DE L'*Economiste français*

DEUXIÈME ÉDITION

ANNEXE

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

PARIS

LIBRAIRIE GUILLAUMIN ET C^{ie}

Éditeurs de la Collection des principaux Économistes, du Journal des Économistes,
du Dictionnaire de l'Économie politique,
du Dictionnaire du Commerce et de la Navigation.

RUE RICHELIEU, 14

1896

TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE
D'ÉCONOMIE POLITIQUE

D'ÉCONOMIE

POLITIQUE

PAUL BERTHOUILLON

DEUXIÈME ÉDITION

ANNEXE

TABLEAU DES MATIÈRES

TABLEAU DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

CINQUIÈME PARTIE

La circulation des Richesses.

LIVRE IV

LE COMMERCE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

CHAPITRE PREMIER

LE COMMERCE INTÉRIEUR

LE PRIX. — SA NATURE. — LES PRIX DE GROS ET LES PRIX DE DÉTAIL.

Le prix. — Définition du prix. — Influence de la monnaie et influence du crédit sur les prix.	1
Importance du prix comme facteur économique. — Il constitue le phénomène directeur de la production et de la consommation.	4
Les prix de gros et les prix de détail. — Raisons générales de l'écart entre eux.	6
Exemples d'écarts excessifs et pernicioeux entre le prix de gros et le prix de détail.	10
Une cause spéciale du renchérissement des denrées au détail : l'excès du nombre des commerçants et la réduction de la clientèle de chacun d'eux.	16
De l'intervention de l'État dans le commerce de détail.	18
Les seuls correctifs efficaces des trop grands écarts entre les prix de gros ou les prix des matières premières et les prix de détail ou les prix des objets fabriqués : « les grands magasins » et les sociétés coopératives de toutes sortes. — Un exemple éclatant de société coopérative.	19
Principes sur lesquels reposent « les grands magasins ». — Leur efficacité.	25
Les devoirs de l'État relativement au commerce intérieur.	31

CHAPITRE II

LES ENTENTES OU COALITIONS ENTRE PRODUCTEURS

De la formation et des caractères divers des ententes entre producteurs.	35
Exemples de coalitions gigantesques de producteurs et des échecs qu'elles ont subies.	38
Les différentes catégories d'ententes entre producteurs : les <i>corners</i> , les <i>pools</i> , les <i>trusts</i> et les <i>kartelle</i>	40
Les grands <i>trusts</i> américains : leurs vicissitudes.	43
Légitimité ou illégitimité des syndicats ou ententes de producteurs. — Les obstacles qu'ils rencontrent.	48
De la conduite à tenir par les gouvernements à l'égard des syndicats de producteurs : <i>pools</i> , <i>trusts</i> , <i>corners</i> , <i>kartelle</i>	50
Antiquité et innocuité définitive des tentatives d'accaparement.	58
Prétention que les ententes entre producteurs doivent aboutir à la constitution de monopoles d'État.	64

CHAPITRE III

LE COMMERCE INTERNATIONAL. — LIBRE ÉCHANGE ET PROTECTION

Antiquité et priorité du commerce international. — Sa nécessité, d'une part ; sa fonction stimulante, de l'autre part. — Les formes primitives de ce commerce.	68
Importance relative du commerce intérieur et du commerce extérieur.	71
Les quatre grands avantages du commerce international.	72
Plus un pays est restreint comme territoire et comme population, plus la liberté commerciale internationale lui est utile.	82
Les objections faites à la pleine liberté commerciale. — Les arguments protectionnistes généraux	86
Arguments protectionnistes spéciaux — Les peuples neufs ou encore peu développés et les industries naissantes ; les peuples jusque-là protégés et les industries existantes	89
Examen de la valeur respective des arguments pour et contre la liberté commerciale internationale.	97
Les traités de commerce. — Leurs avantages. — Les traités exclusifs. — Les conventions différentielles. — Les unions et les liges douanières	107
De l'incidence générale des droits de douane. — Le régime des primes	117

CHAPITRE IV

DE LA DISTRIBUTION DES MÉTAUX PRÉCIEUX DANS LE MONDE. — LES PAIEMENTS INTERNATIONAUX. — LE CHANGE, SA NATURE, SES EFFETS

Les trois modes par lesquels les métaux précieux se distribuent entre les nations.	123
Du mécanisme par lequel les métaux précieux se proportionnent aux besoins des divers pays : le change.	129
La hausse du taux de l'escompte. Ses effets directs.	138

Les effets indirects de la hausse du taux de l'escompte.	141
Les variations du taux de l'escompte à la Banque d'Angleterre depuis 1880. — Facilité croissante des règlements internationaux.	144
Cas de changes anormaux et où le pair ne peut pas se rétablir. — Les changes erratiques : pays ayant des étalons monétaires différents.	150
Second cas de changes erratiques : les pays à circulation de papier déprécié et à suspension, en fait, sinon en droit, du remboursement des billets en espèces ; le cours forcé.	153
Les très bas cours du change des pays à finances dérégulées ne viennent nullement de la rareté des métaux précieux dans le monde. — Un pays pourrait théoriquement jouir d'une circulation relativement stable, dans certaines conditions, sans espèces métalliques.	158
De l'effet de la baisse des changes sur les relations internationales. — De la concurrence des pays à change déprécié avec les pays à change normal.	163
La doctrine de « la balance du commerce » ; démonstration de son inexactitude.	175
La balance économique est très différente de la balance du commerce.	182
Les divers cas d'excédent des importations sur les exportations ou réciproquement et leur signification.	186
Un pays peut faire abus de la monnaie métallique. — De l'épargne de cette monnaie. — Les <i>Clearing houses</i>	189

SIXIÈME PARTIE

Théorie de la consommation et de l'usage des Richesses.

CHAPITRE PREMIER

LA CONSOMMATION. — L'ENTRETIEN. — CLASSEMENT DES DIFFÉRENTES CONSOMMATIONS

La consommation et l'usage des richesses rentrent dans la science économique.	195
De la consommation et des destructions de valeurs.	200
De l'entretien des objets. — De l'inégalité des différentes races à ce sujet	202
De la consommation en commun de certains biens.	205
En quel sens la consommation commande et dirige la production.	207
Des différentes catégories de consommations.	209

CHAPITRE II

L'ÉCONOMIE, L'AVARICE ET LA PRODIGALITÉ

Aspect général de l'économie, de l'avarice et de la prodigalité, au point de vue de leurs conséquences sociales.	214
Les deux importantes découvertes de la science économique en ce qui concerne l'économie et la prodigalité.	218

Le placement, sa nature; il constitue une des fonctions sociales les plus délicates et les plus considérables.	222
La destruction par négligence ou caprice d'objets utiles constitue une perte pour la société tout entière. — Effets passagers de la destruction.	224
Si utile qu'elle soit, l'épargne ne saurait être le but de la vie. — Les critiques de l'épargne.	226
L'ordre et la hiérarchie des consommations.	229
Le besoin de parure et d'ornement est le principal stimulant de la civilisation. — Importance du sentiment religieux et du culte à ce point de vue.	234

CHAPITRE III

LE LUXE

Les quatre usages que l'homme peut faire de l'augmentation de sa force productive.	237
La question du luxe est mixte, relevant à la fois de la morale et de l'économie politique.	239
Difficulté de la définition du luxe.	239
Les amis et les ennemis du luxe.	241
Évolution historique des consommations privées et du luxe.	246
Le luxe des temps primitifs : l'hospitalité, etc.; il comporte un grand gaspillage.	249
Le luxe moderne : première origine collective et religieuse. — Avantages du luxe moderne et sain. Ses caractéristiques.	252
Le luxe des temps de décadence et des couches decadentes. — Le luxe condamnable.	259
Avantages du luxe sain.	262
Préjugés économiques ou vulgaires sur le luxe. — La suppression du luxe restreindrait le progrès social et diminuerait indirectement, suivant toutes les probabilités, la production même et la qualité des objets communs.	263
L'influence stimulatrice du luxe.	266
La politique relative au luxe. — Les lois et les impôts somptuaires.	274

CHAPITRE IV

LA FONCTION SOCIALE DE LA FORTUNE

La fonction économique et la fonction sociale de la fortune. — Différence entre ces deux fonctions. — La richesse est à la fois un moyen de jouissance et un pouvoir d'administration. — Ce dernier caractère doit toujours prévaloir sur le premier.	282
La première fonction sociale de la fortune consiste à seconder la recherche du progrès et à contribuer aux expérimentations et essais que celui-ci exige.	285
La deuxième fonction sociale de la fortune consiste dans les œuvres de patronage et de philanthropie rémunératrice.	288
La troisième fonction sociale de la fortune consiste dans le patronage gratuit; les œuvres non rémunératrices.	293

CHAPITRE V

DES LOISIRS ET DES REPOS

- L'accroissement des loisirs est un des principaux emplois que l'homme puisse faire de l'augmentation de sa force productive. 297
- Le postulat de Stuart Mill et celui des socialistes en matière de loisirs. 299
- Théorie que la diminution de la journée de travail accroît la production. — Examen de cette allégation. — Dangers d'une excessive intensité de travail. 305
- Grandes diversités de l'intensité du travail suivant les races, les climats, les professions. — Nécessaire inégalité de la durée de la journée suivant les mêmes éléments. 308

CHAPITRE VI

L'ASSURANCE

- L'assurance ; sa nature ; ses avantages. 311
- Les inconvénients de l'assurance ; elle est une institution coûteuse ; elle porte à la négligence, aux fraudes et à l'augmentation des sinistres. 318
- Origines et évolution des assurances. — Les branches les plus anciennes : les assurances maritimes et les assurances contre la maladie. 323
- Les assurances municipales. — Naissance et essor des assurances contre l'incendie. 326
- Branches d'assurances plus récentes. — Les assurances sur la vie : influence des anciens emprunts d'États à ce sujet. 328
- Conditions nécessaires pour l'application de l'assurance à une branche de sinistres. 329
- Les assurances privées et les assurances d'État : mérites et inconvénients respectifs. — Proportions des sinistres pour les grandes et les petites assurances. 332
- Raisons alléguées en faveur du monopole des assurances par l'État. — Insuffisances de ces raisons. 339
- De l'intervention de l'État et d'une législation spéciale pour certaines catégories d'assurances ou d'assurés : les assurances contre les accidents, les maladies, la vieillesse. — L'assurance obligatoire contre les accidents du travail en Allemagne et autres pays. 349
- Les assurances privées contre la maladie et le dénuement de la vieillesse. — Les sociétés de secours mutuels. 367
- L'assurance obligatoire d'État contre la maladie en Allemagne. 371
- L'assurance obligatoire d'État contre le dénuement de la vieillesse et l'invalidité. — Le système allemand. 375
- Coût probable d'un système général sérieux d'assurances officielles contre la vieillesse et l'invalidité. 378
- Contributions de l'État, des ouvriers et des patrons dans le système allemand. — Le système danois. 383
- Du système de la couverture ou de la capitalisation et du système de la répartition. — Mérites et inconvénients respectifs. 385
- Défauts du système de la couverture ou de la capitalisation dans une assurance d'État. 394

Du système atténué des subsides donnés par l'État aux assurances ouvrières.	397
Du champ ouvert aux assurances privées et libres et de la meilleure exploitation du vaste domaine de l'assurance.	400

CHAPITRE VII

DES INTERRUPTIONS D'ÉQUILIBRE ENTRE LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION.
LES CRISES COMMERCIALES

Caractéristiques des crises commerciales ou économiques. — Les deux natures diverses de ces crises : 1° les crises commerciales ou financières ; 2° les crises économiques générales.	404
Causes générales des crises commerciales. — Pourquoi celles-ci sont plus fréquentes dans le monde moderne. — Elles n'étaient, cependant, pas inconnues dans l'antiquité et au moyen âge.	407
Atténuation graduelle de l'intensité des crises commerciales et de leur action sur la société.	410
Ancienneté des crises commerciales.	415
Les crises commerciales locales : crises de disette.	418
Les crises économiques générales, crises dites d'abondance ou de surproduction. — Examen du problème de la surproduction générale ou partielle.	419
Classification des produits suivant l'extensibilité de leur débouché. — Marchandises à débouché assez rapidement extensible.	420
Deuxième catégorie de marchandises, celles dont la consommation n'est pas extensible ou peu extensible.	427
Examen de la première catégorie de crises. Les crises commerciales et financières : leurs causes et leur évolution.	430
Exemples de crises commerciales et financières.	433
Les crises se rattachant aux guerres et accompagnant ou suivant le rétablissement de la paix.	446
Les crises qui résultent de grandes perturbations monétaires	449
Les crises économiques générales ou crises de progrès dans la production : en quoi elles diffèrent des crises commerciales ou financières proprement dites	450
Prétention absurde que les crises résultent d'un défaut de direction unitaire dans la production.	452
Des remèdes ou des palliatifs aux crises. — Grande question de l'expérience héréditaire et de l'expérience individuelle.	453

CHAPITRE VIII

L'INDIGENCE. — LE PAUPÉRISME. — L'ASSISTANCE. — LES SANS-TRAVAIL

L'indigence. — Tendance de la plupart des écrivains à ne l'attribuer qu'à une seule cause.	456
L'indigence s'est rencontrée et se rencontre dans tous les temps et tous les pays, primitifs ou civilisés.	459
Les quatre principales causes de l'indigence.	462
De la proportion des indigents dans la société contemporaine.	465

De l'assistance publique, facultative ou obligatoire. — Absence de base de cette dernière.	473
Examen de la loi des pauvres en Angleterre. — Inconvénients de la charité légale dans ce pays.	480
L'assistance aux États-Unis. — L'assistance légale obligatoire ne va pas sans une privation ou une mutilation de la liberté.	488
Abus des bureaux de bienfaisance en France.	491
Précautions qui s'imposent à l'assistance privée.	492
Le système d'Elberfeld.	494
Les sans-travail. — Le droit au travail.	496

SEPTIÈME PARTIE

De la population. — L'émigration. — La colonisation.

CHAPITRE PREMIER

POSITION DU PROBLÈME DE LA POPULATION. — LA DOCTRINE DE MALTHUS

Les deux points de vue principaux auxquels on peut considérer le problème de la population	507
Exposé de la doctrine de Malthus.	510
Les prédécesseurs de Malthus. — Partisans et adversaires. — Place occupée par l'école dans la science.	515
Inutilité ou insuffisants effets de la réduction de la prolificité dans un pays, si une réduction analogue ne se réalise pas dans la généralité des autres pays.	527
Circonstances générales actuelles qui préservent le monde d'un encombrement prochain et circonstances éventuelles qui pourront le garantir de l'excès universel de population.	530
Parabole des trois Malthus.	532
Calculs absurdes sur l'encombrement prochain du monde.	537
Examen de l'argument analogique de Malthus, tiré de la physiologie générale.	541
Examen de l'argument statistique de Malthus. — Insuffisance de ses renseignements statistiques. — Mesure de la tendance à l'accroissement de la population aux États-Unis, en Angleterre, en Allemagne, en Belgique.	546

CHAPITRE II

INFLUENCE RÉELLE DE LA CIVILISATION SUR LE MOUVEMENT DE LA POPULATION.
LA CIVILISATION TEND A DIMINUER GRADUELLEMENT LA FÉCONDITÉ

Le critérium de la doctrine de Malthus : idées qu'émettait Malthus sur la population française et sur l'influence de la petite propriété.	572
---	-----

Exemple du ralentissement du taux d'accroissement de la population en France, puis de l'arrivée de ce pays à la période stationnaire.	577
Causes du changement du taux de la natalité en France.	592
Démonstration de la tendance générale chez tous les peuples civilisés à l'amointrissement de la natalité; cet amointrissement est en proportion de l'aisance et du développement des idées et des mœurs démocratiques. — La Belgique.	593
Même démonstration continuée : la Suisse.	602
Comparaison du taux de la natalité dans tous les pays d'Europe et de l'allure de ce taux depuis vingt ans.	603
La natalité dans les anciens États de l'Union américaine du Nord.	611
La vraie loi de la population : la civilisation réduit considérablement la natalité. — Moyens proposés pour enrayer cette réduction.	613
La civilisation amène un retard dans l'âge des mariages. — Conséquences de ce retard. — La mesure de la fécondité conjugale par âges.	618
Le mouvement féministe. — Influence qu'il peut exercer sur la natalité.	623
Cas des pays encore primitifs où l'excès de la natalité, relativement à la rareté des capitaux, entretient la gêne.	626
Les dangers économiques et moraux d'une population strictement stationnaire et d'une trop faible natalité.	627
Résumé de la doctrine sur la population.	631

CHAPITRE III

L'ÉMIGRATION ET LA COLONISATION

L'émigration, dans l'état présent du monde, est une des fonctions qui s'imposent à un peuple adulte et sain.	633
De la colonisation. — Sa fonction essentielle en économie politique.	639
Pays et races où la civilisation ne peut naître spontanément et qui doivent la recevoir par importation. — Dans nombre de cas, la civilisation, une fois importée, devra être maintenue par la continuation indéfinie d'une certaine direction extérieure.	642
Les particuliers ne suffisent pas à l'œuvre d'initiation des contrées barbares à la civilisation, ni à leur direction permanente.	646
La colonisation est un fait beaucoup plus complexe que la simple ouverture de débouchés commerciaux. — Elle implique l'action directe et méthodique d'un peuple civilisé sur un territoire étranger.	646
On ne doit pas laisser accaparer toutes les terres vacantes ou barbares par un ou deux peuples seulement. — L'absence de colonies peut équivaloir, un jour, pour un vieux peuple, à la séquestration.	649
Variété des avantages que les colonies bien conduites procurent à la mère patrie.	652
Des différentes sortes de colonies. — De leur administration. — La déportation. — Les compagnies à chartes ou les compagnies concessionnaires. — Les missionnaires.	657
Les dépenses de la colonisation.	661

HUITIÈME PARTIE

L'État. — Le Socialisme. — L'Impôt.

CHAPITRE PREMIER

L'ÉTAT. — SA NATURE. — SES FONCTIONS

Nature de l'État. — Ses deux pouvoirs de contrainte réglementaire et de contrainte fiscale.	665
Commencements et évolution de l'État.	668
L'État n'a aucune supériorité naturelle et nécessaire d'intelligence ou de moralité sur les autres éléments sociaux. — Absurdité des métaphores qui assimilent l'État dans la société au cerveau dans le corps humain.	670
L'État ne doit pas être confondu avec la Société. — Entre l'État et l'individu il y a les groupements libres de toutes sortes.	674
Les principales fonctions de l'État : 1° La fonction de sécurité, son étendue, sa suprême importance.	678
2° La seconde fonction de l'État : les services communs manifestement utiles qui ne peuvent être efficacement constitués sans le recours à la contrainte réglementaire ou à la contrainte fiscale	681
3° La troisième fonction de l'État : la fonction de conservation et d'amélioration des conditions générales d'existence et de bien-être de la nation.	683
4° La quatrième fonction de l'État : l'État organe et sanction du droit. — Nature et limites de cette sanction.	684
5° Cinquième fonction de l'État : contribution au progrès général de la civilisation.	688
Prétendue sixième fonction de l'État. La fonction d'exemple : l'État patron et patron modèle.	689
Motifs de modestie qui doivent s'imposer à l'État.	693
Une autre raison de limitation des attributions de l'État : la conservation intacte de la liberté de la nation et des citoyens.	697
L'État n'est pas l'agent général du progrès dans les sociétés humaines, il n'est et ne peut être qu'un auxiliaire.	699

CHAPITRE II

LE SOCIALISME

Définition du socialisme.	703
Les différentes sortes ou différents degrés du socialisme.	707
Résumé des développements antérieurs de cet ouvrage sur le socialisme.	709

Le socialisme intégral ou collectivisme n'a pas de loi de répartition. — La reconstitution d'une sensible inégalité des conditions s'opérerait sous le régime de Marx par le trafic des Bons de travail.	716
Manque de boussole et de direction de la production en régime collectiviste.	723
Il est faux que toute richesse vienne du travail. — La richesse vient, pour la plus grande partie, de l'esprit d'invention et de combinaison auquel se rattache étroitement le capital.	725
Le socialisme conduirait, en fin de compte, à un individualisme beaucoup plus effréné et plus stérile que celui qui existe dans la société actuelle.	734

CHAPITRE III

L'IMPÔT

Définition et nature de l'impôt.	736
Il résulte de la nature et de l'objet de l'impôt que tous doivent y contribuer, sans autre exception que celle des indigents, exception qui tient à la force des choses, non à une question de principe.	739
La spécialité et la généralité de l'impôt. — L'impôt personnel et l'impôt réel.	745
L'impôt proportionnel et l'impôt progressif. — Les quatre règles d'Adam Smith. — Ce que l'on appelle les facultés du contribuable.	748
Exemples historiques d'un système d'impôt progressif.	761
Prétendues atténuations de l'impôt progressif, leur inefficacité.	763
Stérilité relative de l'impôt progressif; autres inconvénients.	766
L'unité et la multiplicité de l'impôt.	767
Comparaison du capital et du revenu comme base principale de l'impôt.	770
Les impôts directs et les impôts indirects. — Avantages et inconvénients de chacune de ces catégories d'impôts.	777
L'incidence et les répercussions de l'impôt. — Influence incalculable de la loi de substitution.	791
Le système de la diffusion de l'impôt.	796

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU QUATRIÈME VOLUME

Un fascicule annexe contient la Table analytique des quatre volumes.

TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE D'ÉCONOMIE POLITIQUE

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES QUATRE VOLUMES

A

Abolition. — L'abolition de l'esclavage et ses résultats, I, 517.

Abstinence. — Voir au mot *Épargne*.

Accaparement. — Les ententes ou coalitions entre producteurs et les syndicats d'accaparement; leur nature, les obstacles qu'ils rencontrent, IV, 35 à 69. — Antiquité et innocuité relative ou définitive des tentatives d'accaparement, IV, 58 à 63. — Thalès de Milet, accapareur, IV, 59 à 60.

Accidents. — Répartition des diverses catégories d'accidents, I, 437, *id.* 438, note.

L'assurance obligatoire allemande contre les accidents, IV, 342 à 343.

Proportion des accidents professionnels en Allemagne, en Suède, en Finlande et en Norvège, IV, 352 à 354. — Les Sociétés libres françaises d'assurances contre les accidents, IV, 354. — L'assurance obligatoire contre les accidents en Allemagne, Autriche, etc., IV, 354 à 366.

Voir aussi au mot *Assurance*.

Acier. — La baisse caractéristique du prix de l'acier prouve que les entrepreneurs ne peuvent retenir pour eux l'avantage des découvertes ou inventions, II, 205

Act. — L'*Act de 1844* sur la Banque d'Angleterre, III, 593. (Voir au mot *Banque*.) — Le *Bland Act*, le *Sherman Act*. (Voir aux mots *Bland*, *Sherman*, *Argent* et *Monnaies*.)

Action. — Le principe de la moindre action, I, 145.

Actions. — Leur utilité pour le développement de l'épargne, I, 283. — Les petites coupures d'actions, les actions privilégiées, services qu'elles peuvent rendre, I, 283.

Adaptation. — Difficulté d'adaptation des tarifs des salaires aux méthodes nouvelles, I, 429. — Nécessité d'adaptations sociales pour parer aux inconvénients des machines, I, 429; *id.* 438.

Adulterations. — Voir au mot *Sophistications*.

Age. — Les émigrants classés par âge, IV, 557. — Le retard dans l'âge des mariages en France, en Angleterre, en Prusse, IV, 618 à 620. — La fécondité conjugale aux différents âges, IV, 621 à 623.

Agricole (Crédit). — III, 395, Voir au mot *Crédit*.

Agricole (Production). — Son montant brut et net en France, I, 568; *id.* 757.

Agricoles (Banques). — II, 607 à 616, *id.* 618 à 619. (Voir aussi aux mots *Coopération*, *Raiffeisen*, *Syndicats*.)

Agricoles (Machines). — Réfutation de l'allégation qu'elles n'augmentent pas la production, mais diminuent simplement la main-d'œuvre employée, I, 405.

Agricoles (Salaires). — Enorme écart des salaires agricoles d'un lieu à un autre, II, 249; *id.* 301. — Variation des salaires agricoles depuis 1700, II, 305 à 309. — Salaires des ouvriers nourris et non nourris, 308 à 309. — La productivité du

travail est la principale influence qui détermine les salaires des ouvriers agricoles, II, 310 à 341 — Le revenu moyen d'une famille agricole depuis 1700, II, 311, note. (Voir aussi au mot *Salaires*).

Agricoles (Syndicats). — Voir au mot *Syndicat*.

Agriculture. — Augmentation de la production agricole par les machines, I, 405. — La grande production dans l'agriculture, I, 469. — De l'ordre historique des cultures, I, 748. — Le revenu net foncier rural, I, 756 à 759 — Les salaires agricoles, I, 758. — De l'application aux progrès agricoles de la loi sur la valeur décroissante, I, 767. — Prévisions du chimiste Berthelot sur l'avenir de l'agriculture, I, 778 à 780.

Rôle de la classe riche dans l'agriculture, I, 760 à 762; II, 29; IV, 286 à 288.

Le ralentissement de l'accroissement de la population chez les peuples civilisés est la cause réelle de la crise agricole, IV, 531.

Voir aussi aux mots *Culture*, *Propriété*.

Agronomiques (Progrès). — Voir au mot *Progrès*.

Airain (Loi d'). — II, 253; *id.* 254; *id.* 260; *id.* 261.

Aisance. — L'aisance et l'opulence tendent à restreindre le développement de la population, IV, 543 à 547; *id.* 549; *id.* 563; *id.* 574; *id.* 575 et 576; *id.* 592 et 593; *id.* 602; *id.* 608.

Alcool. — Légitimité de taxes énormes sur l'alcool, IV, 277. — Réduction récente de la consommation de l'alcool en Angleterre, IV, 278.

Alimentation. — Voir au mot *Nourriture*.

Allemagne. — Comparaison du nombre des fonctionnaires et des commerçants en Allemagne et en France, I, 482. — Nombre des professions en Allemagne, II, 481.

La coopération distributive en Allemagne, II, 585 et 586. — Les associations de crédit en Allemagne, II, 598 à 602; *id.* 606 à 613. (Voir aussi au mot *Coopération*.)

Budgets ouvriers et salaires en Allemagne, III, 229 à 232.

La transformation monétaire de l'Allemagne en 1873, III, 296.

La Banque de l'Empire allemand,

III, 628 à 638. (Voir aussi au mot *Banque*.)

Les assurances communales en Allemagne au moyen âge, IV, 326; *id.* 333. — Proportion d'activité des assurances privées et des assurances officielles non obligatoires en Allemagne, IV, 334.

L'assurance obligatoire allemande contre les accidents, IV, 342; *id.* 352 à 359.

L'assurance obligatoire d'Etat contre la maladie et le dénuement de la vieillesse en Allemagne, IV, 371 à 378; *id.* 383 à 384; *id.* 390 à 394.

Le nombre des indigents en Allemagne, IV, 471.

Le système d'assistance dit d'Elberfeld, IV, 494 à 496.

Les variations de l'effectif des mineurs depuis un quart de siècle en Allemagne, IV, 500 à 504.

L'accroissement de la population et la période de doublement en Allemagne, IV, 565 à 568.

Tableau de la natalité en Allemagne, IV, 605. — Fluctuation des taux depuis 1860, IV, 609 à 614.

Retard dans l'âge du mariage en Prusse, IV, 620.

Alliage (L'). — L'alliage dans les monnaies, III, 133.

Voir aussi au mot *Monnaie*.

Allmends. — Genre de propriété collective, I, 558. — Ils ne préviennent pas l'indigence, IV, 460.

Altruisme. — De l'altruisme et des sentiments altruistes en économie politique, I, 69, *id.* 71. — L'altruisme se montre surtout dans l'usage des richesses, I, 72. — Le principe de l'intérêt privé et celui de l'altruisme ne sont pas inconciliables; ils ont des sphères d'application différentes, I, 76; IV, 676 à 678.

Amé, administrateur et publiciste français. — IV, 412; *id.* 413.

Amélioration. — Les améliorations foncières, leur durée diverse, I, 581; *id.* 584. — La plupart seraient arrêtées par la suppression de l'héritage, I, 595. — Montant évalué des améliorations foncières dans le courant de ce siècle, I, 759. — Les améliorations foncières en Angleterre au XVIII^e siècle, I, 761 à 762.

Amendements. — Voir au mot *Amélioration*.

Amérique. — Voir aux mots

- États-Unis, Brésil, République Argentine, etc.*
- Ameublement.** — Le luxe des peuples modernes se porte surtout sur l'ameublement et le logement, IV, 240 et 241; *id.* 257.
- Amortissement.** — La perpétuité des capitaux grâce à l'amortissement, I, 228; II, 96 et 97.
- Analyse (L') industrielle** et la synthèse industrielle. — I, 364.
- Andrew** (Charles-M.), Publiciste anglais. — I, 42.
- Angleterre.** — Voir au mot *Grande-Bretagne*.
- Annone romaine.** — I, 42.
- Antagonisme.** — Examen de l'antagonisme entre les salaires et les profits, II, 285 à 289.
- Voir aussi aux mots *Bénéfices, Profits, Salaires*.
- Antiquité.** — Les emplois industriels de l'or et les trésors des temples et des rois dans l'antiquité, chez les Grecs et les Perses, III, 187 à 189. — Le crédit fait dans l'antiquité par les nations les plus développées à celles qui l'étaient le moins, III, 397. — Les banques chez les anciens, III, 420 à 426.
- Heureux effets des petits États dans l'antiquité, III, 428.
- Voir aussi aux mots *Grecs et Perses*, ainsi qu'à *Monnaie, Or, Argent*, etc.
- Appréciation.** — Ce que l'on entend par l'appréciation des métaux précieux, or ou argent, III, 221. — III, 268.
- Voir aussi aux mots *Or, Argent, Monnaie, Prix*.
- Apprentissage.** — Comment il influe sur les salaires, II, 335.
- Approvisionnement.** — Voir aux mots: *Accaparement, Capital*.
- Arbitrage.** — L'arbitrage en cas de grève, II, 455 et 456.
- Arbitragistes.** — Catégorie spéciale de banquiers, IV, 136 à 138. (Voir aussi au mot *Change*.)
- Argent.** — Production de l'argent, II, 43 et 44.
- Ses propriétés pour la fonction monétaire, III, 112 à 122. — Recherches de Soëtbeer sur la production de l'or et de l'argent depuis 1492, III, 116 à 119. — Les emplois industriels de l'or et de l'argent, III, 160 à 164; *id.* suivant les différents pays, III, 167 à 168; *id.* particulièrement en France, III, 330, note. — Rapport de valeur du cuivre à l'argent dans l'ancienne Égypte, III, 166, note.
- Rapports approximatifs de valeur de l'or et de l'argent chez les Grecs, III, 174 et 175. — Les causes du changement de ce rapport, III, 176 à 189. — Les trésors des temples et des rois dans l'antiquité, III, 188 à 189. — Les métaux précieux depuis la découverte de l'Amérique, production, dépréciation, III, 192 à 219. — Pour les détails de cette production et le *stock* restant, voir au mot *Or*.
- Fluctuations incessantes du rapport de valeur entre l'or et l'argent dans les temps modernes, III, 245 à 307. — Les achats d'argent par le Trésor américain, III, 253 à 258. — Suppression de la frappe de l'argent dans l'Union latine, III, 259.
- Proportions de l'or et de l'argent dans la production des métaux précieux depuis 1492, III, 239 à 244. — Du rapport de valeur entre les deux métaux, III, 241 à 307. — Absorption de l'argent par l'Orient, III, 289 et 290; *id.* 299 à 305.
- Causes réelles de la déchéance monétaire de l'argent, III, 306 à 307. — L'abandon de l'argent comme étalon n'est pas la cause de la baisse générale des prix, IV, 315 à 320.
- Fluctuations énormes de la valeur de l'argent lors de l'établissement et de la suppression du *Sherman Act*, III, 324 et 325.
- L'effet des droits de garantie en France sur la consommation industrielle de l'argent, III, 330, note.
- Hypothèse sur la valeur future de l'argent, III, 334; IV, 175.
- Voir aussi au mot *Monnaie*.
- Argentine (République).** — Mauvais emploi du capital des banques d'émission, III, 483. — Les abus des banques dites *nationales* III, 685. — Enormité du papier-monnaie et dépréciation du change, IV, 154 à 156; *id.* 159 à 160; *id.* 174.
- Aristocratique (Société).** — Le luxe des temps aristocratiques: il comporte un grand gaspillage, IV, 249 à 253. — Les temps aristocratiques cessent quand, au lieu d'entretenir des serviteurs, on fait des commandes à des ouvriers du dehors, IV, 251 à 254.
- Part du sentiment aristocratique dans les lois somptuaires, IV, 275.
- Aristophane.** — Cite, dans les *Grenouilles*, une application de la

loi monétaire, appelée actuellement loi de Gresham, III, 261 et 262.

Aristote. — Sur l'intérêt du capital, II, 72; *id.* 77. — Sur la valeur, III, 19; — IV, 59 et 60. — Sur l'accroissement de la population, IV, 515.

Armengaud (ainé). — Technicien français, auteur de *Meunerie et Boulangerie*, I, 173. — IV, 12; *id.* 18; *id.* 23.

Arméniens. — Leur habileté au commerce et aux affaires, I, 54.

Art. — Distinction de la science et de l'art en économie politique, I, 63. — Les œuvres d'art sont des capitaux, I, 249. — Les emplois de l'or et de l'argent dans les arts, III, 160 à 164; *id.* 167 à 168. — Ces emplois dans l'antiquité classique, III, 186 à 189.

Artels (Les). — Association de travailleurs en Russie, II, 665.

Artistes. — Enormes gains des artistes, et leurs causes, I, 159 et note; *id.* 679; *id.* 684; II, 333.

Artistique (Propriété). — I, 570.

Ascendante (Sève). — Voir au mot *Sève*.

Asiatiques (Peuples). — Concurrency à redouter de ces peuples, IV, 354; *id.* 461 à 465. — De la possibilité de la colonisation par les peuples asiatiques, IV, 660 et 661.

Voir aussi aux mots *Chine*, *Japon*, *Indes*.

Asservissement. — L'accroissement des pauvres dans le système de l'assurance obligatoire, IV, 491.

Voir aussi au mot *Esclavage*.

Assignats. — III, 373 et 374.

Assistance publique. — Trop facile elle entrave la capitalisation, I, 287. — La loi sur l'assistance médicale en France, IV, 375.

Le système danois d'assistance publique, IV, 384 à 385.

Examen de la légitimité et de l'utilité de l'assistance légale obligatoire, IV, 473 à 480. — La commune est une très mauvaise base à un système d'assistance obligatoire, IV, 478.

La loi des pauvres en Angleterre, IV, 480 à 488. — L'assistance obligatoire inutile ou supprime la liberté individuelle et familiale, IV, 488 à 491.

Les abus des bureaux de bienfaisance en France, IV, 491 à 492.

Le système d'Elberfeld, IV, 494 à 496.

Les sans-travail, examen de la doctrine du droit au travail, IV, 496 à 506.

Voir aussi aux mots *Indigence*, *Paupérisme*.

Association. — La division du travail a tendance à se proportionner à l'esprit d'association, I, 363.

L'association est nécessaire et difficile pour les petits propriétaires, II, 13.

L'association entre gens de même métier est prohibée par la Révolution française et jusque vers le milieu du second Empire, II, 385 à 401.

L'association internationale des travailleurs, II, 417.

Mot curieux de Proudhon contre l'association, II, 624.

Les associations de capitaux et les associations de personnes, IV, 324.

Goût naturel de l'homme pour l'association, IV, 676 à 678.

Voir aussi aux mots *Coopération*, *Corporation*, *Sociétés*, *Syndicats*, *Trades Unions*.

Assurances. — Facilités qu'elles donnent à l'épargne, I, 283. — L'avisement de l'intérêt déjoue les combinaisons d'assurances sur la vie, II, 471, note. — Les deux systèmes d'assurances sur la vie : la couverture et la répartition; graves défauts de ce dernier, II, 428 à 429, note. — Les sociétés américaines dites coopératives d'assurance sur la vie, leurs inconvénients, II, 429, note; *id.* IV, 389.

L'un des grands avantages du commerce international est de constituer une assurance mutuelle entre les nations, IV, 76 à 77.

L'assurance en général et ses applications, IV, 311 à 403.

L'assurance, sa nature, ses avantages, IV, 312 à 314. — Tout en étant utile, l'assurance est une combinaison coûteuse; elle prend plus au groupe entier assuré qu'elle ne lui rend matériellement, IV, 314 à 318. — L'assurance accroît le nombre des sinistres, IV, 318 à 320. — Mesures pour prévenir les fraudes, IV, 320 à 322.

Origines et évolution de l'assurance, IV, 328. — Les sociétés mutuelles et les sociétés capitalistes d'assurance, IV, 324. — Les assurances municipales, 326. — Naissance

des assurances libres contre l'incendie, IV, 327. — Branches d'assurance plus récentes, les assurances sur la vie, IV, 328.

Conditions nécessaires pour l'application de l'assurance à une branche de risques, IV, 329 à 332.

Les assurances privées et les assurances d'Etat; mérites et inconvénients respectifs, IV, 332 à 337. — L'assurance libre des classes riches, aisées et pauvres; celles-ci profitent plus que la première de ce genre d'assurance, IV, 335 à 338. — Raisons alléguées en faveur du monopole par l'Etat de toutes les assurances importantes; vanité de ces arguments, IV, 339 à 349. — Analyse des revenus et des dépenses des sociétés d'assurance contre l'incendie en France, IV, 340; *id.* 395. — L'assurance impériale allemande contre les accidents, IV, 342 et 343. (Voir aussi plus bas).

De l'intervention de l'Etat et d'une législation spéciale pour certaines catégories d'assurances ou d'assurés, IV, 349 à 352. — Le contrôle des assurances aux Etats-Unis, IV, 351. — La proportion des accidents professionnels, en divers pays, IV, 352 à 353. — Les sociétés libres françaises d'assurances contre les accidents, IV, 354. — Inconvénients de l'assurance obligatoire, IV, 354 à 356. — Organisation et fonctionnement du système allemand d'assurance obligatoire contre les accidents professionnels, IV, 356 à 359. — Le système de la couverture et le système de répartition, IV, 359.

— L'assurance obligatoire contre les accidents du travail en Autriche, IV, 359 à 362. — La législation dans les pays scandinaves, IV, 363. — Situation de la même question en France, IV, 363 à 366.

Les assurances privées contre la maladie et le dénuement de la vieillesse, IV, 367. — Les sociétés de secours mutuels en France, IV, 367 à 371.

L'assurance obligatoire d'Etat contre la maladie en Allemagne, IV, 371 à 375. — Même assurance contre l'invalidité et la vieillesse, IV, 375 à 378. — Coût d'un système général sérieux d'assurances officielles contre la vieillesse et l'invalidité, IV, 378 à 383.

Projet et base d'une caisse nationale d'assurance contre la vieillesse

en France, IV, 380, note; *id.* 397 à 400.

Contribution de l'Etat, des ouvriers et des patrons dans le système d'assurances allemand, IV, 383 à 384. — Le système danois dit d'assurance populaire, IV, 384.

Le fonctionnement comparé du système de couverture et de capitalisation et du système de répartition, IV, 385 à 394. — Une correction nécessaire au système de la couverture, IV, 388. — Le système mixte suivi en Allemagne, IV, 390 à 393. — Ses dangers pour l'avenir, IV, 393 à 394. — Défauts particuliers du système de la couverture dans une assurance d'Etat, IV, 394 à 397. — Du système atténué des subsides donnés par l'Etat aux assurances ouvrières, IV, 397 à 400.

Champ ouvert aux assurances privées et libres, et non encore exploité, IV, 400 à 403.

Atelier. — Création de l'atelier, I, 298. — Opposition de l'atelier et de la fabrique, I, 444. — Les petits ateliers ne travaillant qu'à façon, I, 446.

Ateliers mécaniques. — Voir au mot *Machines*.

Atkinson (Edouard), statisticien américain. — Son mot frappant sur la production agricole et la rente de la terre, I, 770. — II, 41, note. — II, 315; *id.* 319; *id.* 325; *id.* 352; *id.* 360. — II, 485. — IV, 300.

Attrayant (Travail). — Exposé de cette théorie, I, 145. (Voir aussi au mot *Fourier*.)

Aucoc, jurisconsulte et publiciste français, III, 345.

Aulnis de Bourouill, économiste hollandais. — I, 265, note. — I, 572. — I, 582. — II, 23 et 24. — II, 151.

Auspitz (Rudolph) et **Richard Lieben**. — Sur les prix, I, 89.

Australie. — Abus et catastrophes des banques d'Australie, III, 492; *id.* 495.

Voir aussi aux mots *Or* et *Argent*.

Autonome. — (Le producteur) I, 293. (Voir au mot *Producteur*.)

Les tarifs autonomes (de douanes), leurs inconvénients, IV, 105 à 106.

Autriche. — L'assurance obligatoire contre les accidents en Autriche, IV, 359 à 362.

Le taux de la natalité en Autriche, IV, 605 à 609

Autrichienne (École). — Son originalité en économie politique; intérêt de ses recherches et de ses observations, I, 67; *id.* 80; *id.* 186; *id.* 199; *id.* 200; *id.* 246; *id.* 490. — II, 140, note; *id.* 291. — III, 16; *id.* 21; *id.* 29. — La théorie autrichienne de la valeur, III, 16 à 44.

Voir aussi aux mots *Valeur*, *Capital*, *Menger*, *Böhm Bawerk*, *Wieser*.

Auxiliaires (Les professions). — Voir au mot *Profession*.

Avarice. — L'avarice, l'économie et la prodigalité, IV, 214 à 236.

— Description de l'avarice, IV, 216. — Elle est souvent destructrice de richesses, IV, 217. (Voir aussi au mot *Economie*.)

Avenel (Vicomte d'), publiciste français. — I, 616, note. — I, 747.

— IV, 27; *id.* 28; *id.* 29; *id.* 30; *id.* 36.

Aztèques (Les). — I, 381.

B

Babled, publiciste français. — IV, 40; *id.* 43; *id.* 46; *id.* 51; *id.* 52; *id.* 57; *id.* 61.

Bagehot, économiste anglais. — Il met en lumière l'influence des hommes exceptionnels et de l'esprit d'imitation, I, 312, note. — I, 344. — Sur les avantages des jeunes maisons audacieuses, relativement aux vieilles maisons enrichies, I, 460; *id.* 658; III, 392.

Sur le crédit, III, 387; *id.* 388; *id.* 390; *id.* 391; *id.* 392; *id.* 395; *id.* 403; *id.* 425; *id.* 428; *id.* 433; *id.* 435; *id.* 475 et 476; *id.* 491 et 492; *id.* 497 et 498; *id.* 500; *id.* 511 et 512; *id.* 514; *id.* 552; *id.* 579; *id.* 580; *id.* 587; *id.* 599; *id.* 604; *id.* 605; *id.* 622; *id.* 662; *id.* 663; *id.* 664; *id.* 668. — Sur le rôle des banques en temps de crise, IV, 441 et 442. — IV, 445. — Sur la puissance sociale de l'imitation, IV, 730, note.

Bail. — Durée variable des baux, I, 582, note, et II, 23, 24.

Voir aussi aux mots *Fermage*, *Fermier*.

Balance du commerce. — Examen de la doctrine dite de ce nom; son inexactitude, IV, 475. — Preuves à l'encontre tirées de l'Angleterre, de la France, et autres

contrées, IV, 476 à 479. — Raisons de l'excédent des importations sur les exportations dans les vieux pays riches, IV, 479 à 480. — La balance des paiements est très différente de la balance du commerce, IV, 482. — Éléments divers de la balance des paiements, IV, 482 à 485. — Cas divers de l'excédent des importations sur les exportations et réciproquement, et leur signification IV, 486 à 489.

Banque. — Caractères des premiers établissements de banque, III, 402. — Les banques de dépôts chez les anciens, III, 422; *id.* 429.

L'origine des banques est dans le change des monnaies, III, 425. — Les premières opérations des banques ne furent pas des opérations de crédit, III, 429.

Opérations normales des banques, III, 429 à 431.

Description des premières banques du moyen âge et des temps modernes, les banques de virements et de dépôts, III, 432 à 440.

La monnaie de banque, sa supériorité sur la monnaie réelle, III, 436. — La Banque de Hambourg et le *mark banco*, III, 438.

L'évolution des banques les amène à faire des opérations de crédit, III, 441. — L'emploi des dépôts, III, 442. — Le papier de commerce, III, 442. — Mécanisme du crédit commercial, le billet à ordre, III, 444. — La lettre de change, III, 447. — Conditions rigoureuses des engagements commerciaux, III, 449 à 450.

L'escompte commercial constitue la principale fonction des banques ordinaires, III, 450. — Les deux dégénérescences de l'escompte: les lettres de change des consommateurs, le papier de complaisance ou de circulation, III, 453 à 456. — Le chèque, sa nature, sa fonction, le chèque barré, III, 456 à 458.

Le billet de banque, ses origines, III, 459. — Les billets de banque et leurs analogues dans la Chine du moyen âge, III, 459 à 462; *id.* dans le Japon féodal, III, 462.

Utilité du billet de banque pour le détenteur et le banquier, même au cas où le billet est couvert par l'encaisse métallique, III, 462 à 467. — Avantages directs et indirects du billet de banque pour le public en général, IV, 467. — Caractères essen-

tiels du billet de banque et conditions nécessaires à une circulation régulière de billets, III, 468 à 474. — Le billet de banque répand le crédit de la banque et vulgarise les opérations de banque perfectionnées, III, 474 à 476.

Les banques ne sont pas faites pour distribuer toutes les natures de crédit, III, 477. — Différences entre la situation du capitaliste et celle du banquier, III, 480. — Ces caractères doivent régler les emplois des banques, III, 481. — Elles doivent posséder peu d'immeubles, III, 482. — Du placement en fonds étrangers du capital des grandes banques, III, 483.

Division des banques en quatre catégories principales, III, 484. — Les banques qui sont les caissières du commerce, III, 485. — Mauvaise pratique de la Banque d'Espagne, III, 488. — Les banques générales de dépôts, III, 489. — Les banques qui commanditent directement l'industrie et l'agriculture; périls auxquels elles sont exposées, III, 492 à 495. — Dissimulation des commandites des banques, III, 493 et 494.

Evolution de l'industrie bancaire, III, 496. — Le système naturel de banque, III, 498. — Comparaison des banques par actions et des banquiers privés, III, 499 à 505. — Les succursales des banques, III, 505. — La publication de leur bilan par les banquiers individuels, III, 507.

Les banques d'Ecosse, leur origine III, 508. — En quoi elles sont une relative application du système naturel de banque, III, 509 à 511. — Fondation successive de ces banques, III, 510. — L'émission des billets par ces banques devança et attira les dépôts, III, 511 à 512. — Fusions nombreuses de ces banques, III, 513. — Importances des services rendus par ces banques, elles forment le premier type des banques rurales, III, 515 à 520. — La circulation des billets des banques, une fois établie, est plus stable dans les campagnes que dans les villes, III, 517. — Emission actuelle des banques d'Ecosse, III, 516; *id.* 597.

Les anciennes banques des États-Unis, notamment du Massachusetts, III, 520. — Popularité des place-

ments en actions de banque dans ce pays, III, 523. — Organisation actuelle des banques nationales aux États-Unis, III, 524. — Epanouissement et énorme développement des banques américaines, III, 528. — Enormité de leurs dépôts et de leurs prêts, III, 529. — Les « banques des États », III, 530. — Etude des bilans, des ressources et des placements des banques américaines, III, 531. — Ressources et activité réunies de tous les établissements de crédit aux États-Unis en 1891, III, 540 à 543. — Les sinistres des banques américaines, III, 543. — Entraves à l'émission des banques nationales; charges grevant les banques, III, 546. — Nécessité d'une réforme de la circulation aux États-Unis, III, 549; *id.* 558. — Comparaison de l'activité bancaire aux États-Unis et en France, III, 550 à 552. — Même comparaison pour les sinistres des banques, III, 552. — Les billets d'États aux États-Unis, nécessité de les supprimer, III, 554 à 559.

Origine de l'idée de réglementer et concentrer l'émission des billets de banque, III, 560 à 562. — Raisons alléguées en faveur de cette réglementation et concentration, III, 563. — Différences essentielles entre le billet de banque et la monnaie, III, 563 à 566. — Encaisse et circulation des *Joint Stock Banks* et des banques privées dans le Royaume-Uni, III, 565, note.

Les banques ne peuvent élever arbitrairement leur circulation, III, 566. — Conditions requises pour une bonne circulation, III, 570. — Publication des bilans des banques, III, 572. — La circulation des billets est d'autant plus solide qu'elle comporte plus de petites coupures, III, 573. — Décomposition de la circulation américaine suivant les coupures, et durée moyenne de chacune, III, 575; *id.* 654 à 659.

Les risques de demandes soudaines de remboursements des billets, III, 573. — Ces risques sont moindres que ceux du retrait des dépôts, III, 577; *id.* 662. — Le cas de révolution et de guerre, III, 578. — Le cas des paiements à effectuer à l'extérieur, III, 581.

Les rapports de l'État avec les banques; origine des banques privilégiées, III, 583.

Origine de la Banque d'Angleterre, III, 586. — Nature de son privilège, III, 588. — Le *Banking Principle* et le *Currency Principle*, III, 590 à 591; *id.* 603. — L'Act de 1844, III, 593. — Etat actuel des banques d'émission dans le Royaume-Uni, III, 595 à 598. — Critiques diverses de l'Act de 1844, III, 599. — Fonction actuelle de la Banque d'Angleterre; son rôle d'institution de crédit s'amointrit chaque jour, III, 602. — Elle tend à ressembler de plus en plus aux anciennes grandes banques du moyen âge, III, 604. — Le régime général et l'importance des banques dans la Grande-Bretagne, III, 606 à 608. — Importance des dépôts dans les banques anglaises, III, 607 à 608. — Proportions des divers moyens de règlement, lettres de change, chèques, espèces, dans le mouvement d'une banque anglaise, III, 608.

Le *Clearing house* ou *Chambre de compensation*, III, 608. (Voir au mot *Clearing house*.)

Faible quantité de monnaie et de billets avec laquelle l'Angleterre pourvoit à ses immenses transactions; comparaison avec la France, III, 609 et 610.

La Banque de France; les caisses qui l'ont précédée, III, 610 à 613. — Sa fondation; origine de son privilège, III, 613 à 616. Les banques d'émission dans les départements, III, 616 à 619. — Timidité commerciale de la Banque de France; ses rapports avec le Gouvernement, III, 619. — La Banque de France n'est qu'accessoirement une institution de crédit, III, 622. — Comparaison avec les banques diverses en France III, 623. — La Banque de France est surtout une caissière, III, 623. — Proportion des virements, billets et espèces dans l'ensemble de ses mouvements, III, 626. — Elle tend à ressembler aux anciennes grandes banques du moyen âge, III, 626. — Les prêts d'espèces métalliques faits par la Banque de France à la Banque d'Angleterre, III, 592; *id.* 602; *id.* 645.

Les banques d'Etat, la Banque de l'Empire allemand et les banques d'Etat qui l'ont précédée, III, 628. — Constitution et administration de la *Reichsbank*, III, 633. — Faible quantité de billets qui suffit à l'Empire allemand III, 657.

Inconvénient d'une banque d'Etat, III, 638.

La nature et les vices du projet de banque nationale de Ricardo, III, 639 à 646. — Applications partielles du plan de Ricardo; la Trésorerie des Etats-Unis, III, 646 à 648.

La Banque impériale de Russie, III, 648 à 651.

Causes qui peuvent faire présenter les billets de banque au remboursement, III, 652. — Les petites coupures de billets de banque restent plus longtemps dans la circulation que les grandes, III, 654. — Proportion des diverses coupures de billets à la Banque de France, aux banques américaines, à la Banque de l'Empire allemand, III, 655 à 658.

Conditions requises pour l'escompte des effets; limites des échéances, III, 659 à 660. — Nombre de signatures exigé pour l'escompte, dans divers pays, III, 660 à 662.

Caractère particulièrement précaire de certains dépôts dans les banques, III, 662. — L'intensité du passif des banques et le maximum de l'appréhension, III, 663 à 667. — Dépôts des gouvernements ou des banques étrangères à la Banque d'Angleterre, III, 664 à 665. — Les « banques de banquiers » ne doivent pas se livrer aux opérations des banques ordinaires, III, 666. — Procédés empiriques pour garantir l'émission des banques; prétendre et fausse règle du rapport du triple de l'émission à l'encaisse, III, 667 à 671. — Situation des principales banques d'émission en 1894, III, 665, note; *id.* 668 à 673. — Sous le régime de la suspension des paiements en espèces, le grossissement de l'encaisse des banques a une importance restreinte, III, 673. — Exemple de la Banque d'Espagne, III, 674 à 676. — Les dépôts de fonds publics du Trésor garantissent mal une circulation, surtout de papier non remboursable, III, 676. — Les prêts faits par les banques aux gouvernements constituent le plus grand danger pour les banques et pour tout le système financier du pays, III, 677. — Exemple de détermination en cette matière: les arrangements du gouvernement espagnol avec la Banque d'Espagne, III, 682 à 686.

Effets de la hausse du taux de l'escompte, et variations de ce taux, IV, 438 à 450. (Voir aussi aux mots *Change, Escompte.*)

Les banques et le cours forcé, IV, 453 à 458.

Les bilans des banques avant, pendant et après les crises commerciales et financières, IV, 437 à 439. — Rôle des banquiers dans les crises commerciales, IV, 440 à 444.

Banques agricoles. — II, 607 à 616. (Voir aussi aux mots *Coopération, Raiffeisen.*)

Banques populaires. — II, 598 à 623. (Voir aussi au mot *Coopération.*)

Barbares. — Voir au mot *Primitives (Populations), Pasteurs, etc.*

Barbarie. — L'attribution des successions à l'Etat ramènerait en quelques générations le genre humain à la barbarie, I, 599.

Bastiat, économiste français. — Il s'est peu occupé de la nature, I, 426. — Son erreur sur la gratuité des biens naturels, I, 427. — I, 453. — I, 505, note. — I, 688. — I, 706. — Superficialité de sa réfutation de Ricardo, I, 716; *id.* 719, *id.* 741. — IV, 230; *id.* 231. — IV, 502. — IV, 520. — IV, 730.

Batbie, économiste et juriconsulte français. — IV, 51.

Bâtiment (Industrie du). — Allégation inexacte qu'elle est absolument stationnaire, I, 411. — Bourse des salaires dans l'industrie du bâtiment, II, 313.

Voir aussi aux mots *Entrepreneur, Fermier, Immobilière, etc.*

Baudrillart (Henri), économiste, et moraliste français. — IV, 260.

Bazin (Hervé), économiste français. — IV, 498.

Bebel, socialiste allemand. — I, 91. — Son opinion sur la rotation du travail, I, 150; *id.*, 371.

Belgique. — De la production des mines en Belgique, II, 33 et 34. — Comparaison du produit net et des salaires dans les mines belges, II, 59 et 60.

La coopération socialiste et la coopération catholique en Belgique, II, 579 à 583.

La Banque de Belgique, III, 668, *id.* 669; *id.* 671.

Les variations de l'effectif des mineurs occupés en Belgique de-

puis un quart de siècle, IV, 498 à 500.

L'accroissement de la population et la période de doublement en Belgique, IV, 568. — De la diminution de cet accroissement, IV, 593 à 602. — Tableau des naissances depuis 1836, IV, 594 et 595. — Distinction entre les provinces wallonnes et les provinces flamandes, IV, 596 à 602. — Tableau à ce sujet, 600 et 601. — Comparaison avec les divers pays, IV, 605 à 609.

Bellom (Maurice), publiciste français. — IV, 352; *id.* 363.

Bénéfice. — Le bénéfice est normalement la mesure du service rendu à la société, II, 141. — Les bénéfices exceptionnels de certains entrepreneurs viennent de la supériorité de leurs combinaisons et de l'abaissement de leurs prix de revient ou de l'amélioration de la qualité, II, 194 et 200. — Ces bénéfices ne sont pas acquis aux dépens de la société, II, 200 à 205. — Ils sont essentiellement précaires, II, 209. — Tendance à la baisse des profits moyens, II, 212.

Les bénéfices proviennent des facultés propres au patron, non d'un surcroît de travail des ouvriers, II, 516 à 518.

Les bénéfices des « grands magasins » de nouveautés comparés aux chiffres d'affaires, IV, 27.

Voir aussi aux mots *Entrepreneur, Profit.*

Bénéfices (Participation aux). — Voir au mot *Participation.*

Bentham, publiciste anglais. — Frivolité de ses conceptions, IV, 685 et 686.

Bentzon (M^{me}), publiciste française. — IV, 293 et 294. — Sur l'assistance publique à Boston, IV, 489 à 491.

Bert (Paul), écrivain français. — II, 81, *id.* 83.

Berthelot, chimiste français. — Ses prévisions sur l'alimentation et l'agriculture, I, 767; *id.* 769; *id.* 770. — I, 778. — II, 42, note. — IV, 537. — IV, 540.

Bertillon (Fou le Dr), statisticien français. — IV, 547; *id.* 556; *id.* 557; *id.* 626.

Bertillon (Jacques), statisticien français. — IV, 422 à 423.

Besant (Miss), publiciste anglais malthusien. — IV, 519; *id.* 617.

Besoins. — Les besoins hu-

mains, I, 99. — Essais de classification des besoins, I, 104. — Leur infinie diversité, I, 105. Le besoin d'exceller et de parure, I, 107. — L'extensibilité des besoins; très grande importance de ce phénomène en économie politique, I, 108. — La satiabilité de chaque besoin et la loi de l'utilité décroissante, I, 109. — L'importance économique de l'extensibilité des besoins prouvée par la colonisation, I, 111. — La concurrence des divers besoins entre eux, la loi de substitution, I, 112. — Le rôle de l'esprit d'imitation, de l'habitude et de l'hérédité dans l'extension et la fixation des besoins humains, I, 112. — Rôle de l'extensibilité des besoins humains relativement aux machines, I, 114.

Concurrence des besoins entre eux suivant leur importance et le degré de satisfaction déjà reçu, III, 35 à 40.

Défaut des classifications des besoins humains, IV, 230 à 233.

Importance suprême du besoin de parure, IV, 231. — Grande importance du besoin de variété, IV, 231 à 234.

La concurrence des divers besoins et désirs entre eux entrave l'accroissement de la population en civilisation, IV, 549

Différence entre les besoins collectifs, les besoins généraux et les besoins communs, IV, 682.

Voir aussi aux mots *Satiabilité des besoins*, *Variété des besoins*.

Bessemer, inventeur anglais. — L'acier Bessemer, I, 426. — Calcul sur les bénéfices de l'inventeur et les bénéfices de la Société, I, 569; — *id.* I, 685. — II, 197 à 198.

Bêtes (de somme ou de trait). — Ce sont les premières machines, I, 380. — La civilisation n'a pu se développer là où elles n'ont pas pénétré, I, 381. — La quantité pourra s'en beaucoup réduire avec les progrès de la mécanique, I, 381, note.

Bienfaisance (Bureaux de). — IV, 468 à 470.

Biens. — Le mot *Biens* opposé au mot *Richesses*, I, 99. — Théorie de Karl Menger, I, 186, note. — Les *biens* qui sont un capital au point de vue subjectif et personnel, non au point de vue objectif et national, I, 193.

Billet à ordre. — III, 444 à 447.

Billets de banque. — Ils sont les auxiliaires de la monnaie, III,

409. — Leur nature, leurs origines, III, 459 à 476. — Différences essentielles entre le billet de banque et la monnaie, III, 563 à 566. — Proportion des divers éléments de règlement, chèques, billets, espèces dans une banque anglaise, III, 608. — Proportion des virements des billets et des espèces dans les opérations de la Banque de France, III, 625 à 626. — Les billets de banque tendent à n'être plus que les signes représentatifs de la monnaie métallique, III, 627.

Voir aussi aux mots *Banque*, *Clearing house*, etc.

Billets d'Etat. — Les billets d'Etat (*Greenbacks* et autres) aux Etats-Unis, inconvénients d'une circulation de billets d'Etat, III, 549; *id.* 554 à 559

Billon. — III, 133; *id.* 134 à 136. Voir aussi au mot *Monnaie*.

Bimétallisme. — III, 174. — Recherches sur le bimétallisme chez les anciens. Grecs et Perses, 175 à 189. — La dépréciation de la monnaie est le but principal que poursuivent les bimétallistes, III, 291. — Contradictions de l'argument des bimétallistes au sujet de l'Inde, III, 229, note.

Le bimétallisme international est une combinaison enfantine, III, 332 à 341. — Il aboutirait actuellement à l'étalon unique d'argent, III, 339 à 341.

Voir aussi aux mots *Étalon*, *Or*, *Argent*, *Monnaie*.

Biologie. — Influence qu'on invoque en son nom sur l'économie politique, I, 63, note. — Absurdité de certaines comparaisons biologiques en ce qui concerne l'Etat, IV, 671 et 672.

Blanc (Louis), socialiste français. — I, 317. — II, 547. — IV, 700.

Bland Act. — III, 253 à 258. — III, 329.

Blanqui, économiste français. — I, 435. — I, 461. — IV, 520; *id.* 521.

Blé. — Loi de Gregory King sur le prix du blé, I, 87, note. — Le prix détermine l'étendue de la culture du blé, I, 705. — Variations du prix du blé au xviii^e et au xix^e siècle, I, 748; *id.* 760. — Comparaison des salaires suivant les régions et des prix du blé, II, 247; *id.* 298 à 301. — Rapprochement des salaires et des prix du blé, depuis 1700, II, 306; *id.* 311, note.

Énorme augmentation récente de la production du blé dans le monde, III, 312 à 313.

Traitements sur la base du prix du blé stipulés sous la Révolution pour les membres du Corps législatif et ceux de l'Institut, III, 346.

Écarts entre le prix du blé et le prix du pain, I, 172; IV, 12 à 15; IV, 24 à 26.

De l'influence des droits de douane à l'importation sur le prix du blé à l'intérieur, IV, 117 à 119.

Accroissement de la consommation du blé par tête en France, IV, 420.

Voir aussi aux mots *Alimentation, Boulangerie, Nourriture, Pain, Prix*.

Block (Maurice), économiste français. — I, 10. — I, 69. — I, 211, note. — I, 326, note. — I, 328, note. — III, 19. — III, 607. — III, 631. — IV, 256. — IV, 315; *id.* 320. — Sur les assurances en Allemagne, IV, 374; *id.* 375; *id.* 384. — IV, 471. — Sur la population, IV, 525; *id.* 526. — IV, 719; *id.* 722.

Bodio, statisticien italien. — IV, 603; *id.* 604; *id.* 611; *id.* 618; *id.* 620; *id.* 624; *id.* 625; *id.* 637.

Boeckh, archéologue allemand. — II, 147.

Boehm Bawerk (de), économiste autrichien. — Sa théorie du capital, I, 186; *id.* 199; *id.* 210; *id.* 211; *id.* 212; *id.* 246. — III, 16.

Bohmert, économiste et statisticien allemand. — II, 510; *id.* 535. — IV, 471.

Boisguillebert. — I, 106. — Son *Traité des grains* contient l'embryon de la théorie de la *Rente de la terre*, I, 704; *id.* 705.

Boissier (Gaston). — Savant et écrivain français, IV, 295.

Bon Marché (Le). Magasin de nouveautés.

Voir au mot *Magasins (Grands)*.

Bons. — Les *bons du Trésor*, pourquoi ils rapportent peu, II, 86; *id.* 122.

Bossuet. — I, 545.

Boucherie. — Difficultés que rencontre la coopération dans la boucherie, II, 596.

Voir aussi au mot *Coopération*.

Boulangerie. — Abus dans l'industrie et le commerce de la boulangerie, I, 172; IV, 12 à 15. — Excès du nombre des boulangers à Paris, et ses conséquences, IV, 16 à 18. — Un exemple de boulangerie

coopérative prospère et de son influence, IV, 23 à 25.

Voir aussi au mot *Coopération*.

Bourgeoisie. — Utilité sociale et économique de ce que l'on appelle la bourgeoisie, I, 612. — Sa fonction sociale importante pour le placement et pour l'épargne, IV, 221 à 226.

Voir aussi aux mots *Capitalistes, Classes, Entrepreneurs, Patrons, Propriétaires*.

Bourse. — De l'influence considérable des bourses sur la capitalisation et sur le taux des prêts, II, 129.

Bourse du Travail. — IV, 506.
Bourses (ou subsides). — Les bourses et l'enseignement professionnel dépriment les salaires, II, 336.

Bourses d'instruction générale. — Déplorables effets sociaux de la multiplicité de ces bourses, IV, 618, note.

Brassey (Lord). — Auteur de *Work and Wages*, II, 352; *id.* 366; *id.* 495.

Brelay, économiste français. — II, 510.

Brentano, économiste allemand. — Sa théorie du salaire et de l'entretien des travailleurs, II, 255; *id.* 371; *id.* 374; *id.* 376; *id.* 377; *id.* 379. — II, 480.

Bésil. — Grande production d'or au Brésil vers le milieu du XVIII^e siècle, III, 197; *id.* 274, 275. — Mauvais emploi du capital des banques d'émission, III, 483; *id.* 677. — *Traité de commerce exclusif* entre le Brésil et les États-Unis d'Amérique, IV, 114 à 115.

Brevet. — Les brevets d'invention, I, 570.

Brogie (Duc Victor de), homme d'Etat et publiciste français. — IV, 96; *id.* 102. — Sa définition de l'impôt, IV, 738 et 746.

Brouillet, publiciste français. — IV, 40; *id.* 65; *id.* 66.

Brut (Produit). — Voir au mot *Produit*.

Bucher (Charles), économiste allemand. — II, 481, note.

Buchez, philanthrope et publiciste français. — II, 628; *id.* 629.

Buckle, historien anglais. — Son éloge d'Adam Smith, III, 432, note.

Budget. — Le budget des dépenses et des recettes d'une fa-

mille agricole depuis 1700, II, 305 à 310. — Le même budget comparé au prix du blé, II, 311, note.

Le budget des *Trade's Unions*, II, 422 à 430.

Le budget d'une famille de petits patrons à Paris, II, 487.

Variations du budget de modestes et petits ménages allemands, de 1850 à 1870, à la suite de la grande production de l'or, III, 229 et 230.

Le budget des compagnies d'assurances contre l'incendie en France, IV, 340.

Buffon. — I, 64. — III, 432, note.

Bureaucratie. — La bureaucratie de l'Etat ne pourrait suffire à la gestion des terres ou au contrôle de cette gestion, I, 773.

Inconvénients et nécessité de la bureaucratie, IV, 695.

Bureaux. — Bureaux de bienfaisance, IV, 468 à 470. — Les abus de ces bureaux, IV, 491 à 498.

Voir aussi aux mots *Assistance publique*, *Indigence*.

Burke, orateur anglais. — Sur l'émigration, IV, 636.

C

Cadastre. — Variations du revenu des terres en France depuis le cadastre, I, 753.

Voir aussi aux mots *Propriété*, *Rente*, *Revenu*, *Terre*.

Cadres. — Les cadres de la production. Voir au mot *Production*.

Café. — C'est une des rares marchandises qui aient haussé de prix en gros depuis cinquante ans, III, 310, note; *id.* 316, note.

Cairnes, économiste anglais. — I, 722. — Son opinion pessimiste sur l'avenir des classes ouvrières, II, 325. — Sa théorie des *non competing groups*, II, 346. — II, 495.

Caisse d'épargne. — Montant de l'avoire de ces caisses en France, IV, 396.

Caisse d'escompte. — III, 610 à 614.

Voir aussi pour cette *caisse* et les *caisses* diverses au mot *Banque*.

Caisse de retraite. — II, 379. — Caisse diverse de prévoyance fondées par les anciennes *Trade's Unions*, II, 419; *id.* 420. — Insolvabilité probable des *Trade's Unions* à ce sujet, II, 425 à 429. (Voir aussi aux mots *Assurances*, *Retraites*), etc.

Caisse nationale d'assurance contre les accidents. — Avortement de cette caisse en France, IV, 363 à 365.

Voir aussi aux mots *Accidents*, *Allemagne*, *Autriche*, etc.

Calvin. — Sa défense de l'intérêt du capital, I, 21, note. — II, 80.

Caméras (Sciences et Chambres). — Ont contribué dans une certaine mesure à l'origine de l'économie politique, I, 7.

Campagnes. — Le perfectionnement ultérieur des voies de communication pourra repeupler les campagnes, par la résidence des ouvriers et employés urbains, I, 367.

Canadiens français. — Leur pullulement, IV, 569 à 570.

Canard, économiste français. — Son système de la diffusion de l'impôt, IV, 796.

Cantillon, économiste français. — I, 4, note.

Capacité. — Le classement des capacités effectué par la concurrence, I, 639.

Capital. — Erreur de Stuart Mill sur l'importance et l'ancienneté du capital, I, 123. — Antiquité du capital, I, 124. — Formes diverses et aspects du capital. Les capitaux de jouissance et les capitaux d'industrie I, 185. — Les capitaux au point de vue privé et les capitaux au point de vue général, national et universel, I, 188. — Nature réelle du capital. Ses quatre formes: approvisionnements de subsistances, matières premières, instruments et installations, I, 190. — Les capitaux par nature et les capitaux par destination, I, 196; *id.* 240. — Les deux origines du capital: l'abstinence et l'esprit d'invention et de combinaison, I, 196. — Le temps est un des éléments essentiels du capital, I, 198. — Réfutation de la théorie que le capital n'a pu avoir son origine qu'à l'esclavage, I, 201. — Conditions de la formation du capital, I, 203. — La permanence et la reconstitution des capitaux, I, 207. — Productivité du capital, I, 209. — La Productivité de certains capitaux, sous la forme d'installations, est indépendante de tout nouveau travail humain, I, 213. — La productivité est l'attribut caractéristique de la plupart des capitaux, I, 215. — Façon dont se forme le capital dans

les sociétés modernes, I, 217. — Les deux principales divisions et les deux principales subdivisions des capitaux : les approvisionnements et les matières premières, d'une part, les outils ou instruments et les installations, de l'autre part, I, 224. — De l'énorme croissance et de l'accumulation du capital sous la forme d'installations, I, 225. — Les outils et les installations proviennent non seulement de la prévoyance, mais de l'esprit d'invention et de combinaison, I, 226. — Les capitaux fixes et les capitaux circulants, I, 227. — La perpétuité des capitaux grâce à l'amortissement, I, 228. — II, 94 à 97. — La relation entre les capitaux fixes et les circulants, I, 230. — La classification des capitaux, I, 233. — Le capital et le fonds de consommation, I, 235; *id.* 240.

Les capitaux incorporels, le talent, l'éducation, I, 242. — Analogies entre la formation et le développement des facultés personnelles et la formation et le développement des capitaux, I, 244. — Les capitaux immatériels existent aussi bien pour les peuples que pour les individus; les transactions auxquelles ils donnent lieu, I, 247. — Les œuvres d'art sont des capitaux, I, 249. — La civilisation est un phénomène d'incessante capitalisation matérielle, intellectuelle et morale, I, 251.

Controverses au sujet de la proposition que le capital limite l'industrie, I, 253. — Le capital a pour mère l'épargne, et pour père l'esprit d'invention et de combinaison, I, 254. — Effets de l'afflux du capital dans un pays neuf, I, 254. — Pourquoi certaines vieilles contrées se rétablissent rapidement après une grande guerre, I, 256. — Dans quel sens le capital limite l'industrie, I, 262. — Le capital et l'esprit d'invention ou de combinaison vont, d'ordinaire, de compagnie, I, 263. — L'industrie, c'est-à-dire l'état des inventions, des découvertes et des connaissances techniques, limite la productivité du capital, I, 264; *id.* 492.

Phases successives des sociétés au point de vue de la formation des capitaux, I, 267. — La société dite capitaliste, I, 268. — Les causes qui développent et celles qui restreignent la formation du capital, I,

269. — L'aptitude au travail et l'aptitude à l'épargne sont très différentes, I, 275.

Coopération des trois facteurs de la production : nature, travail et capital, I, 292.

Causes qui font que c'est au capital, non au personnel ouvrier, que revient le choix des directeurs des entreprises, I, 298.

Les outils, les machines et les installations; différences entre ces trois formes de capital, I, 377. — Grande importance qu'il y a à bien distinguer les installations des autres capitaux, I, 377. — Effets de l'accroissement soudain du capital fixe aux dépens du capital circulant, au point de vue des ouvriers, I, 417.

Évaluation du capital incorporé au sol dans le courant de ce siècle en France, I, 759.

De la rémunération du capital, II, 70. — Le capital ne doit pas être confondu avec l'argent ou la monnaie, II, 72. — La productivité du capital est la cause principale du prêt et de l'intérêt, II, 87 à 93. — La perpétuité de l'intérêt des capitaux et ses causes, II, 94.

Inégalité de productivité des capitaux suivant les temps et les sociétés, II, 133 à 157. — Confusion à ce sujet, de la productivité matérielle ou quantitative et de la productivité économique, II, 137 à 140.

L'émigration des capitaux actuellement et dans l'antiquité, II, 159 à 163.

La subalternisation du capital au travail est le grand principe des néocoopérateurs, II, 558.

Les capitaux à aptitude spéciale et les capitaux à aptitude générale, III, 360.

Examen de la question si le crédit multiplie les capitaux, III, 361 à 369. (Voir aussi au mot *Crédit*.)

Définition des capitaux au sens financier du mot, III, 371.

La concentration, puis la distribution, des capitaux par le crédit, III, 386 à 389.

De l'émigration des capitaux dans l'antiquité, III, 397.

Capitalisation plus abondante provoquée par le crédit, III, 399.

Influence de la colonisation sur l'émigration des capitaux et sur leur rendement, IV, 654 à 657.

Les deux sources du capital, IV, 729 et 730.

Capitalisation. — Les lois peuvent restreindre la capitalisation directement et indirectement, I, 235. — L'Etat ne peut se substituer aux individus pour la capitalisation, I, 288.

La capitalisation est puissamment développée par le crédit, III, 399 à 408. — Une capitalisation abondante n'est possible que là où il existe une grande quantité de titres représentatifs transmissibles, III, 408 ; IV, 218 à 224. — Différences entre l'épargne et la capitalisation, IV, 218 à 221.

Voir aussi aux mots *Capital*, *Economie*, *Épargne*, *Placement*.

Capitaliste (Classe). — Les classes capitalistes ne sont presque nulle part les classes gouvernantes, I, 203. — Le métier de capitaliste deviendra de plus en plus épineux, I, 221. — La classe des capitalistes est chargée du *placement*, l'une des fonctions les plus importantes et les plus délicates de la société, IV, 222 à 224.

Carat. — Poids usité pour évaluer les pierres précieuses, III, 121, note.

Caravanes. — Elles sont une des premières formes de l'entreprise, I, 279. — Trafic d'une caravane, I, 280 ; *id.* 324. — Organisation pénuinaire et commerciale des caravanes, II, 75, note ; *id.* 185 et 186 ; III, 6 à 8.

Carey, économiste américain. — I, 143. — I, 163 ; *id.* 164. — Caractère de son talent, I, 706. — I, 741. — Sa réponse à Ricardo, I, 749. — Ses calculs sur la productivité du travail en divers pays, II, 360 ; *id.* 361. — Sur la population, IV, 520 ; *id.* 543 ; *id.* 544 ; *id.* 545 ; *id.* 546.

Carlyle, historien anglais. — I, 67. — Le *hero-worship*, le culte des héros. son application dans la sphère économique, I, 312. — I, 457. — Sa définition de l'économie politique, I, 484. — I, 686. — I, 740.

Cartel. — Voir au mot *Kartelle*.

Casier. — Proposition d'établir un *casier fiscal* individuel, IV, 747, note.

Castes. — Leur rétablissement indirect serait une des conséquences d'un certain genre d'organisation des travailleurs, II, 377 ; *id.* 470 à 471.

Catallactique. — Mot pris parfois pour désigner la science économique, I, 15.

Catasto. — Impôt progressif à Florence au moyen âge, IV, 761 et 762.

Catégories. — Prétention que les lois économiques ne représentent que des catégories historiques, I, 39.

Cernuschi (Henri), économiste et écrivain monétaire. Sur la coopération, II, 596. — III, 174, note. — III, 184, note.

Chadwick, statisticien anglais. — III, 384, note.

Chambres de compensation. — Voir aux mots *Compensation* et *Clearing house*.

Chambres syndicales. — Voir au mot *Syndicat*.

Chances. — Les chances bonnes et mauvaises que comporte la propriété ; on ne peut lui enlever les bonnes sous prétexte de plus-value imméritée, I, 549. — I, 695. — Même question au sujet des mines, II, 67.

Bonne opinion que chacun a de sa chance, II, 192.

Voir aussi aux mots *Conjoncture*, *Plus-Value*, *Unearned increment*.

Change. — La lettre de change, III, 423.

Le change des monnaies est la fonction primitive des banques, III, 425.

Rapports entre les prêts faits par la Banque d'Espagne au gouvernement et la baisse du change espagnol, III, 684.

Le mécanisme par lequel les métaux précieux se proportionnent aux besoins des divers pays : le change, IV, 129. — Les règlements en matière commerciale internationale, IV, 130 à 138. — Le pair du change et le *gold point*, IV, 133 à 134 ; *id.* 152. — Puissance de réajustement du change, IV, 137. — Effets directs de la hausse du taux de l'escompte sur le change, IV, 138 à 141. — Effets indirects de cette hausse, IV, 142 à 150. — Les valeurs internationales et le change, IV, 142. — Facilité croissante des règlements internationaux, IV, 149.

Cas de changes anormaux et où le pair ne peut se rétablir, IV, 150. — Les changes erratiques, IV, 151. — Le change entre les pays à étalons différents, IV, 152 à 153. —

Second cas de changes erratiques : les pays à circulation de papier déprécié et à suspension des paiements métalliques, IV, 153 à 158. — Les très bas cours du change dans les pays à finances dérégulées ne viennent pas du manque de métaux précieux dans le monde, IV, 158. — Théoriquement, il ne serait pas impossible qu'un pays pût se passer de monnaie métallique, IV, 160 à 162. — Effets de la baisse des changes sur les relations internationales, IV, 163 à 175.

Concurrence que font les pays à change déprécié aux pays à change normal, IV, 165 à 175.

Les fluctuations dans les cours du rouble depuis 1850, IV, 448.

Voir aussi aux mots *Banque*, *Crédit*, *Escompte*, *Monnaie*.

Chaotique. — L'époque chaotique de la grande industrie, I, 430. — I, 442.

Charbon. — Sa production dans la Grande-Bretagne, et population qu'il fait vivre, I, 135.

Terreur de Jevons sur la disette du charbon, II, 40. — Perspectives à ce sujet, II, 31 à 43. — Enorme développement récent de sa production, III, 311.

Charbonnages. — Voir au mot *Mines*.

Charges. — Les charges spéciales à la propriété foncière, I, 575; *id.* 576; *id.* 589 et 590.

Charité. — Dépression des salaires par la charité officielle ou organisée, II, 499.

La charité privée et la charité publique, IV, 473 à 506. (Voir aussi aux mots *Assistance*, *Indigence*, *Paupérisme*.)

Charte. — Les compagnies de colonisation à charte, IV, 659 et 660.

Chasse. — Le droit primitif de chasse, I, 117.

Chemins de fer. — Voir au mot *Ferries (Voies)*.

Chèque. — Sa nature, sa fonction; III, 456. — Le chèque barré, III, 457. — Proportion des divers moyens de paiement : chèques, billets de banque, espèces, dans le mouvement de fonds d'une grande banque anglaise, III, 608.

Voir aussi aux mots *Banque*, *Clearing house*, etc.

Chevalier (Emile), économiste français. — II, 225, note.

Chevalier (Michel), économiste français. — Sa description de la ville industrielle de Lowell, I, 436. — Sur les brevets d'invention, I, 570. — II, 43, note. — Sur la participation aux bénéfices, II, 509; *id.* 510. — III, 295. — Sur les banques aux Etats-Unis, III, 521; *id.* 522. — IV, 108; *id.* 113. — IV, 306. — IV, 535.

Chevaux-vapeur. — Nombre de chevaux-vapeur dans l'industrie française, I, 496.

Chevrillon (André), écrivain français. — I, 214.

Cheysson, économiste et statisticien français. — IV, 370.

Child, publiciste anglais. — I, 745.

Chine. — Les billets de banque ou leurs analogues dans la Chine du moyen âge, III, 462 à 464. — Perspectives de la Chine, IV, 641. — Sa défaite par le Japon doit être une leçon pour l'Europe, IV, 678 à 680.

Chinois. — Leur habileté au trafic, I, 54. — Leur immigration aux Etats-Unis, I, 140, note.

Voir aussi au mot *Orientaux*.

Chômages. — Ils étaient fréquents sous le régime de la petite industrie, I, 449. — Rares dans l'industrie des mines, II, 313. — Les caisses de chômage des *Trade's Unions*, II, 420. — Ces fonds sont parfois confondus avec les fonds de grève, II, 421, note. — Importance des chômages réguliers, IV, 303.

Recherche du nombre de journées de chômage et des ouvriers inoccupés dans la grande industrie, IV, 497 à 501.

Chrématistique. — Mot pris parfois pour désigner la science économique, I, 15.

Cibrario, publiciste italien. — I, 388.

Cicéron. — I, 545.

Cieszkowski (Comte Auguste de), auteur d'un ouvrage sur le Crédit. — III, 355; *id.* 360.

Circulants (Capitaux). — I, 227. (Voir au mot *Capital*.)

Circulation. — La circulation des richesses : elle est l'objet du tome III de cet ouvrage. — Le papier de circulation ou de complaisance, III, 454 à 456.

La circulation des banques, une fois établie, est plus stable dans les campagnes que dans les villes, III, 517.

Inconvénients d'une circulation de billets d'Etat, III, 549; *id.* 554 à 559.

L'émission des billets est d'autant plus solide qu'elle comporte plus de petites coupures, III, 573.

La circulation monétaire et l'action mécanique de la monnaie, III, 451. — Différence de la rapidité de cette circulation chez les divers peuples, III, 453. — Conditions d'une bonne circulation fiduciaire, III, 652 à 659. (Voir aussi aux mots *Banque, Billets, Crédit.*)

Civilisation. — Contrées où une civilisation perfectionnée ne peut éclore spontanément, I, 131. — La civilisation est un phénomène d'incessante capitalisation matérielle, intellectuelle et morale, I, 251. — La loi générale de civilisation, I, 777.

La civilisation tend à accroître de plus en plus l'écart de valeur entre les superfluités élégantes et les objets nécessaires ou vraiment utiles, III, 87 à 90.

Une classification allemande des trois états de civilisation, III, 96; *id.* 352 et 353.

Chaque métal précieux est particulièrement approprié à un état de civilisation, III, 166 à 169.

Résultats et mesure de la civilisation, IV, 298.

Le développement de la civilisation, à un certain degré, entrave l'accroissement de la population, IV, 543 à 547; *id.* 549; *id.* 563; *id.* 571; *id.* 575 et 576; *id.* 592 à 593; *id.* 599; *id.* 602; *id.* 608; *id.* 613 à 618. — L'école réduit la population, IV, 615.

La civilisation amène un retard dans l'âge du mariage, ses conséquences, IV, 618 à 623.

Le mouvement féministe et son influence sur la nuptialité et la natalité, IV, 623 à 627.

Les pays encore primitifs à excès de natalité, IV, 626 à 628.

De la domination nécessaire des civilisés occidentaux sur les pays tropicaux et équatoriaux, IV, 640 à 642.

Pays et races où la civilisation ne peut naître spontanément et qui la doivent recevoir du dehors, IV, 642. — Une fois importée dans ces pays la civilisation devra souvent y être maintenue par une direction extérieure, 643 à 646; *id.* 658 et 659. (Voir aussi au mot *Colonisation.*)

De la contribution de l'État au progrès général de la civilisation, IV, 688 et 689; *id.* 699 à 702.

Classement. — Le classement des capacités effectué par la concurrence, I, 639.

Classes. — Rien ne témoigne de la diminution de la classe moyenne, I, 464. — Nécessité de maintenir un lien entre le sol et les classes industrielles et scientifiques, II, 29. — Classes qui ne peuvent employer directement leurs épargnes, II, 101. — Tendances à la reconstitution de castes héréditaires, II, 377; *id.* 470 et 471. — Services gratuits que rendent aux sociétés coopératives les classes moyennes ou riches, II, 573. — Fonctions difficiles de la classe capitaliste, IV, 222 à 225.

Classes épargnantes en France, IV, 227.

Utilité d'une classe opulente, IV, 274. — La fonction sociale de la classe riche, IV, 282 à 296. (Voir aussi au mot *Richesse.*)

Voir également aux mots *Bourgeoisie, Capitalistes, Entrepreneurs, Ouvriers, Patrons, Propriétaires.*

Classification. — La classification des capitaux, I, 233.

Une classification allemande des trois états de civilisation, III, 96; *id.* 352 et 353.

Clearing house. — Le *Clearing house* ou Chambre de compensation, III, 608. — Opérations du *Clearing house*, de Londres, III, 609. — Faible quantité d'espèces et de billets avec lesquelles la Grande-Bretagne fournit à ses immenses transactions, III, 609 et 610. — Les *Clearing houses* de Londres et de New-York et la Chambre de compensation de Paris, IV, 192 à 193.

Clergé. — Son intervention dans les grèves, II, 452.

Climats. — Influence des climats sur la destruction de valeurs, IV, 200 à 202. — Leur influence sur la durée de la journée de travail, IV, 308.

Ils déterminent la colonisation, IV, 629.

La conservation ou l'amélioration du climat est une des tâches de l'Etat, IV, 683.

Coalitions. — Les coalitions de producteurs, I, 659; IV, 35 à 67. — Ces coalitions sont impuissantes sous un régime de pleine liberté commerciale, I, 661.

Prohibition des coalitions entre ouvriers et entre patrons, II, 389 à 395. — Loi qui les permet, II, 397. — Suppression des dernières entraves à l'exercice de ce droit, II, 402.

Formation et caractères divers des ententes ou coalitions entre producteurs, IV, 35 à 38. — Exemples d'échecs gigantesques de la part de ces coalitions, IV, 38 à 40. — Les différentes natures de ces coalitions, *corners, pools, trusts, cartelle*, IV, 40 à 43. — Les grands trusts américains, IV, 43 à 48. — Légimité ou illégitimité de ces ententes, IV, 48 à 49. — Les obstacles qu'elles rencontrent, 49 à 50. — La législation sur les trusts ou syndicats de vente dans les divers pays, notamment aux Etats-Unis, IV, 51 à 58. — Antiquité et innocuité relative ou définitive des tentatives d'accaparement, IV, 58 à 64.

Prétention fautive que les ententes entre producteurs doivent aboutir à des monopoles d'Etat, IV, 64 à 67. Voir aussi au mot *grèves*.

Cohn (Gustave), économiste allemand. — Etrange jugement qu'il porte sur la valeur d'Adam Smith, III, 432 et 433, note.

Collectif. — L'intérêt collectif n'est pas la simple juxtaposition des intérêts individuels considérés isolément, II, 475.

Les besoins collectifs ne sont pas tous du domaine de l'Etat, IV, 676.

Différence entre les besoins collectifs, les besoins généraux et les besoins communs, IV, 682.

Collections. — Elles sont un capital, I, 187. — Cas particuliers de valeur, III, 50. — (Voir aussi au mot *Art*).

Collectives. — Les richesses collectives, I, 101. — La force collective par rapport à la force individuelle, I, 318.

La forme primitive et collective de l'échange, III, 5.

La valeur isolée et la valeur collective des choses, III, 50.

Collectivisme. — Le collectivisme des Indiens du Pérou, I, 627. Voir au mot *Socialisme*.

Colonat. — I, 755, (Voir au mot *Métayage*).

Colonieu (Le commandant). — Son voyage au Gourara, I, 47. — I, 280; *id.* 324. — II, 185. — III, 6.

Colonisation. — Elle prouve l'importance économique de l'extensibilité des besoins, I, 111. — Elle triomphe de l'obstacle de la nature qui ne permet pas à la civilisation d'éclorre spontanément dans certaines contrées, I, 131. — Frivolité des économistes qui ont dédaigné la colonisation, I, 132. — La colonisation développe la capitalisation, I, 277.

Une des lacunes de l'économie politique, depuis la mort d'Adam Smith, est d'être restée, en général, indifférente aux questions de colonisation, IV, 635.

Fonction essentielle de la colonisation en économie politique, IV, 639. — Philosophie de la colonisation, IV, 640 à 642.

Pays et races où la civilisation ne peut naître spontanément et qui doivent la recevoir par importation, IV, 642. — Une fois importée dans ces pays, elle devra souvent y être maintenue par une direction extérieure permanente, IV, 643 à 646.

Les particuliers ne suffisent pas à la colonisation, l'Etat doit y participer, IV, 646. — La colonisation est un fait plus complexe que la simple ouverture de débouchés commerciaux, IV, 646. — Elle implique l'action directe et méthodique d'un peuple civilisé sur un territoire étranger, IV, 647 à 649.

On ne doit pas laisser accaparer toutes les terres vacantes ou barbares par un ou deux peuples, IV, 650. — L'absence de colonies peut équivaloir un jour à la séquestration, IV, 651.

Variété des avantages que les colonies bien conduites procurent à la mère patrie, IV, 652.

Les colonies de peuplement et les colonies d'exploitation, IV, 653; *id.* 657 à 659.

De l'influence de la colonisation sur l'émigration des capitaux, IV, 654.

L'administration des différentes classes de colonies, IV, 657. — La colonisation est, dans certaines circonstances, un fait, non pas passager, mais devant durer indéfiniment, IV, 658 et 659. — La déportation, IV, 659. — Les compagnies à chartes, IV, 659.

De la possibilité de la colonisation par les peuples asiatiques, IV, 660 et 661.

Les dépenses de la colonisation, IV, 661 à 663.

Combinaison. — L'esprit de combinaison, son rôle dans la formation du capital, I, 195; *id.* 226; *id.* 231; *id.* 254, *id.* 263. — L'esprit de combinaison est indispensable à l'entrepreneur et est la cause des grands succès industriels, I, 307.

La combinaison du travail, I, 316, *id.* 317. — L'esprit de combinaison dans le travail est faible en France relativement à l'Angleterre, I, 321.

Les gros bénéfices de certains entrepreneurs viennent de la supériorité de leurs combinaisons, II, 194 à 205. — Procédé par lequel se répandent les combinaisons heureuses, II, 202.

L'Etat manque de l'esprit d'invention et ne possède qu'à un médiocre degré l'esprit de combinaison, IV, 700.

Fausseté de la maxime que toute richesse vient du travail; part prépondérante de l'esprit d'invention et de combinaison, IV, 725 à 734.

Voir aussi au mot *Invention*.

Commerçants. — Longs crédits consentis par les commerçants anglais à leurs correspondants étrangers, III, 372; *id.* 380.

Voir aussi au mot *Commerce*.

Commerce. — Productivité du commerce, I, 170; III, 13 à 14. — Abus qui peuvent se glisser dans le commerce de détail, I, 172; IV, 16 à 18. — Le commerce a été, avant l'industrie, l'origine des fortunes, I, 447. — Gaspillage des forces dans le petit commerce, I, 454. — Avantages habituels des grandes maisons de commerce sur les petites ou les moyennes, I, 455. — Avantages, néanmoins, des jeunes maisons audacieuses relativement aux vieilles maisons enrichies, I, 460. — La concentration du commerce de détail, I, 465; IV, 20 à 31. — Vie de lézard du petit détaillant, I, 467.

Le développement de la production est loin d'être proportionnel à l'accroissement du trafic, I, 503. — Le commerce par caravanes, I, 279; *id.* 280; II, 75, note.

Le commerce, avant l'industrie, a servi à constituer l'entreprise, II, 187.

Les deux maximes commerciales, l'ancienne et la moderne, II, 203; IV, 21 à 22.

Le commerce de détail n'est pas toujours si oppressif qu'on le prétend, II, 570 et 571, note.

Utilité du commerce actif et inventif, par opposition au commerce passif des sociétés coopératives, II, 593; *id.* 597 à 598.

Le commerce n'est que la systématisation de l'échange, III, 13.

Les relations commerciales entre pays à étalons monétaires différents, III, 323 à 332. — L'équilibre du commerce international, III, 327.

Excès du nombre de commerçants dans certaines professions et ses inconvénients, la boulangerie à Paris, IV, 16 à 18. (Voir aussi au mot *Boulangerie*).

De l'intervention de l'Etat ou des municipalités dans le commerce de détail, IV, 18 à 19.

Les principaux redresseurs des prix : les *grands magasins*, IV, 20 à 31. Sur leur organisation, voir au mot *Magasins (grands)*. Les *sociétés coopératives*, IV, 24 à 26. Sur leur organisation (Voir au mot *Coopération*).

Les devoirs de l'Etat relativement au commerce intérieur, IV, 31 à 34.

Les ententes ou coalitions entre producteurs, IV, 35 à 67. (Voir aussi aux mots *Coalition, Trusts*).

Les opérations à découvert ou à terme, les *corners*, IV, 60 à 62. — Nature et fonction de la spéculation, IV, 62 à 64.

Prétention inexacte que les combinaisons entre producteurs doivent aboutir à des monopoles d'Etat, IV, 64 à 67.

Pour tout ce qui concerne le *commerce international*, voir à la rubrique ci-dessous.

Différence entre la colonisation et la simple ouverture de débouchés commerciaux, IV, 616. — Proportions énormes dans lesquelles la colonisation à la longue développe le commerce, IV, 647 à 648. — Conditions de ce développement, IV, 649.

Commerce international. — Le mécanisme des paiements dans le commerce international, III, 581.

Antiquité et priorité du commerce international, IV, 68. — Formes primitives de ce commerce, IV, 70. — Importance relative du commerce intérieur et du commerce extérieur, IV, 71. — Les quatre grands avantages du com-

merce international, IV, 72 à 82.

— Une mesure de certains avantages du commerce international, IV, 73 à 76. — Plus un pays est restreint comme territoire, plus la liberté commerciale internationale lui est utile, IV, 82 à 86.

Les objections faites à la pleine liberté commerciale internationale, IV, 86 à 105. (Voir pour les détails au mot *Libre Echange*).

Les tarifs dits autonomes, leurs inconvénients, IV, 105 à 107. — Les traités de commerce, les unions et ligues douanières, IV, 107 à 116. (Voir aussi au mot *Traité de commerce*.)

L'incidence des droits de douanes à l'importation et le régime des primes, IV, 117 à 121.

De l'importation des métaux précieux comme marchandises, IV, 124 à 129.

Effets de la baisse des changes sur le commerce international; concurrence des pays à change déprécié avec les pays à change normal, IV, 163 à 170. — Le commerce extérieur de l'Inde et l'influence des changes, IV, 169 à 170.

La doctrine de la balance du commerce, IV, 175 à 189. (Voir au mot *Balance du commerce*.)

Commun. — De la consommation en commun de certains biens, IV, 205 à 207.

Différence entre les besoins collectifs, les besoins généraux et les besoins communs, IV, 682.

Communal. — Les assurances communales en Allemagne au moyen âge, IV, 326.

Commune. — De l'appropriation des terres par la commune, I, 773.

La commune offre une très mauvaise base à un système d'assistance générale obligatoire, IV, 478.

Communication (Voies de). — Elles contribuent à déterminer l'étendue de la division du travail, I, 358; *id.* 361.

Voir aussi au mot *Transports*.

Leur progrès pourra ramener l'alliance du travail industriel et du travail rural ou de la résidence rurale, I, 367, note. — Le développement de la production est loin d'être proportionnel à leur trafic, I, 503.

Voir aussi au mot *Ferrées (Voies)*.

Communisme. — La terre n'a

jamais été commune à tous les hommes, I, 539. — Les propriétés collectives, communales ou nationales n'ont pas ce caractère, I, 564. — De l'appropriation de toutes les terres par l'Etat ou la commune, I, 773.

Voir aussi au mot *Socialisme*.

Compagnies. — Les compagnies de colonisation privilégiées, IV, 659 et 660.

Voir aussi au mot *Sociétés*.

Compagnonnage. — II, 395.

Compensation (Chambres de). III, 610.

Voir au mot *Clearing House*.

Compte. — Monnaie de compte, III, 101.

Voir au mot *Monnaie*.

Comte (Auguste), philosophe français. — Son influence sur la direction de la science économique en Angleterre, I, 64; *id.* 65. — Les sentiments altruistes qu'il a recommandés, I, 69. — Ses idées sur la spécialité dispersive, I, 366. — IV, 709.

Concessions. — Les concessions de mines. (Voir au mot *Mines*.)

Concurrence. — Définition de la concurrence, I, 624. — Le système du monopole, I, 626. — Le système de réglementation, de concession et de tutelle: la corporation, I, 629. — Rôle de la plasticité sociale, I, 631. — Etapes graduelles dans la voie de la concurrence, I, 632. — Le régime de la libre concurrence, I, 636. — Nombre infime des professions réservées et des industries partiellement soustraites à la compétition, I, 638. — Avantages de la concurrence, I, 638. — Classement des capacités et des capitaux effectué par la concurrence, I, 639; *id.* 642. — La force d'invention d'une société est au maximum dans les contrées à concurrence illimitée, I, 641. — La concurrence atténuée et corrige les engouements et les paniques, I, 644.

Critiques adressées à la concurrence, I, 645. — Absurdité de confondre les forces spontanées et instinctives comme la concurrence avec les forces incohérentes et anarchiques, I, 645. — Objection que la concurrence n'est jamais complète: conditions idéales de la concurrence illimitée, I, 646. — Réponse à l'objection que la concurrence écrase les faibles, I, 648; qu'elle multiplie

et intensifie les crises, I, 650. — La concurrence et la détérioration de qualité ou la sophistication des produits, I, 651. — Allégation que la concurrence amène dans certaines branches du commerce le renchérissement des produits, I, 653. — Objection des abus de réclames, de publicité, du gaspillage de forces, etc., I, 655.

Prétention que la concurrence se dévore elle-même et aboutit au monopole, I, 656. — Réfutation de cette théorie, I, 660. — L'action de la *loi de substitution*, sous un régime de liberté, prévient tout monopole définitif ou en pallie les effets, I, 661. — Les combinaisons ou ententes dans les industries qui ne peuvent être accessibles à tous, I, 664. — La concurrence et les combinaisons entre les compagnies de chemins de fer, I, 664 et suivantes. — Le monopole absolu n'existe jamais en dehors d'une organisation légale spéciale, I, 667. — Les monopoles les plus justifiés comme le monopole des postes ont des inconvénients nombreux, I, 670 à 674. — La concurrence est le seul régime normal, I, 674.

La concurrence entre eux des divers mobiles, économiques et extra-économiques, II, 345.

Les groupes économiques non concurrents, II, 346.

Concurrence à redouter des Orientaux, II, 354; *id.* 461 à 465.

Heureux effets de la concurrence étrangère pour empêcher les monopoles de patrons ou d'ouvriers, II, 460.

La concurrence des besoins et des désirs entre eux, tableau y relatif, III, 35 à 40.

Les grands magasins, loin de supprimer la concurrence, la rendent plus active, IV, 36. (Voir au mot *Magasins (Grands)*.)

Les coalitions de producteurs et les *trusts* ne peuvent détruire la concurrence, IV, 35 à 67.

Prétention inexacte que ces coalitions doivent aboutir à des monopoles d'Etat, IV, 64 à 67.

Concurrence des pays à change déprécié avec les pays à change normal, IV, 163 à 175.

La concurrence des divers besoins entre eux nuit à l'accroissement de la population, IV, 549.

La concurrence économique dif-

fère singulièrement de la concurrence darwinienne, IV, 705.

Elle équivaut, dans le monde économique, à la gravitation dans le monde physique, IV, 723.

Condammés. — Le travail des condamnés, I, 514. — Déportation, IV, 639; *id.* 659. — Diminution récente du nombre des condamnés dans le Royaume-Uni, IV, 681.

Condillac, philosophe français. — II, 90. — III, 17.

Conditions. — Avantages des jeunes maisons de commerce audacieuses relativement aux vieilles maisons riches, I, 460; *id.* 658. — III, 392.

L'égalité des conditions. (Voir au mot *Égalité*.)

Crises résultant d'un changement rapide dans les conditions, IV, 428 à 429.

L'inégalité des conditions se reformerait, dans le collectivisme de Karl Marx, par le trafic des bons de travail et par les professions intellectuelles, IV, 720 à 722.

Conjoncture. — Son rôle d'après Lassalle, I, 352. — Elle est un excitant, I, 688.

Voir aussi au mot *Chances*.

Conrad, économiste allemand. — II, 151, note.

Considérant, écrivain socialiste français. — I, 195, note. — Son argumentation en faveur du droit au travail, IV, 502 à 504.

Consommateur. — La propriété n'est pas une organisation onéreuse au consommateur, I, 567; *id.* 739. — Le consommateur est le gagnant définitif aux progrès industriels, II, 209. — Le consommateur est en dernière analyse celui qui supporte le poids des grèves, II, 471 à 473.

Les lettres de change des consommateurs, leurs inconvénients, III, 453 à 454.

Consommation. — La production en vue de la consommation directe, I, 118. — Direction donnée par l'épargne à la consommation, I, 217. — Distinction souvent faite entre le fonds de consommation et le capital, I, 235; *id.* 504.

Lutte entre le goût de consommer davantage et le goût de plus amples loisirs, I, 482. — Conséquences éventuelles de cette lutte, I, 493.

Progrès de la consommation par tête des principales denrées dans

la Grande-Bretagne depuis 1840, II, 323 et 324.

Sociétés de consommation. (Voir au mot *Coopération*).

Le crédit à la consommation ; ses inconvénients généraux et ses avantages intermittents, III, 379 à 385 ; *id.* 453 à 454.

De l'influence des droits de douane sur les prix à l'intérieur, IV, 117 à 121.

Théorie de la consommation et de l'usage des richesses, IV, 195 à 200.

De la consommation et des destructions de valeurs, IV, 200 à 202. — De l'entretien des objets, de l'inégalité des différentes races à ce sujet, IV, 202 à 207. — De la consommation en commun de certains biens, IV, 205 à 207.

En quel sens la consommation commande et dirige la production, IV, 207 à 209. — Des différentes catégories de consommations, IV, 209.

L'épargne et la consommation ne sont pas contraires dans la société moderne, IV, 218 à 221.

La destruction par négligence ou caprice d'objets utiles constitue une perte pour l'ensemble de la société, IV, 224 à 226. — Effets apparents et passagers et effets réels et définitifs de cette destruction, IV, 218 et 219 ; *id.* 225.

La consommation personnelle est le but ultime de toute production, IV, 228.

L'ordre et la hiérarchie des consommations, IV, 229. — Le goût de l'idéal et celui de la variété sont les ressorts principaux du progrès dans la production, IV, 229 à 231. — Différenciation et spécialisation croissantes des consommations, IV, 232 à 234. — Part du besoin de parure et d'ornement, IV, 234. — Importance du sentiment religieux et du culte sur les consommations, IV, 234 à 236.

Les quatre usages que l'homme peut faire de l'augmentation de sa force productive, IV, 237.

Evolution historique des consommations privées, IV, 246 à 263. (Voir aussi au mot *Luxe*).

Influence du luxe sur la quantité, la qualité et le progrès des consommations, IV, 263 à 271.

Réduction de la consommation de l'alcool en Angleterre, IV, 277 à 278.

Les taxes sur les denrées de consommation, IV, 785 à 790.

Contrainte. — Le travail contraint est inférieur en productivité au travail libre, I, 510. — La contrainte a moins d'efficacité que l'espérance, I, 514 ; *id.* 515. — La liberté fait irruption, par des voies détournées, au milieu du régime de la contrainte, I, 516. — Causes qui ont longtemps maintenu ou maintiennent encore certains modes de contrainte, I, 526. — La contrainte ne peut susciter dans le travail les différences qualitatives, I, 681.

La contrainte par corps pour dettes, ses abus, sa suppression, III, 381 à 385.

La contrainte réglementaire et la contrainte fiscale sont les deux caractéristiques de l'Etat, IV, 665 à 668.

Voir aussi au mot *Esclavage, Servitude*, etc.

Contrat. — Le contrat d'ouvrage et le sous-contrat, II, 234 ; *id.* 365. — La rupture d'un contrat ne doit pas être plus permise aux ouvriers en cas de grève qu'aux patrons en toute circonstance, II, 436 à 438.

Difficulté de faire respecter par l'Etat les contrats où il est partie et de plaider contre lui, IV, 346 à 348. — Cette difficulté encore accrue quand il s'agit d'entreprises fondées par des étrangers, IV, 654 à 656.

Le socialisme est un système qui supprime ou limite la liberté des contrats, IV, 706.

La répartition sous le régime des contrats libres, IV, 717.

Voir aussi aux mots *Marchandage, Salaire, Travail*.

Contrées neuves. — Effets des capitaux qui leur arrivent des vieux pays, I, 261.

Contrôle. — Difficulté croissante du contrôle du budget et des actes de l'Etat moderne, IV, 701 à 702.

Convenance (OBJETS DE). — Leur importance pour l'élévation du niveau de la vie et l'accroissement de la production, IV, 234 à 236.

Coopération. — De la coopération des trois grands facteurs de la production, nature, travail et capital, I, 292.

La coopération (des travailleurs) est l'organisation primitive de la production, I, 294 ; II, 565. — Effets des sociétés coopératives et des

grands magasins, I, 653; *id.* 654.

La coopération a été le premier balbutiement de l'entreprise, II, 185; *id.* 187.

La coopération ne supprime pas le salaire, II, 235. — Prétentions des coopérateurs à ce sujet, II, 236 à 240. — Opposition des coopérateurs anglais à la participation et raisons qu'ils allèguent, II, 521.

Signification moderne du mot *Coopération*, II, 556. — La subalternisation du capital au travail est, par excellence, le principe des coopérateurs modernes ou néo-coopérateurs, II, 558. — Le salariat du capital, II, 559. — Les coopérateurs mystiques, II, 560 à 564. — Exagérations sur la puissance de la coopération de crédit, II, 562. — Parenté avouée d'une certaine coopération avec le collectivisme, II, 563; *id.* 595. — Les postulats coopératifs, II, 563.

L'expérience de la coopération dans le lointain passé, II, 565. — Conditions où peut se maintenir la coopération primitive, II, 566.

La coopération moderne, ses diverses natures, II, 566. — Les sociétés coopératives de consommation, II, 567. — Les trois types différents des sociétés coopératives distributives, II, 568. — Sociétés qui ne se proposent qu'un but économique, II, 569. — Economats ou pseudo-sociétés coopératives distributives, II, 570. — Raisons d'être des sociétés coopératives distributives, II, 570 à 573. — Procédés divers de ces sociétés, II, 572 à 573.

Services gratuits que rendent aux sociétés de consommation les classes moyennes, II, 573. — Les sociétés de consommation se rattachant à un but politique ou religieux, II, 574.

Exemples de types divers de sociétés de consommation, II, 574. — Critiques des coopérateurs mystiques aux sociétés coopératives pures et simples, II, 575; *id.* 595. — Les Equitables pionniers de Rochdale, II, 576 à 579. — Perversion de la coopération de production à Rochdale, II, 577, *id.* 590. — Disqualification des employés, II, 578. — Le Vooruit de Gand; l'empreinte socialiste, II, 579 à 582. — Les coopérations catholiques en Belgique, II, 581 à 583.

Epanouissement de la coopéra-

tion distributive en Angleterre, II, 583. — Développement des sociétés de consommation sur le continent européen, II, 585. — Les sociétés de consommation en France, II, 586. — Exposé d'un plan d'accaparement de tout le domaine de la production et des transactions par la coopération, II, 588 à 592. — Les vices de ce plan, II, 593. — La coopération manque de la spontanéité du commerce intéressé, II, 593. — Au fur et à mesure qu'il se répand, le type coopératif perd de sa pureté, II, 595.

Difficultés que la coopération rencontre dans la boucherie, II, 596. — L'association coopérative représente surtout le commerce passif, II, 597.

Les associations coopératives de crédit, II, 598. — Leur origine en Allemagne, II, 599. — Leur développement, II, 600 à 602. — Les idées générales de Schulze-Delitzsch, II, 602 à 604. — Sa classification des sociétés coopératives, II, 605. — L'association coopérative ne peut être universelle; c'est un moyen de sélection, II, 607.

Le système coopératif de Raiffeisen, II, 607. — Caractère rigoureux de ses règles, II, 609 à 613. — Elles constituent un système patriarcal, II, 613.

Comparaison du système de Schulze-Delitzsch et du système Raiffeisen, II, 613 à 616. — La « Grande controverse coopérative », II, 614. — Critiques sévères adressées aux associations de Schulze-Delitzsch, II, 615.

La coopération de crédit et les banques populaires en Italie, II, 616. — Les principes du régime italien, II, 616. — Ses applications, II, 618 à 619. — Le crédit populaire en Suisse, en France, etc., II, 621. — Conclusions au sujet des associations coopératives de crédit, II, 621.

Les sociétés coopératives de production, II, 623. — Critiques de certains coopérateurs mystiques à leur égard, II, 623. — Principes et postulats sur lesquels repose cette catégorie de la coopération, II, 624 à 625. — Elle n'exclut pas le salaire, II, 625 à 626. — Tendance à la perversion des sociétés coopératives de production, II, 627. — Exposé des cas d'application et des vicissitudes

de la coopération de production, II, 628 à 630. — Dégénérescence de la plupart des sociétés qui réussissent en simples sociétés anonymes, II, 630 à 636. — Les soi-disant filatures coopératives en Angleterre, II, 632. — Analyse des différentes sociétés de production en Angleterre, II, 634 à 635.

Les pseudo-sociétés coopératives de production, dues à l'initiative et à la générosité patronales, II, 636 à 638. — Les sociétés coopératives et la législation, II, 638. — Résumé de l'expérience sur la coopération, II, 640. — Evolution des sociétés coopératives, II, 640 à 643.

Un des mérites de ces sociétés, III, 383.

Exemple d'une boulangerie coopérative prospère et de ses effets, IV, 23 à 25.

Copernic. — Sur les monnaies, III, 139, *id.* 140.

Corners. — I, 659; IV, 40. — Exemples et issue de différentes *corners*, IV, 60 à 62.

Voir aussi aux mots *Coalitions*, *trusts*.

Corporations. — Les règlements corporatifs, I, 448.

Les privilèges étaient un moyen d'y échapper, I, 448. — Le maintien de ces règlements dans certaines villes en ont fait fuir l'industrie, I, 530. — Le système des corporations, I, 629. — Il fut la cause que les grandes industries anglaises s'établirent dans des villes nouvelles, I, 635.

De leur tendance à se reconstituer par les syndicats et les *Trades Unions*, II, 460; *id.* 465 à 471.

Les corporations pour l'assurance sur les accidents en Allemagne, IV, 356.

Correctifs. — Les correctifs de la division du travail, I, 355.

Corvée. — Heureux effets de son abolition en Egypte, I, 54. — L'antique corvée, I, 511; *id.* 513.

La prétendue corvée de Karl Marx ou travail impayé, II, 256, 289 et 291.

Cosmopolitisme. — Tendance du crédit au cosmopolitisme, III, 396. — Objections faites à la « doctrine cosmopolite » d'Adam Smith en ce qui concerne le commerce extérieur, IV, 86 à 105.

Coton. — Enorme développe-

ment récent de sa production, III, 312.

Coupures. — Utilité des petites coupures de fonds publics, III, 406 et 407. — La circulation des billets de banque est d'autant plus solide qu'elle comporte plus de petites coupures, III, 516 et 517; *id.* 573; *id.* 654 à 658.

Courcelle-Seneuil, économiste français. — III, 283. — III, 360. — III, 371. — III, 404; *id.* 405; *id.* 406; *id.* 423; *id.* 429; *id.* 482; *id.* 510; *id.* 516; *id.* 519; *id.* 529; *id.* 571; *id.* 579; *id.* 608; *id.* 658.

Cournot, mathématicien et économiste français. — Son traitement purement abstrait de l'économie politique, I, 63; *id.* 85.

Cours forcé. — Sous le régime du cours forcé l'augmentation de l'encaisse des banques a, en général, une influence restreinte sur la tenue du change, III, 673. — Cause habituelle du cours forcé, les emprunts des gouvernements aux banques, III, 677 à 686.

Le cours forcé et le change, IV, 153 à 163. — Grande influence du facteur moral sur la valeur du papier monnaie, IV, 156.

Possibilité théorique pour un pays de se passer de monnaie métalliques, mais difficultés pratiques quasi insurmontables, IV, 160 à 162.

Voir aussi aux mots *Banque*, *Change*, *Papier-monnaie*.

Courtiers de change. (*Brokers*). — IV, 431 à 433. Voir aussi au mot *Change*.

Courtois (Alphonse), statisticien français. — I, 283, note. — II, 66 et 67, note. — III, 407, note. — III, 613, note; *id.* 615.

Coutume. — Influence de la coutume sur le salaire, II, 355 à 359. — Consolidation par la coutume de la plupart des conquêtes de l'ouvrier, II, 359.

Voir aussi aux mots *Habitude*, *Prix*, *Salaire*.

Couverture. — Système de la couverture pour les assurances, II, 171, note; IV, 359. — Avantages et inconvénients comparés du système de la couverture ou capitalisation et du système de la répartition, IV, 385 à 394.

Voir aussi au mot *Assurance*.

Crainte. — La crainte est un mobile économique moins efficace que l'espérance, I, 514.

Créances. — Conditions dans lesquelles elles sont une richesse pour un pays, III, 367 à 369.

Crédit. — Le crédit fait par les vieux pays aux pays neufs, II, 159.

Les associations coopératives de crédit, II, 598. (Voir aussi au mot *Coopération*).

Ancienneté du crédit, III, 350 à 355. — Son utilité comparée à celle de la monnaie, III, 354. — Les définitions incomplètes du crédit, III, 355. — Les deux grandes catégories de crédit : le crédit personnel et le crédit réel, III, 356 et 357. — Définition du crédit normal, III, 358. — Le *commodat* et le *mutuum* ; le contrat de louage et le contrat de crédit, III, 359 à 361. — Le crédit est, d'ordinaire, la délégation d'un pouvoir général d'achat, III, 361. Examen de la question si le crédit multiplie les capitaux, III, 361. — Réfutation des théories de MacLeod, III, 363 à 369.

Le caractère concret des capitaux et le caractère abstrait de l'acte de crédit, III, 369. — Définition des capitaux au sens financier du mot. III, 370 et 371. — Le crédit à la consommation, III, 372. — Longs crédits commerciaux accordés par les commerçants anglais à leurs correspondants étrangers, III, 372 ; *id.* 380. — Opérations fantaisistes se couvrant du mot de crédit, III, 373 et 374.

Les trois grandes catégories d'utilité du crédit, III, 374. — La meilleure utilisation des capitaux par le crédit, III, 375. — Enthousiasme exagéré pour le crédit personnel, III, 376. — Nombre énorme des prêteurs, III, 377.

Le prêt à la consommation ; ses inconvénients généraux et ses avantages intermittents, III, 379.

Enormité de certaines dettes criardes, III, 381. — Suppression de la prison pour dettes, III, 384.

Le crédit accroît le mouvement dans chacune des catégories économiques, III, 385. — Le crédit aide à la concentration des capitaux, ce qui en accroît la productivité, III, 386 à 389. — La concentration méthodique prélude de la distribution morcelée, III, 389 ; *id.* 399. — Si le crédit accroît l'inégalité, III, 389. — Il est un instrument de sélection, III, 390. — Le crédit est une puissance démocratique, III, 393. —

Le crédit augmente la solidarité entre les lieux, les nations, les classes, les générations, III, 394 à 399. — Tendence du crédit au cosmopolitisme, III, 396. — Le crédit des vieilles nations aux nouvelles dans l'antiquité, III, 397.

Le crédit stimule l'épargne et provoque une capitalisation plus abondante, III, 399. — Caractère des premiers établissements de banque, III, 402. — Anecdote caractéristique de la difficulté des placements autrefois, III, 403. — Nombre considérable actuellement des titres représentatifs et des titres de crédit, III, 404 à 408.

Le crédit sert d'auxiliaire à la monnaie métallique, III, 408. — Il épargne la monnaie, III, 409 à 411.

Les formes primitives du crédit, III, 413. — Dureté excessive des anciennes législations contre les débiteurs insolubles, III, 414 à 417. — Enormes dettes de grands personnages dans l'antiquité, III, 417. — Réaction au moyen âge contre la sévérité des lois à l'encontre des débiteurs, III, 417.

L'évolution du crédit, III, 419. — La loi de spécification des organes et la loi de généralisation, III, 420. — Antiquité des docks et prêts sur nantissement, des virements, etc., III, 420 à 422. — Certaines opérations de crédit connues des Chinois et des Soudanais, III, 424.

Origine des banques dans le change des monnaies, III, 425. (Voir aussi au mot *Banque*).

Opérations normales des banques III, 428 à 431.

Comment les banques furent amenées à faire des opérations de crédit, III, 441 à 443. — Mécanisme du crédit commercial et des engagements qu'il comporte, III, 444 à 450.

L'escompte commercial, sa nature, ses garanties, III, 450 à 458. (Voir aussi au mot *Banque*).

Les banques ne sont pas faites pour distribuer toute nature de crédit, III, 477 à 506. (Pour les détails, voir au mot *Banque*).

Distinction des opérations de crédit des banques et de leurs simples opérations techniques d'encaissements ou de remises, etc., III, 501.

Ressources et activité réunies de tous les établissements distribuant du crédit aux Etats-Unis, III, 540

à 543. — Influence du crédit sur les prix, IV, 3; *id.* 436; *id.* 440.

Les crises de crédit, IV, 433 à 446. (Voir aussi au mot *crises*).

Crédit foncier. — Inconvénients pour les établissements de crédit foncier des emprunts au-dessous du pair, II, 173 et 174. — III, 368. — III, 480.

Cree (T. S.), économiste anglais. — II, 384; *id.* 435, note.

Crises. — L'ouvrier à la main est plus exposé aux crises que l'ouvrier à la machine, I, 428. — Réponse à l'objection que la concurrence multiplie et intensifie les crises, I, 650. — La petite propriété est plus sensible aux crises que la grande propriété moderne, II, 14.

Les crises commerciales, IV, 404 à 456.

Caractéristiques des crises commerciales ou économiques, IV, 404 à 406. — Les deux grandes catégories principales de crises, IV, 406.

— Causes générales de ces crises, IV, 407. — Les crises n'étaient pas inconnues dans l'antiquité et au moyen âge, IV, 409. — Atténuation graduelle de l'intensité des crises commerciales; preuves à l'appui, IV, 410 à 415. — Quelques exemples de l'ancienneté de ces crises, IV, 415 à 417.

Les crises commerciales locales, les crises de disette, IV, 418. — Les crises économiques générales, crises dites d'abondance, IV, 419. — Examen du problème de la surproduction, IV, 419. — Classification des produits suivant l'extensibilité de leurs débouchés; marchandises à débouché rapidement extensible, IV, 420 à 427. — Un bon effet des crises, IV, 426. — Marchandises à débouché peu extensible, IV, 427 à 430.

Les crises commerciales ou financières, crises de crédit, leurs causes et leur évolution, IV, 430 à 443. — La baisse de l'intérêt des capitaux sert à développer l'esprit de spéculation et à susciter les crises, IV, 435.

Théorie concernant l'appréciation de la venue, de l'évolution et de la liquidation des crises d'après le portefeuille des banques, IV, 437 à 444. — De la liquidation des crises purement commerciales et purement financières, IV, 443 à 444. — Exemples de crises purement com-

merciales ou financières, IV, 444 à 446. — Les grands changements gouvernementaux peuvent provoquer des crises d'agiotage, IV, 446.

Les crises se rattachant aux guerres et accompagnant souvent le rétablissement de la paix, IV, 446 à 449.

Les crises qui résultent de grandes perturbations monétaires, IV, 449 à 450.

Les crises économiques générales ou crises du progrès dans la production, IV, 450 à 452.

Prétention que les crises résultent d'un défaut de direction unitaire dans la production, IV, 452.

Des remèdes ou palliatifs aux crises, IV, 453. — Grande question de l'expérience héréditaire et de l'expérience individuelle en matière de spéculation, IV, 453.

Le ralentissement de l'accroissement de la population chez les peuples civilisés est la cause réelle de la crise agricole, IV, 530 à 531.

Cristallisée (Société). — I, 295. — Tendance à la reconstitution d'une société de ce genre, II, 473 à 475.

Cueillette (Le droit primitif de). — I, 117.

Cuivre. — Rapport de valeur du cuivre à l'argent dans l'ancienne Egypte, III, 166, note.

Culte. — Influence du culte et du sentiment religieux sur le développement de la production, IV, 234 à 236; *id.* 253.

Culture. — L'ordre historique des cultures, I, 748. — La grande et la petite culture, différentes de la grande et de la petite propriété, II, 1. — Les avantages de la grande production ne sont pas exactement les mêmes dans l'agriculture que dans l'industrie, II, 2. (Voir aussi aux mots *Agriculture, Rente, Terre*).

D

Danemark. — Le système danois d'assistance publique, IV, 384 et 385. — Le taux de la natalité, IV, 603 à 609.

Darwin, naturaliste anglais. — I, 64. — III, 432, note. — La concurrence économique diffère notablement de la concurrence darwinienne, IV, 705.

Daudet (Alphonse), écrivain français. — I, 383, note.

Débiteurs. — Dureté de l'ancien droit envers les débiteurs, II, 76 ; III, 414 à 417. (Voir aussi au mot *Dettes*).

Débites (de boissons). — Leur nombre en France, I, 473.

Débouchés. — Leur ampleur développe la capitalisation, I, 276.

Théorie des débouchés de J. B. Say, IV, 420. — Classification des produits suivant l'extensibilité de leur débouché, IV, 420. — Marchandises à débouché rapidement extensible, IV, 420. — Marchandises à débouché peu extensible, IV, 427 à 430.

Voir aussi aux mots *Commerce*, *Crises*, *Echanges*.

Décadence. — Le luxe des temps de décadence et des couches décadentes, IV, 259 à 262.

Decencies. — Articles de convenance. Leur importance pour l'élévation du niveau de la vie et le développement de la production, IV, 233 à 236.

Décès. — Ils dépendent, moins qu'autrefois, de la situation des affaires commerciales, IV, 410 à 415.

L'excédent des naissances sur les décès en divers pays, voir au mot *Naissances*.

Tableau des mariages, des naissances et des décès en France, de 1801 à 1893, IV, 578.

Voir aussi au mot *Population*.

Déchets. — Les déchets sous le régime de l'entreprise libre, I, 312. — Cause spéciale de déchets dans la production contemporaine, la rapidité des inventions, I, 501.

Découvert (Opérations à). IV, 60 à 64. (Voir aussi aux mots *Spéculation* et *Termé*).

Décroissante (Valeur). — Loi de la valeur décroissante, III, 28 à 34. (Voir aussi au mot *Valeur*).

Décroissants (Rendements). — (Voir au mot *Rendements*).

Découverte. — Importance du travail de découverte, I, 155. — Différence entre la découverte et l'invention, I, 160, note. — Les grandes découvertes agronomiques tendent à faire baisser la rente du sol, I, 766.

Définitions. — Leur difficulté en économie politique, I, 97 ; *id.* 102.

Dégressif. — L'impôt dégressif, IV, 763.

Dehérain. — Chimiste et écrivain agronome français. Sur le progrès agricole, I, 767 ; *id.* 768 ; *id.* 769 ; *id.* 778.

Delahaye, délégué ouvrier à la conférence de Berlin. — Ses vues, I, 117. — I, 495. — IV, 300.

Demande. — Sur quoi se règle la demande des marchandises, I, 415. — Fausse allégation de Mill que la demande de marchandises ne constitue pas une demande de travail, I, 416.

La loi de l'offre et de la demande, I, 625. (Voir aussi au mot *Offre*).

Démocratie. — Comment la démocratie est compatible avec la concentration des entreprises, I, 304. — Gaspillage de forces dans les sociétés ultra démocratiques, I, 620.

La société démocratique commence quand, au lieu d'entretenir des serviteurs, on fait des commandes à des ouvriers du dehors, IV, 251 et 252 ; *id.* 253 et 254.

Démocratique. — Tendance des sociétés démocratiques à ne pas respecter fidèlement les contrats, I, 286.

Le crédit est une puissance démocratique, III, 390 à 394.

Influence des mœurs et des idées démocratiques sur le développement de la population, IV, 571, *id.* 576 ; *id.* 592 à 593 ; *id.* 596 ; *id.* 602 ; *id.* 608.

Frivoles préjugés démocratiques à l'encontre de la colonisation, IV, 651.

Démographie. — Définition, IV, 547.

Voir aussi aux mots *Population*, *Décès*, *Mariages*, *Naissances*.

Demolins, publiciste français. — I, 45, note. — I, 92 ; *id.* 93, note.

Densité (de population). — Le sous-sol y contribue, I, 135. — Une des conditions d'une grande division de travail, I, 358.

Voir aussi au mot *Population*.

Dépenses. — Répartition des dépenses d'une famille d'ouvriers agricoles, II, 312, note. — Même répartition pour une famille d'artisans parisiens, II, 487.

La règle dans les dépenses, IV, 214 à 236. (Voir aussi aux mots *Budget*, *Economie*).

Déport (en bourse ou en banque).

— Sa nature, II, 417, note. — III, 486 et 487, note.

Déportation. — La déportation des criminels a jeté les assises du développement australien, IV, 639; *id.* 659.

Dépôts. — Les banques de dépôts; elles étaient connues des anciens, III, 422. — Elles constituaient les principales banques du moyen âge, III, 432 à 440.

Les dépôts à la Banque de France et à la Banque d'Angleterre, III, 465, texte et note; *id.* 466; à d'autres établissements de crédit, 466.

Les diverses natures de dépôts dans les banques, III, 485 à 495.

Les dépôts dans les Banques d'Ecosse, III, 514. — Les dépôts dans les banques américaines, III, 529; *id.* 531; *id.* 533; *id.* 534; *id.* 537; *id.* 539; *id.* 540; *id.* 541.

Les dépôts dans les banques françaises, III, 550. — Importance des dépôts dans les Banques anglaises, III, 607 à 608.

Le risque pour les banques vient beaucoup plus du retrait des dépôts que de la présentation des billets au remboursement, III, 576 à 583; *id.* 662 à 667. — Caractère particulièrement précaire de certains dépôts dans les banques, III, 662.

Voir aussi au mot *Banques*.

Dépréciation des métaux précieux. — Cette dépréciation à la suite de la découverte de l'Amérique, III, 193; *id.* 195, note; *id.* 204 à 206; *id.* 208; *id.* 220 à 237. — La dépréciation de la monnaie est le but principal que poursuivent les partisans du double étalon, III, 291. — Inconvénient des énormes baisses de la valeur des métaux précieux, III, 292 à 293.

Voir aussi aux mots *Or*, *Argent*, *Monnaie*, *Prix*.

Désir. — Il est le fondement de la valeur, III, 16 à 19. — Concurrence des désirs entre eux, III, 35 à 40.

Dessa (Javanaise). — Propriété collective, I, 557.

Destruction. — De la destruction de valeurs par négligence ou incurie, IV, 200 à 202; *id.* 218 à 221. — Effets passagers et effets permanents de cette destruction, IV, 224 à 225.

Détail (Commerce de). Voir aux mots *Commerce*, *Magasins (Grands)*, *Coopération*.

Détail (Prix de). — Voir au mot *Prix*.

Dettes. — Énormité de certaines dettes criardes, III, 381. — Suppression de la prison pour dettes, III, 384. — Dettes colossales de grands personnages dans l'antiquité, III, 417.

Devoirs moraux. — Ils peuvent différer des obligations économiques, II, 484.

Devoir social. — Le devoir social de la fortune, IV, 283 à 296. (Voir aussi au mot *Richesse*).

Directs. — Les impôts directs et les impôts indirects, avantages et inconvénients, IV, 777 à 791.

Direction. — Importance suprême de la direction dans l'industrie, I, 460.

Voir aussi au mot *Entrepreneur*.

Discipline. — La discipline traditionnelle contribue à la capitalisation, I, 274.

Distribution. — De la distribution des métaux précieux dans le monde, IV, 423 à 438.

Voir aussi aux mots *Balance du commerce*, *Métaux précieux*.

Division du travail. — Chaque progrès de l'industrie des transports l'accroît, I, 165.

Ses formes primitives et successives, I, 322. — Opinion des économistes et des socialistes sur la division du travail, I, 325. — Son apologie par Lassalle, I, 329. — Avantages de la division du travail, d'après Smith, I, 330. — Nature exacte de la division du travail et ses avantages réels, I, 334. — La division territoriale du travail, I, 339. — La division héréditaire du travail, I, 343. — La division du travail est le grand lien entre les hommes et entre les peuples, I, 345.

Reproches adressés à la division du travail; les professions rebutantes et viles, I, 346. — Allégation que la spécialisation excessive du travail détériore l'homme physiquement et moralement, I, 350. — La division du travail place le travailleur dans une plus grande dépendance des événements et de la conjoncture, I, 352. — La division industrielle du travail nuit parfois à la division naturelle des occupations, I, 354. — Les correctifs de la division du travail, I, 355. —

Les conditions de la division du travail, I, 357.

De quelques exceptions apparentes à la division du travail, I, 364. — L'analyse industrielle et la synthèse industrielle, I, 365.

La rotation du travail présentée comme substitut à la division du travail, I, 366. — Point extrême où Fourier porte la division du travail, I, 368.

La division du travail précise la responsabilité du travailleur, I, 373. — La production en grand développe la division du travail, I, 454. — Division du travail intellectuel assurée par la production en grand, I, 456.

La division territoriale du travail accroît le trafic des voies de communication et le montant des échanges dans une proportion plus forte que la production elle-même, I, 503. — L'un des grands avantages du commerce international est d'accroître la division du travail, IV, 77 à 80.

Divorces. — Les divorces en France, IV, 580.

Docks. — Leur ancienneté, III, 421.

Dogmatisations. — Excès, à ce point de vue, de Ricardo, Malthus, etc., I, 33. — Adam Smith est étranger à tout dogmatisme, I, 60.

Dogmes. — Le terme de dogmes, souvent employé pour désigner les lois économiques, est inexact, I, 35. — Il n'existe pas de dogmes en économie politique, I, 36; *id.* 39.

Dollar. — Sa valeur, III, 529, note. — Le pair du dollar en livres sterling, IV, 133 à 134.

Domanialité. — La domanialité des mines, II, 48; *id.* 63 à 65. Voir aussi au mot *Mines*.

Domestiques. — Leur productivité, I, 179.

Domicile. — Le travail à domicile, ses abus, I, 431.

Douanes. — Utilité de certaines recettes douanières, IV, 102. — Les tarifs dits autonomes, IV, 105 à 107. — Les traités de commerce, IV, 107 à 115. — Les unions et les ligues douanières, IV, 116 à 117. — L'incidence des droits de douane, IV, 117 à 121.

Voir aussi aux mots *Commerce international*, *Libre Echange*, *Traités de commerce*.

Doublement. — Période de

doublement de la population, d'après Malthus, IV, 548 à 550. — Périodes réelles de doublement aux Etats-Unis, IV, 551 à 562. — La même période actuelle et virtuelle dans la Grande-Bretagne, IV, 563 et 564. — La même période en Allemagne, IV, 565 à 568. — La même période en Belgique, IV, 568. — La même période pour les Franco-Canadiens, IV, 569 à 570. — Résumé sur la période de doublement, IV, 570 à 571.

Voir aussi au mot *Population*.

Droit. — Les quatre droits primitifs, cueillette, chasse, pêche, pâture, I, 117; IV, 502 à 504.

Le droit d'immigration, I, 139.

Les droits abstraits sont un capital pour les particuliers, non pour une nation, I, 190.

La genèse des différents droits, I, 545.

Le droit du premier occupant, I, 552. — Le droit allégué des derniers survenants, I, 552. — Question de savoir si les droits abstraits sont une richesse au point de vue privé et au point de vue collectif, IV, 366 à 368.

L'Etat organe et sanction du droit, nature et limite de cette fonction, IV, 684 à 688. — L'Etat ne crée aucun droit, il définit les droits, IV, 685.

Droit au travail. — Examen de la doctrine du droit au travail, IV, 496 à 506.

Ducpétiaux, statisticien belge. — II, 488.

Dunoyer, économiste français. — I, 505, note.

Dupin, ingénieur et économiste français. — III, 41.

Duval (Jules), économiste français. — IV, 551; *id.* 552.

E

Eau. — De la propriété des eaux, I, 542.

Echange. — Prétention fautive de restreindre l'économie politique à la science de l'échange, I, 16. — Production en vue de l'échange, I, 118. — Effets particuliers de la production dirigée en vue de l'échange, I, 120. — L'augmentation de la production n'est pas strictement proportionnelle au développement des échanges, I, 503.

L'échange est un fait instinctif

dans l'humanité, III, 1. — La production en vue de l'échange a presque remplacé la production directe en vue des besoins du producteur, III, 2. — Les deux origines et les deux principales causes actuelles de l'échange, III, 4. — La forme collective et primitive de l'échange, le troc de tribu à tribu, III, 5. — Description des échanges entre les tribus de pasteurs et les tribus de cultivateurs, III, 5. — L'échange par caravanes, III, 6 à 8. — Intervention de la monnaie, soit comme moyen effectif d'échange, soit comme procédé de comparaison et de numération, III, 7. — Autres formes d'échange collectif ou primitif, III, 8 et 9. — Evolution graduelle de l'échange III, 10. — Types divers de l'échange, III, 10.

L'échange en principe est un contrat avantageux aux deux échangistes, III, 12. — Le commerce n'est que la systématisation de l'échange, III, 13.

La valeur en usage et la valeur en échange, III, 19 à 25. — Variabilité de la valeur en échange, III, 48. — Cette valeur obéit, néanmoins, à certaines lois, III, 58. — La loi de l'offre et de la demande, sa nature et son mécanisme, III, 61 à 67.

Les trois phases de l'échange, III, 95. — Le régime du troc, III, 96. — En quoi il peut malaisément dégager la valeur, III, 97. — La monnaie, la décomposition de l'échange en vente et achat, III, 99. (Voir aux mots *Monnaie, Or, Argent.*)
Sur les échanges primitifs, III, 108.

Le crédit est une extension de l'échange, III, 354.

Voir aussi aux mots *Commerce, Libre Echange, Prix, Valeur.*

Echelle mobile. — Echelle mobile des fermages, II, 27. — Echelle mobile des salaires, II, 227; *id.* 513.

Ecole. — L'école réduit la population, IV, 615.

L'Ecole historique en économie politique, I, 41. — L'Ecole dite d'observation directe, I, 44. — L'Ecole autrichienne, I, 67. Voir aussi au mot *Autrichienne.* — L'Ecole psychologique, I, 79; I, 90, note. — Classement des Ecoles en économie politique, I, 82. — L'Ecole mathématique en économie politique, son inefficacité, I, 84; son

impraticabilité, I, 88. — L'Ecole économique anglaise dite classique a négligé d'étudier attentivement la nature; de là son pessimisme exagéré, I, 125. — L'Ecole économique française a négligé aussi d'étudier la nature sous le prétexte que ses dons sont toujours gratuits, I, 126.

L'Ecole économique anglaise contemporaine et la Rente de la Terre, I, 706. — L'Ecole économique française n'a admis qu'avec beaucoup de réserves la doctrine de Ricardo sur la rente, I, 740.

Economats. — Suspicion des ouvriers à leur endroit, II, 380; *id.* 381. — II, 570.

Economie. — L'économie, l'avare et la prodigalité, IV, 214 à 236. — Aspect général de l'économie, IV, 215. — Les deux importantes découvertes de la science économique en ce qui concerne l'économie et la prodigalité, IV, 218. — La consommation et l'épargne ne sont pas deux phénomènes contraires, IV, 218. — Les destructions de valeurs sont une perte nette pour l'ensemble de la société, IV, 218 à 221. — Evolution graduelle de l'épargne, IV, 219 à 224. Effets passagers et effets permanents de la destruction d'objets utiles, IV, 224 à 225. (Voir aussi aux mots *Epargne et Placement.*)

Economie politique. — Sa nouveauté comme science, I, 2. — Elle est une science d'observation et non une science expérimentale, I, 5. — Ses origines: on les trouve chez les caméralistes et surtout chez les écrivains monétaires, I, 7. — Ses définitions diverses, I, 9. — Elle concerne non seulement les sociétés, mais même un ménage, une famille ou un homme isolé, I, 11. — Elle est très distincte de la technologie, I, 14. — Elle est beaucoup plus vaste que la science de l'échange, I, 16. — L'économie politique est la science des mobiles humains en ce qui concerne la production et la répartition des biens, I, 23. — Le caractère scientifique de l'économie politique, I, 29. — Prétention fautive que l'économie politique n'offre qu'une méthode et qu'un instrument d'investigation, I, 32. — Réfutation de l'opinion que les lois économiques ne s'appliqueraient qu'à des sociétés particulières et récentes, I, 39. — Caractères différents de l'économie

politique avec Adam Smith et avec Ricardo, I, 58. — Elle n'est pas une science à priori, I, 58. — Place de l'économie politique dans l'ensemble des connaissances sociales, I, 60. — Mot de Carlyle que l'économie politique est une science lugubre; réfutation, I, 64 et 67. — L'économie politique est à la fois une science et un art, I, 62.

On ne peut traiter cette science en science exacte et purement déductive, I, 63. — Prétention de la subordonner à la sociologie, I, 64. — Elle répond beaucoup plus que la sociologie aux conditions essentielles de toute science, I, 65. — Prétention que la base de l'économie politique est trop étroite, réfutation de l'accusation que l'égoïsme constituerait cette base, I, 68. — Des sentiments altruistes en économie politique, I, 69. — L'économie politique fait bon ménage avec la morale, I, 78. — Les différentes écoles en économie politique, I, 82. — L'École mathématique en économie politique, son inefficacité, I, 84. — Prétention qu'il n'y aurait en économie politique que des tendances et non des lois, I, 91. — Allégations contradictoires que l'économie politique est une science épuisée et qu'elle est encore dans l'enfance, I, 91. — Différence entre l'économie politique et ce que l'on nomme parfois l'économie sociale ou la science sociale, I, 92. — Il est inexact que l'économie politique étudie seulement les sociétés à l'état statique, I, 93. — Elle est à la fois une partie de la science de l'homme et de la science de la nature, I, 94.

L'économie politique doit, comme l'histoire naturelle, être une science descriptive, III, 432, note.

Une des lacunes de l'économie politique, depuis la mort d'Adam Smith, est d'être restée indifférente aux questions d'émigration et de colonisation, IV, 635.

Économique (L'). I, p. 9. Voir au mot *Economie politique*.

Économiques (Lois). Voir à *Lois*.

Écosse. — Les *Banques d'Écosse*, III, 499; *id.* 505. — Description de l'origine et du fonctionnement des banques d'Écosse, III, 508 à 520. (Voir aussi au mot *Banque*).

Le taux de la natalité en Écosse, IV, 605 à 609.

Edison, inventeur américain. — I, 458.

Education. L'éducation est un capital, I, 242.

Effets de commerce. Voir aux mots *Banque*, *Billets à ordre*, *Crédit*, *Escompte*, *Lettre de change*, *Papier de commerce*.

Effort. Voir au mot *Travail*.

Égalité. — La nature a horreur de l'égalité, I, 107. — Les machines tendent à réduire l'inégalité entre les hommes, I, 388.

Tendance à une sorte d'égalisation du nécessaire et de l'utile avec une grande inégalité des pures superfluités, III, 87 à 90.

Le luxe tend à diminuer plutôt qu'à augmenter l'inégalité des conditions, IV, 273

L'égalité complète des conditions arrêterait tout progrès, IV, 284.

L'inégalité des conditions réapparaîtrait par deux sources différentes dans le collectivisme, IV, 720 à 721.

Eglise. — L'Église et l'intérêt du capital, II, 78 à 83. — L'Église se montre favorable aux débiteurs, III, 417. (Voir aussi au mot *Culte*).

Egoïsme. — L'égoïsme n'est pas le fondement de l'économie politique, I, 69.

Eichthal (Eugène d'), publiciste français. — II, 510.

Elberfeld. — Système d'assistance dit d'Elberfeld, IV, 465; *id.* 471. — Exposé de ce système, IV, 494 à 496.

Electrum. — Métal monétaire propre aux anciens Grecs, III, 176 à 189.

Élimination. — De l'élimination de la rente de la terre, I, 770.

Émigration. — L'émigration des capitaux actuellement et dans les temps anciens, II, 159 à 163, III, 397 à 399.

L'émigration aux États-Unis depuis 1790, IV, 553 à 562.

Les âges divers des émigrants, IV, 557.

L'émigration est, dans l'état présent du monde, une fonction qui s'impose à un peuple sain et adulte, IV, 633 à 639.

L'émigration systématique pour lutter contre le paupérisme permanent ou accidentel, IV, 638 et 639.

De l'influence des colonies sur l'émigration des personnes, IV, 652 et 653; *id.* sur celle des capitaux, IV, 654 à 657.

Emission des billets de banque, III, 561 à 651. (Voir aux mots *Banques, Billets de banque, Crédit*.)

Emphythéose. — La propriété emphythéotique en Angleterre, I, 587.

Employés. — Taxe progressive sur les employés des grands magasins, IV, 34.

Emprunts. — Les emprunts soit d'Etats, soit de sociétés, soit de particuliers, doivent toujours se contracter au pair; inconvénients d'une pratique contraire, II, 171 à 179. — Particularités de certains emprunts anglais, II, 179, note.

Voir aussi aux mots *Prêts, Crédit, Intérêts*.

Encaisse des Banques. — Leurs proportions aux billets en circulation, III, 459, note; *id.* 465. — Situation des principales banques d'émission en 1894, III, 665, note; *id.* 668 à 673. — L'encaisse des banques ne répond pas seulement des billets, mais des dépôts, III, 657.

Voir aussi au mot *Banque*.

Encombrement. — Degré d'encombrement des logements à Paris IV, 422 et 423.

Circonstances qui empêchent et qui empêcheront peut-être toujours l'encombrement du monde par la race humaine, IV, 530 à 532. — Calculs absurdes sur l'encombrement prochain du monde, IV, 537 à 541.

Enfants (Travail des). — Ce travail chez les anciens, I, 431. — Le travail des enfants ne déprécie pas nécessairement celui des hommes, II, 273. — Hausse du salaire des enfants par rapport à celle du salaire des adultes; II, 322.

Engel, statisticien allemand. — II, 547.

Engel Dollfus, rapporteur d'une *Enquête sur les institutions d'initiative privée de la Haute-Alsace*, IV, 337, note.

Enregistrement et timbre. — Très lourdes charges de ces droits sur les successions en France, I, 607.

Enseignement. — L'enseignement professionnel gratuit tend à déprimer les salaires, II, 336; *id.* 339.

Ententes entre producteurs,

IV, 35 à 67. (Voir aux mots *Coalitions, Trusts, etc.*)

Entrepreneur. — Il est, par excellence, le lien naturel entre le capital et le travail, I, 297. — Importance suprême de la fonction de l'entrepreneur, I, 304. — Variété des conditions intellectuelles et morales nécessaires à l'entrepreneur, I, 305. — L'entrepreneur est l'âme de la production, II, 184. — Antiquité de l'entreprise: les caravanes, II, 185; *id.* 186. — L'entrepreneur se dégage de la coopération, II, 187. — La rémunération de l'entrepreneur, II, 187. — Son rôle excède celui d'un directeur d'industrie, II, 190. — Élément tout particulier qui se rencontre dans les bénéfices de l'entrepreneur, II, 194. — L'entrepreneur est un metteur en œuvre aussi bien de facultés humaines que de matières brutes, II, 196. — Procédé par lequel se répandent les combinaisons heureuses, II, 202. — Baisse caractéristique du prix de l'acier, à l'appui de ce procédé, II, 205. — Absurdité des explications socialistes du rôle de l'entrepreneur, II, 205. — Proportion des faillites au nombre des entreprises, II, 207. — Le profit de l'entrepreneur est essentiellement précaire, II, 209. — Désastres d'entrepreneurs coïncidant avec des salaires excessifs, II, 222, texte et note. — Proportion des succès et des revers dans les entreprises, II, 292.

Entreprise (L'). — I, 297, *id.* 298. — Causes qui confèrent au capital, non au personnel ouvrier, le choix des chefs de l'entreprise, I, 299. — Les échecs et les déchets dans le système de l'entreprise libre, I, 312. — L'esprit d'entreprise et les inventions, II, 158.

Voir aussi au mot *Entrepreneur*.

Entretien. — Le prix de l'entretien du travailleur et les salaires depuis 1700, II, 308 et 309. — Répartition des dépenses d'entretien d'une famille agricole, II, 312, note.

Epargne. — Son rôle dans la formation du capital, I, 196; *id.* 205. — Elle consiste surtout dans une direction utile donnée à la consommation et à la production, I, 217. — L'épargne, grâce à l'intérêt, permet une dépense totale, dans la vie d'un homme, plus grande que la

dépense d'un autre ayant les mêmes revenus initiaux et n'épargnant pas, I, 222. — Le capital a pour mère l'épargne et pour père l'esprit d'invention et de combinaison, I, 254. — Facilités données à l'épargne par le morcellement de valeurs mobilières, notamment des fonds publics, I, 282. — Les inventions, les découvertes, l'amélioration des procédés techniques poussent à l'épargne, I, 284. — L'Etat ne peut se substituer aux individus pour l'épargne, I, 288. — L'épargne est due à une minorité, et pour sa plus forte part à une petite minorité de la société, I, 289.

L'importance de la propriété n'est pas toujours proportionnelle à l'importance du travail ou de l'épargne, I, 547.

L'esprit de famille et l'héritage sont le principal aiguillon de l'épargne, I, 597. — La plupart des épargnes ne peuvent être employées directement par ceux qui les font, II, 404.

Influence de la facilité de négociation et de l'existence des bourses sur la formation des épargnés et la capitalisation, II, 455 à 457. — Le crédit stimule l'épargne et provoque une capitalisation plus abondante, III, 399. — Influence du taux de l'intérêt sur l'épargne, III, 404.

L'épargne et la consommation ne sont pas deux phénomènes contraires dans la société moderne, IV, 218. — Evolution de l'épargne de la thésaurisation aux capitaux de jouissance, puis au placement, III, 218 à 221. — Conditions nécessaires à l'emploi productif d'épargnes abondantes, IV, 219 à 221. — Nature et difficultés du placement, IV, 222 à 225. (Voir aussi au mot *Placement*).

Si utile qu'elle soit, l'épargne ne peut pas être le but de la vie, IV, 226 à 227. — Classes épargnantes en France, IV, 226 à 227. — Les critiques de l'épargne, IV, 227 et 228.

Montant approximatif des épargnes annuelles en France, IV, 227.

Epoque. — *L'époque chaotique* de la grande industrie, I, 430. — I, 442. — L'époque de 1760 à 1785 initiatrice des grands progrès industriels, I, 530, note.

Esclavage. — Travail des noirs aux colonies après son abolition, I, 49.

Réputation de la théorie que le capital n'a pu devoir son origine qu'à l'esclavage, I, 201; *id.* 559. — Examen de l'esclavage antique, I, 510. — Atténuations nécessaires et stimulants que comportait l'esclavage pour rendre le travail un peu productif, I, 512. — Son infériorité au travail libre reconnue par les auteurs anciens, I, 515. — L'abolition de l'esclavage et ses résultats économiques, I, 517 et suivantes. — Les anciens esclaves aux Etats-Unis, I, 521. — Dates diverses de l'abolition de l'esclavage, I, 529.

Escompte. — Variations fréquentes du taux de l'escompte, III, 121. — L'escompte commercial, sa nature, ses garanties, III, 451 à 458. Voir aussi au mot *Banque*.

Conditions requises pour l'escompte, limite des échéances, nombre de signatures, III, 660 à 662; voir, pour tous les détails relatifs à l'*Escompte*, au mot *Banque*.)

Effets directs de la hausse du taux de l'escompte, IV, 138 à 144. — Effets indirects de cette hausse, 141 à 144. — Les points maxima et les variations du taux de l'escompte à la Banque d'Angleterre, IV, 144 à 150.

Escompteurs. — Catégorie spéciale de banquiers, III, 491.

Espagne. — Mauvaises pratiques de la banque d'Espagne, III, 488. — Divers renseignements sur cette banque et ses rapports avec le gouvernement, III, 665; *id.* 670; *id.* 671; *id.* 674; *id.* 682 à 685. — Rapports entre les progrès de la baisse du change espagnol et ceux de l'endettement de l'Etat envers la Banque, III, 684.

Le taux de la natalité en Espagne, IV, 605 à 609.

Espérance. — L'espérance est un mobile économique plus énergique que la crainte, I, 514; *id.* 515.

Essards (Pierre des), statisticien français. — Sur la vitesse de la circulation monétaire, III, 454, note.

Étalon. — L'étalon monétaire, III, 170 et suivantes. — Chez les Perses et les anciens Grecs, III, 175 à 189. — Les trois conditions qui constituent le vrai régime du double étalon, III, 179. — Le double étalon local et le double étalon universel, III, 242. — L'étalon simple et l'éta-

lon double au moyen âge, III, 244 à 245. — Examen du double étalon en France, III, 246. — Le double étalon aux Etats-Unis; fluctuations fréquentes des deux métaux, III, 247 à 258. — Le double étalon constitue un étalon alternatif comportant toujours le métal le plus déprécié, III, 258 à 268. — Table des écarts et des fluctuations de valeur de l'or et de l'argent depuis deux siècles, III, 268 à 271. — Causes de ces fluctuations depuis deux siècles, III, 271 à 277. — Supériorité de l'or comme monnaie, relativement à l'argent, dans les pays riches, III, 277 à 284.

Arguments allégués en faveur du double étalon, III, 288 à 293. — Le mouvement contre le double étalon en Europe depuis 1860, III, 294 à 297. — La Conférence monétaire de Paris en 1867, III, 294. — L'abandon de l'argent comme étalon n'est pas la cause de la baisse générale des prix, III, 315 à 320. — Les relations commerciales entre pays à étalons monétaires différents, III, 323 à 332.

Voir aussi aux mots *Monnaie, Or, Argent*.

Le bimétallisme international est une combinaison enfantine, III, 332 à 341. — La loi de Gresham s'appliquerait sous ce régime, III, 339 à 341.

L'étalon composite en marchandises, III, 345 à 349.

Les changes entre les pays à étalons différents, IV, 150 à 153.

Concurrence entre les pays à étalon déprécié et les pays à étalon stable ou apprécié, IV, 165 à 175.

Etat. — L'Etat est un producteur à la fois direct et indirect, I, 178.

— La jalousie de l'Etat ou des pouvoirs publics à l'endroit des capitalistes restreint la capitalisation, I, 286. — L'Etat ne peut se substituer aux individus pour la capitalisation, I, 288.

De l'appropriation des terres par l'Etat, I, 773.

Les autorités provinciales et communales sont une des manifestations de l'Etat, II, 477.

L'Etat manque souvent d'impartialité, II, 480.

Les fautes quasi constantes des Etats en matière monétaire, III, 341 à 342. (Voir aux mots *Falsification, Monnaie, etc.*)

Les rapports des Etats avec les

banques, III, 583 à 586; *id.* 677 à 686. — Les Banques d'Etat, III, 628 à 650.

L'intervention de l'Etat dans le commerce de détail, IV, 18 à 19. — Les devoirs de l'Etat relativement au commerce intérieur, IV, 31 à 34. — Prétention fausse que les ententes entre producteurs doivent aboutir à des monopoles d'Etat, IV, 64 à 67.

L'intervention de l'Etat dans les consommations est, en général, condamnable, IV, 274 à 280.

Les anciennes et les actuelles assurances communales ou d'Etat en Allemagne, IV, 326; *id.* 333 et 334.

Difficultés de faire respecter les contrats par l'Etat et de plaider contre lui, IV, 346 à 348.

Les assurances obligatoires d'Etat contre les accidents, la maladie et la vieillesse, IV, 349 à 378; *id.* 383 à 384; *id.* 390 à 394.

Inconvénients et impossibilité de la gérance par l'Etat des capitaux colossaux d'une caisse universelle des retraites, IV, 394 à 397. — Système atténué des subsides d'Etat aux assurances ouvrières, IV, 397 à 400.

De l'intervention de l'Etat dans les crises commerciales et économiques, IV, 454. — L'Etat n'a pas pour rôle d'organiser un système général d'assistance, IV, 475.

La colonisation est une des tâches de l'Etat moderne, IV, 646.

L'Etat, sa nature, ses fonctions, IV, 665 à 702.

Nature de l'Etat: ses deux pouvoirs de contrainte réglementaire et de contrainte fiscale, IV, 665 à 668; *id.* 675. — Commencements et évolution de l'Etat, IV, 668 à 670. — L'Etat n'a par nature aucune supériorité d'intelligence ou de moralité sur les autres éléments sociaux, IV, 670. — Absurdité de la comparaison de l'Etat dans la société avec le cerveau dans le corps humain, IV, 674.

L'Etat ne doit pas être confondu avec la société, IV, 674 à 678.

Les principales fonctions de l'Etat, la fonction de sécurité, son étendue, sa suprême importance, IV, 678 à 681. — Les services communs qui ne peuvent être défrayés qu'avec la contrainte réglementaire ou fiscale, IV, 681 à 683. — La fonction de conservation et d'amélioration des conditions générales d'existence et de bien-être de la nation, IV, 683.

L'Etat organe et sanction du droit ; mesure et limites de cette fonction, IV, 684 à 688. — L'Etat ne crée aucun droit ; il définit les droits, IV, 685.

Dernière fonction de l'Etat : *contribution* au progrès général de la civilisation, IV, 688 à 689. — Pré-tendue fonction d'exemple attribuée à l'Etat : l'Etat patron modèle, IV, 689 à 693.

Motifs de modestie qui doivent s'imposer à l'Etat, IV, 693 à 697. — L'Etat moderne manque, par définition, d'impartialité, IV, 694. — Sa responsabilité est toujours plus malaisée à mettre en jeu que celle d'une entreprise privée, IV, 694. — Tendance à la gratuité des services rendus par l'Etat, ses inconvénients, IV, 695. — La bureaucratie et le manque de souplesse de l'Etat, IV, 695.

Une cause de limitation des attributions de l'Etat : la conservation intacte de la liberté des citoyens, IV, 697. — Enorme influence que la possession des chemins de fer par l'Etat donne au gouvernement, IV, 697. — Remarquable déclaration de Roscher à ce sujet, IV, 697 et 698.

L'Etat n'est pas le principal facteur du progrès, il ne peut en être que l'*auxiliaire*, IV, 699.

L'esprit d'invention manque à l'Etat, et il ne possède qu'à un médiocre degré l'esprit de combinaison, IV, 700.

Une grande activité de l'Etat ne s'exercer qu'aux dépens de la plasticité sociale, IV, 700 à 702.

Etat (Quatrième). — Voir au mot *Quatrième Etat*.

Etat (Tiers). — Voir aux mots *Bourgeoisie et Classes*.

Etatisation. — Transformation des industries en monopoles d'Etat, IV, 64 à 67.

L'étatisation des assurances, IV, 339 à 349.

Voir aussi aux mots *Etat et Monopole*.

Etats-Unis. — Enorme augmentation de la population noire, I, 50. — L'abolition de l'esclavage et ses effets, I, 521. — Le fermage ne se rencontre guère dans ce pays, I, 713.

Calculs de Laughlin sur l'augmentation des salaires dans la nouvelle Angleterre depuis 1830, II, 315 à 319.

Le seigneurage aux monnaies des Etats-Unis, III, 139, note.

Les emplois industriels de l'or aux Etats-Unis, III, 162, note.

Le double étalon aux Etats-Unis et les fluctuations des deux métaux, III, 247 à 253. — Les achats d'argent par le Trésor américain, III, 253 à 258.

Rigueur des lois américaines sur les banques, III, 482 ; *id.* 505. — Nombre énorme de lois américaines sur les banques, III, 509 à 510. — Les anciennes banques des Etats-Unis, III, 520. (Pour tout ce qui concerne les banques américaines, voir au mot *Banques*.)

Nécessité d'une réforme de la circulation aux Etats-Unis, III, 549 ; *id.* 554 à 559 ; *id.* 585, note.

La crise de 1892 à 1895, III, 582 et 583. — La Trésorerie des Etats-Unis, III, 646 à 648 ; *id.* 676 à 677.

Les *corners*, *trusts*, *pools* et ententes de producteurs aux Etats-Unis, IV, 40 à 49 ; *id.* 53 à 58.

Les traités de commerce à tarifs différentiels entre les Etats-Unis et divers Etats de l'Amérique du Sud, IV, 114 et 115.

Les Etats-Unis exportent en général plus qu'ils n'importent ; raisons de cet écart, IV, 188.

Le contrôle des assurances aux Etats-Unis, IV, 351 à 352.

Le gaspillage en pensions aux Etats-Unis, IV, 381 à 383.

Asservissement des pauvres résultant de l'assistance obligatoire dans certaines villes des Etats-Unis, IV, 488 à 491.

L'accroissement de la population aux Etats-Unis et l'immigration de 1790 à 1890, IV, 551 à 563. — La diminution graduelle de cet accroissement, IV, 563. — La natalité dans les anciens Etats de l'Union Américaine, IV, 605 ; *id.* 611 et 612.

La déclaration d'inconstitutionnalité de l'impôt sur le revenu, par la Cour suprême des Etats-Unis, IV, 765.

Etrangers. — Nombre des étrangers établis en France, IV, 528.

— Dangers d'une population stationnaire, et nécessité d'absorber l'infiltration étrangère, IV, 628 à 630.

Euler, mathématicien. — Sur l'accroissement de la population, IV, 548.

Evolution. — L'économie politique se préoccupe des lois d'évolution, I, 92.

L'évolution de la liberté humaine, I, 528. — L'évolution du taux du salaire, II, 294.

L'évolution des sociétés coopératives et leur tendance à se transformer en sociétés anonymes ordinaires, II, 630 à 636.

L'évolution graduelle de l'échange, III, 10.

L'évolution de l'industrie bancaire, III, 496.

L'évolution de l'épargne, IV, 218 à 224.

L'évolution historique des consommations privées et du luxe, IV, 246 à 263.

Les commencements et l'évolution de l'Etat, IV, 668 à 670.

Existence (Théorie du minimum d'). — Voir au mot *Minimum*.

Expérience. — Grande question de l'expérience héréditaire et de l'expérience individuelle, IV, 455.

Expérimentation. — Tâche d'expérimentation qui s'impose à la grande fortune, IV, 286 à 293. (Voir aussi au mot *Richesse*.)

Exploitation (Colonies d'). — IV, 653; *id.*, 657 à 659.

Exportation. — L'exportation de l'or aux Etats-Unis de 1892 à 1894, III, 582 et 583, note. — De l'influence de l'étalon déprécié ou du change déprécié sur les exportations, IV, 163 à 175. — De la balance entre les exportations et les importations, IV, 175 à 189. — Les exportations occultes, IV, 180.

Voir aussi aux mots *Balance du Commerce*, *Change*, *Commerce international*.

Extensibilité. — L'extensibilité des besoins, I, 108. (Voir aussi au mot *Besoins*.)

Extensibilité très inégale du débouché des divers produits, IV, 420 à 430. (Voir aussi aux mots *Crises*, *Débouché*.)

F

Façon. — Petits patrons travaillant à façon, I, 446.

Façonnier. — Comment le maître-ouvrier façonnier se transforme, I, 448.

Facteurs de la production. — Voir au mot *Production*.

Facultés. — Les facultés personnelles sont un capital, I, 242; *id.* 244. — Théorie de l'impôt propor-

tionnel aux facultés, IV, 737. — Définition du mot *Facultés* au point de vue de l'impôt, IV, 750 et 751.

Faibles. — Réponse à l'objection que la concurrence écrase les faibles, I, 648. — Voir aussi au mot *Famille*.

Faillites. — Proportion des faillites au nombre des entreprises, II, 207; *id.* 292.

Faire-valoir. — Le faire-valoir direct, II, 19.

Falsifications. — Les falsifications de monnaies ou de papier-monnaie, III, 124 à 126; *id.*, 140 à 144.

Familial (Salaire). — Examen de cette théorie, II, 490 à 491.

Famille. — La famille et l'héritage sont deux des principales causes de la capitalisation, I, 272. — Les familles faibles et les familles fortes, I, 559, IV, 460.

La famille n'est solidement constituée que dans les pays à propriété personnelle et à héritage, I, 593.

Le revenu moyen d'une famille agricole depuis 1700, II, 311.

L'intervention de l'Etat dans les retraites, l'éducation, etc., menace la famille de dissolution lente, IV, 400.

L'état de choses ancien poussait aux familles nombreuses; l'état moderne pousse aux familles restreintes, IV, 575; *id.* 615. — Le mouvement féministe et la famille, IV, 623 à 626. — Le socialisme dissoudrait la famille, IV, 734 et 735.

Fawcett (Henry), économiste anglais. — II, 547.

Fécondité. — Pratiques immorales pour entraver la fécondité, IV, 518. (Voir aussi au mot *Proliférité*.)

Réduction de la fécondité avec le développement de la civilisation, IV, 571; *id.* 575 et 576; *id.* 592 à 593; *id.* 599; *id.* 602; *id.* 608; *id.* 613 à 618.

La mesure de la fécondité conjugale par âges, IV, 620 à 623. — Influence du mouvement féministe, IV, 623 à 626.

Voir aussi aux mots *Naissances*, *Population*, *Proliférité*.

Fédérations. — Les fédérations de *Syndicats* et de *Trade's Unions*. (Voir à ces mots.)

Féministe (Mouvement). — Exagération et incohérence du mouvement féministe, IV, 202.

L'influence du mouvement féministe sur la nuptialité et la natalité, IV, 623 à 626.

Femmes. — Leur travail est facilité par la division du travail, I, 338. — Allègement des tâches de la femme, et, dans l'avenir, de la tenue du ménage, I, 356. — Excès de travail des femmes, I, 431. — Déplacement entre le travail des femmes et le travail des hommes, I, 434. — Leur travail peut réellement accroître les ressources de la famille, II, 273.

Les salaires des femmes, les débouchés ouverts à la femme, II, 341 à 343.

Les syndicats ouvriers parmi les femmes, II, 406.

Les femmes ont la direction de la consommation, IV, 202.

Fer. — Enorme développement récent de sa production, III, 311.

Pour les *Chemins de fer*, voir au mot *Ferrées (Voies)*.

Ferguson, publiciste anglais. — Son exposé de la division du travail, I, 325; *id.* 327; *id.* 328.

Fermage. — Le fermage au sens de l'école de Ricardo, I, 709.

— Le fermage ne se rencontre guère aux États-Unis, I, 713. — De la proportion des fermages et de la rente de la terre, soit au prix des produits agricoles, soit à l'ensemble du revenu national, I, 754; *id.* 755; *id.* 756. — Déductions à faire du fermage brut, I, 757. — Etablissement du revenu net agricole, I, 758. — D'un perfectionnement dans le fermage : une échelle mobile des fermages, II, 27.

Voir aussi aux mots *Bail*, *Terre*, *Propriété*, *Rente*, *etc*

Fermier. — De l'indemnité au fermier sortant, I, 572; I, 582. (Voir aussi au mot *Bail*.)

Situation du propriétaire relativement au fermier, I, 585. — Le métayage et le fermage; rôle du propriétaire, II, 21. — D'un perfectionnement dans le fermage; une échelle mobile des salaires, II, 27.

Gains autrefois réalisés par les fermiers, grâce au concours gratuit de leurs enfants adolescents ou adultes, IV, 615.

Ferrées (Voies). — Le développement de la production est loin d'être proportionnel au développement de leur trafic, I, 509. — De la concurrence et des ententes

entre les voies ferrées, I, 664; *id.* 668. — Réfutation de l'allégation de Stuart Mill relative au monopole des voies ferrées, I, 669. — Les chemins de fer aux Indes, IV, 170.

Grands inconvénients que peut présenter, au point de vue économique et politique, l'exploitation de tous les chemins de fer par l'Etat, IV, 693 à 698.

Voir aussi aux mots *Communications*, *Transports*.

Fertilité. — Variations de la fertilité des terres, I, 753.

Fezzanais, noirs du Fezzan. — Leur main-d'œuvre en Tunisie, I, 49; *id.* 525; II, 573.

Finlaison, actuaire anglais. — Ses calculs, avec Tucker, sur l'insolvabilité probable des *Trade's Unions* en tant qu'institution de prévoyance, II, 425; *id.* 426.

Finlande. — Proportion des accidents professionnels en Finlande, et législation à ce sujet, IV, 352, *id.* 353, *id.* 363. — Le taux de la mortalité en Finlande, IV, 605 à 609.

Fixes (Capitaux). — I, 227. (Voir au mot *Capital*.)

Flandais. — La prolificité plus forte, quoique décroissante, des provinces flamandes de la Belgique que des provinces wallonnes, IV, 596 à 602. — Tableau à ce sujet, 600 et 601.

Flandre. — Grande propriété, petite culture et fâcheux effets, II, 2.

Flaubert (Gustave), écrivain français. — I, 150.

Flint (Robert), économiste anglais, auteur de *Socialism*. — IV, 703; *id.* 704; *id.* 705; *id.* 706.

Florence. — L'impôt progressif dans la Florence du moyen âge et de la Renaissance, IV, 761 à 763.

Foires. — Les foires dans les pays primitifs, I, 447, note.

Foncier. — Le revenu foncier rural en France, I, 568; *id.* 576; *id.* 589 à 590. (Voir aussi au mot *Revenu*.)

Foncier (Crédit). — Voir au mot *Crédit Foncier*.

Foncier (Impôt). — Grandes difficultés de son assiette équitable; il tendra de plus en plus à n'être qu'une sorte de droit de patente, IV, 779 à 780. (Voir aussi au mot *Impôt*.)

Foncière (Propriété). — Les charges spéciales à la propriété foncière, I, 575; *id.* 576; *id.* 589 et

590. — Les améliorations foncières, leur durée diverse, I, 580.
- Foncières (Améliorations).** — Voir au mot *Améliorations*.
- Fonction.** — La fonction sociale de la fortune, IV, 282 à 296. (Voir aussi au mot *Richesse*.)
- Fonctionnaires.** — Productivité des fonctionnaires, I, 175. — Tendances des peuples mous, comparaison du nombre des fonctionnaires et des commerçants en France et en Allemagne, I, 182.
- Fondations.** — Faites par des particuliers dans l'intérêt général, I, 73. — Variété des mobiles qui poussent aux fondations, IV, 676 à 678.
- Voir aussi aux mots *Altruisme*, *Intérêt privé*.
- Fonds des salaires.** — Théorie du fonds des salaires, II, 252.
- Voir aussi au mot *Salaires*.
- Fonds publics.** — Facilité que leur morcellement procure à l'épargne, I, 282. — Raisons qui font que les fonds publics des grands Etats solvables se capitalisent à un taux d'intérêt très bas, et sont une mesure insuffisante du taux général de l'intérêt, II, 130 et 131; *id.* 145 à 147. — Capitalisation des fonds publics hollandais, II, 151; des fonds publics anglais, II, 152 et 153; des fonds publics français, II, 153 et 154. — Les fonds publics américains, II, 177, note. — Supériorité des petites coupures des fonds publics français relativement aux fonds publics anglais ou américains, III, 406 à 407.
- Du placement en fonds publics étrangers du capital des grandes banques, III, 483.
- Les dépôts de fonds publics au Trésor garantissent mal une circulation, surtout de papier non remboursable, III, 676.
- Voir aussi au mot *Rente française*.
- Force.** — Voir aux mots *Moteur*, *Cheval-vapeur*, etc.
- Force productive.** — Les quatre usages que l'homme peut faire de l'accroissement de sa force productive, IV, 237.
- Forcedu travail (Arbeitskraft).** — Voir aux mots *Travail*, *Marx (Karl)*.
- Forcé (Cours.)** — Voir au mot *Cours forcé*.
- Forêts.** — Pourquoi elles sont les dernières appropriées; leur étendue en France et en Prusse, I, 565.
- La sauvegarde des forêts et des cours d'eau est une des tâches de l'Etat, IV, 683 et 684.
- Formes.** — Les formes primitives de l'échange, III, 5 à 10.
- Fortune.** — Origines des fortunes industrielles, I, 447. — Causes naturelles qui empêchent la conservation indéfinie de la fortune dans les mains d'oisifs, I, 615. — Calculs sur le dépérissement des fortunes, I, 616. — Avantages des nouvelles maisons de commerce audacieuses, relativement aux anciennes maisons riches, I, 460; *id.* 658; III, 392.
- Les grandes fortunes actuelles paraissent inférieures aux grandes fortunes commerciales et financières du moyen âge, III, 392.
- La fonction sociale de la fortune, IV, 282 à 296. (Voir aussi au mot *Richesse*.)
- Fortune publique.** — Inexactitudes de beaucoup de statistiques sur la fortune d'une nation, I, 190. — Nombreux doubles emplois dans son évaluation; calculs chimériques d'Elisée Reclus, pour la France, I, 238, et note; évaluation approximative réelle, *id.*, *ibid.*
- Fougerousse, économiste français.** — II, 427. — II, 510, note. — II, 526; *id.* 529; *id.* 531; *id.* 532; *id.* 533.
- Fouillée, philosophe français.** — *La propriété sociale*, I, 553; *id.* 589. — II, 611.
- Fourier (Charles), écrivain socialiste français.** — Son opinion sur l'impuissance des civilisés à comprendre et diriger les barbares, I, 56. — Sur « les sciences incertaines », I, 90. — I, 142. — Sa théorie du travail attrayant, I, 145 à 151; I, 163. — Sur les professions abjectes, I, 348; *id.* 350. — Perfectionnement du ménage matériel, I, 356. — Sur la rotation du travail, I, 367. — Point extrême où il pousse la division du travail, I, 368 et note; *id.* 369. — Sur la production en grand, I, 442. — Ses armées industrielles, I, 445. — Contre le mariage, I, 610. — Sa répartition du produit entre le travail, le talent et le capital, II, 410; IV, 717, note. — II, 568. — III, 419. — IV, 309 et 310. — Ses vues relativement justes sur la loi de population, IV, 524 à 524; — Ses vues sur le contact avec les peu-

plades barbares, IV, 660. — IV, 709.

Foville (A. de), économiste et statisticien français. — I, 239. — I, 381; *id.* 382. — I, 618. — I, 686. — I, 758. — II, 18. — II, 33. — II, 58. — II, 305. — II, 309. — II, 311, note; *id.* 312; *id.* 314. — III, 117. — III, 213; *id.* 225. — III, 290. — IV, 178.

Frais de production. — Leur influence sur la valeur, III, 73 à 87. — De l'influence des frais de production des métaux précieux sur la valeur de la monnaie, III, 155.

Franc, unité monétaire. — Voir au mot *Livre*.

Français. — Ils ont moins que les Anglais l'esprit de combinaison industrielle et commerciale, I, 321.

France. — Comparaison du nombre des fonctionnaires et des commerçants en France et en Allemagne, I, 182. — Évaluations folles de la fortune de la France, I, 238. — Évaluation approximative réelle, I, 238, note. — Richesses minérales en France, II, 32. — Le régime des mines en France, II, 51. — Comparaison du produit net des mines et des salaires en France, II, 58 à 59.

Les sociétés de consommation en France, II, 586 à 588. — Les sociétés coopératives de crédit, en France, II, 621 et 622. — Les sociétés de production en France, II, 628 à 631.

Comparaison de l'activité bancaire aux États-Unis et en France, III, 550 à 552.

La Banque de France, III, 610 à 626. (Voir aussi au mot *Banque*.)

Proportions, à diverses époques, de la population de la France à celle de l'ensemble des nations civilisées, IV, 530.

Remarques de Malthus et de Necker, sur la population, le mariage, les naissances dans l'ancienne France, IV, 573 à 576.

Ralentissement du taux d'accroissement de la population en France, mariages, naissances, décès, etc., 577 à 593; *id.* 603 à 605. (Voir aussi au mot *Population*.)

Retard dans l'âge du mariage, en France, IV, 618 et 619.

Voir aussi au mot *Revenu*, *Salaires*, *Terre*, etc.

Franklin (Benjamin), homme

d'Etat et moraliste américain. — Sur la population, IV, 515; *id.* 541.

Frappe (monétaire). — III, 179. Voir aussi au mot *Monnaie*.

Free Trade. — I, 626. (Voir au mot *Libre-Echange*.)

Fret maritime. — Grande baisse du fret depuis un quart de siècle, et son influence, IV, 167 à 168. — Le fret doit entrer en considération dans la balance des paiements entre les nations, IV, 181.

Fugger, marchands et financiers allemands. — Enormité de la fortune des Fugger au xv^e siècle; elle paraît dépasser les plus grandes fortunes d'aujourd'hui, III, 392 et 393.

Fustel de Coulange, historien français. — I, 43.

G

Garantie (Droit de). — Sur les métaux précieux en France, III, 330, note.

Garnier (Germain), statisticien français. — I, 747.

Garnier (Joseph), économiste français. — I, 180, note. — IV, 519; *id.* 520; *id.* 577.

Gaspillage. — L'homme est porté à gaspiller celui des facteurs de la production qui est le plus abondant, I, 393. — Le gaspillage des forces humaines dans le petit commerce, I, 454. — Enorme gaspillage en impressions, I, 506.

Généralisation des opérations (Loi de). — III, 420; *id.* 428.

Genialité. — La genialité de l'entrepreneur et ses effets, II, 201.

Voir aussi aux mots *Combinaison*, *Entrepreneur*, *Invention*, etc.

Genovesi, économiste italien. — I, 319.

Genre. — La valeur porte non sur l'universalité d'une chose considérée comme genre, mais sur des quantités déterminées, III, 25.

George (Henri), écrivain socialiste américain. — I, 253. — Fautes de ses arguments dans la question des rapports du capital et de l'industrie, I, 256; *id.* 258, 259, 260, 261. — I, 694. — I, 714. — I, 731. — Son erreur sur l'influence des progrès agronomiques, I, 766. — I, 774. — II, 264. — III, 398. — IV, 730, note.

Gide (Charles), économiste français. — I, 27, note. — I, 371. — I,

405. — I, 411. — I, 575. — I, 660. — I, 738. — Ses doutes sur l'intérêt décroissant, II, 411, note et 412. — Sur la coopération et la subalternation du capital au travail, II, 560 à 561; *id.* 563; *id.* 564. — Ses critiques à l'endroit des sociétés coopératives pures et simples, II, 575. — II, 586. — Exposé d'un plan d'accaparement de tout le domaine de la production et des transactions par la coopération, II, 588 à 597. — Ses critiques sur les sociétés coopératives de production, II, 623. — II, 630. — II, 640. — Ses objections à la proposition que la valeur des choses susceptibles d'une reproduction indéfinie se règle sur les frais de production, III, 79. — III, 260; *id.* 261; *id.* 264. — IV, 71. — IV, 268. — IV, 345. — IV, 477.

Giffen, statisticien anglais. — II, 324; *id.* 323. — IV, 183.

Gilman (N. P.), publiciste américain, auteur de *Profit Sharing*. — II, 510; *id.* 514; *id.* 515; *id.* 519 et 520; *id.* 523; *id.* 524; *id.* 526; *id.* 527; *id.* 528; *id.* 529; *id.* 530, note; *id.* 534; *id.* 540, note; *id.* 544; *id.* 545; *id.* 546; *id.* 547; *id.* 548; *id.* 549; *id.* 550; *id.* 551.

Glasson, jurisculte français. — Sur le louage d'ouvrage, II, 392.

Godwin, publiciste anglais. — Sur la misère et la population, IV, 510.

Goethe. — I, 42. — I, 539.

Goschen, financier et homme d'Etat anglais, auteur de la *Théorie des Changes étrangers*. — IV, 163; *id.* 164.

Gould, statisticien américain. — I, 276, note. — II, 315. — II, 325. — II, 343; *id.* 352; *id.* 360. — II, 485. — IV, 228.

Grandeau, agronome français. — I, 767; *id.* 768.

Grande-Bretagne. — Son industrie charbonnière, I, 135. — Avantages de sa position géographique, I, 138. — Les constructions navales dans la Grande-Bretagne, I, 425, note. — Le développement précoce de ses industries lui permit de triompher de Napoléon, I, 635. — La production des mines dans la Grande-Bretagne, II, 34.

Progrès de la consommation par tête des principales denrées dans la Grande-Bretagne depuis 1830, II, 323 et 324.

Le revenu moyen individuel en Angleterre, II, 470.

La coopération distributive en Angleterre, II, 577 à 579; *id.* 583 à 585. (Voir aussi au mot *Coopération*).

Les soi-disant sociétés coopératives de production en Angleterre, II, 631 à 636.

Probité monétaire relative de la Grande-Bretagne, III, 139 à 140. — Les falsifications de la livre sterling s'arrêtant au xviii^e siècle, III, 143 à 144.

Plaintes sur la rareté de l'argent dans la Grande-Bretagne au xviii^e siècle, III, 246.

Régulier développement du commerce récent entre l'Angleterre et l'Inde malgré les fluctuations du métal d'argent, III, 326 et 327.

Les Banques d'Ecosse, III, 508 à 517. — La Banque d'Angleterre, III, 588 à 608. (Voir pour les détails au mot *Banque*).

Le *Clearing House*; faible quantité de monnaie et de billets avec laquelle la Grande-Bretagne fournit à ses immenses transactions, III, 608 à 610.

Le paupérisme en Angleterre, IV, 466 à 468. — La loi des pauvres, IV, 480 à 488.

Baisse de la proportion des mariages en Angleterre, IV, 517.

L'accroissement de la population et la période de doublement actuelle et virtuelle dans la Grande-Bretagne, IV, 563 à 565.

Décroissement du taux de la natalité, IV, 605 à 609.

Retard dans l'âge du mariage dans la Grande-Bretagne, IV, 618 à 619. — Effets de ce retard, IV, 623.

Diminution récente du nombre de condamnés dans le Royaume-Uni, IV, 681.

Gratuit ou **Gratuité**. — Les biens de la nature ne sont pas toujours gratuits, I, 132; *id.* 688. — Cas où ils sont gratuits, et cas où ils se font payer, I, 696.

L'enseignement professionnel gratuit déprime les salaires, II, 336; *id.* 339.

Le seigneurage (des monnaies) gratuit ou non gratuit, III, 139.

Tendance à la gratuité apparente et à la cherté réelle des services rendus par l'Etat, IV, 695.

Grèce. — Le taux de la natalité en Grèce, IV, 605 à 609.

Grecs (Anciens). — Falsifica-

tion des monnaies chez eux, III, 141. — Le bimétallisme ou les rapports de l'or et de l'argent dans la Grèce antique, III, 173 à 189. — Emploi de l'or dans les arts chez les anciens Grecs, III, 186 et 187.

Gresham, financier anglais au xvi^e et xvii^e siècle. — La loi monétaire dite *Loi de Gresham*, III, 260 à 268. — III, 339 à 341. — IV, 126, note et 129 note, (Voir aussi au mot *Monnaie*).

Grèves (Les). — Prétention d'Howell qu'elles constituent une modique partie des dépenses des *Trade's Unions*, II, 424.

Les grèves et coalitions d'ouvriers et de patrons, examen du droit de grève, II, 430 à 432. — Les grèves au temps des prohibitions, II, 433. — Conditions qui doivent être mises à l'exercice du droit de grève, II, 433 à 438. — La grève ne doit pas comporter la rupture du contrat et des engagements, II, 436 à 437. — Le coût des grèves, II, 438 à 442.

— Le nombre et le résultat des grèves en France dans ces dernières années, II, 442 à 446. — Effets indirects des grèves, II, 439; *id.*, 445. — Force respective des patrons et des ouvriers dans les grèves, II, 446 à 451. — Grèves heureuses augmentant l'effectif et la force des *Trade's Unions*, II, 451. — Intervention du clergé, des pouvoirs publics et du public lui-même dans les grèves, II, 451 à 453.

De la portée économique des grèves, II, 453. — Le consommateur, est, en définitive, celui qui supporte le poids des grèves, II, 471 à 473.

Grèves contre des tâcherons ou sous traitants, II, 496.

Prétention fautive que la participation aux bénéfices mettrait fin aux grèves, II, 551 à 552.

Gros (Prix de). — Voir au mot *Prix*.

Groupes. — Les groupes économiques non concurrents, II, 346.

Guerre. — Causes réelles du prompt rétablissement des vieux pays riches après une grande guerre: erreur de Stuart Mill et de Henri George, I, 256. — Leur influence sur le taux de l'intérêt, II, 163.

Effets d'une guerre ou de son appréhension sur la valeur relative de l'or et de l'argent, III, 274; *id.*, 283 et 284; *id.*, 578 et 579.

Les risques de guerre sur le continent de l'Europe ont empêché ou empêchent l'établissement d'un système national de banque, III, 578 à 580.

Effets des guerres, des subsides et des indemnités sur le mouvement des importations et des exportations, IV, 186 à 188.

Les crises se rattachant aux guerres et accompagnant souvent le rétablissement de la paix, IV, 446 à 449.

Les guerres produites par l'excès de population chez les peuples à mœurs prolifiques; moyen unique de les prévenir, IV, 630 à 632.

Guesde, écrivain socialiste. — II, 289.

Guilbert (Yvette), chanteuse française. — Rémunération des artistes en vogue, I, 159.

Guildes. — I, 530. — II, 411. — II, 460. (Voir aussi aux mots *Corporations*, *Trade's Unions*, etc.).

Guyot (Yves), économiste français, I, 209. — IV, 738, note.

H

Habitation. — Voir aux mots *Logements*, *Maisons*.

Habitude. — Son rôle dans l'extension et la fixation des besoins humains, I, 112. — Son influence sur les occupations et les salaires, II, 345 à 348. — Son influence sur la stabilité relative de la valeur dans un temps bref et une étendue limitée de pays, III, 60. — L'habitude est un obstacle à l'extension rapide des consommations, IV, 424 à 426.

Voir aussi aux mots *Coutume*, *Tradition*.

Hamilton (Robert), auteur anglais des *Recherches sur la dette nationale de la Grande-Bretagne*. — II, 152 — II, 179, note.

Hanseatiques (Villes). — Liberté industrielle et commerciale qui y régnait, I, 633.

Harmonie (le système de Fourier). — Journée d'un *Harmonien* pauvre et d'un *Harmonien* riche, I, 147, note. — I, 368. — IV, 309 et 310.

Voir aussi au mot *Fourier*.

Harrison (Frédéric), écrivain anglais positiviste. — Sur les grèves, II, 435. — II, 547. — Sur l'utilité et l'emploi des grandes fortunes, IV, 283; *id.*, 295.

Haupt (Thomas), statisticien monétaire. — IV, 170, note.

Hearne's (*Plutology*). — Sur les professions des inventeurs, I, 333.

Héréditaire. — Transmission héréditaire du goût de l'épargne et de la capitalisation, I, 275. — La division héréditaire du travail, I, 343. Tendance à la reconstitution de castes héréditaires, II, 377; *id.*, 470 à 471. (Voir aussi au mot *Caste*).

Grande question de l'expérience héréditaire et de l'expérience personnelle, IV, 453.

Hérédité. — Son rôle dans l'extension et la fixation des besoins humains, I, 112.

Héritage (L'). — La famille et l'héritage sont deux des principales causes de la capitalisation, I, 272. — Objection qu'il fait des oisifs; réponse, I, 272, note. — II, 612.

L'héritage se rattache à la propriété, et, comme elle, est sorti de l'instinct de l'homme, I, 591. — L'héritage et la famille, I, 590. — La structure sociale reposant sur la propriété privée exige le maintien de l'héritage, I, 594. — L'héritage est le principal aiguillon de l'épargne, I, 597. — Le régime de l'attribution des successions à l'Etat ramènerait en peu de temps l'humanité à la barbarie, I, 599. — Déboires qu'éprouverait l'Etat par la suppression de l'héritage, I, 600. — Détails sur les successions en France, I, 601 à 608.

La guerre à l'héritage couvre une guerre analogue à la famille, I, 610. — Utilité sociale d'une classe jouissant d'une ancienne aisance, I, 613. — Causes naturelles qui empêchent la conservation indéfinie de la fortune dans les mains d'oisifs, I, 615. — Calculs sur le dépérissement des fortunes, I, 616.

La société est le grand et définitif gagnant à l'héritage individuel, I, 622.

Hindous. — Voir aux mots *Inde*, *Orientaux*.

Histoire. — Les fluctuations de la rente de la terre dans l'histoire, I, 744. — Coup d'œil historique sur le taux de l'intérêt, II, 147 à 154.

Voir aussi au mot *Historique*.

Historique (*École*). — L'école historique en économie politique, I, 41. — De l'ordre historique des cultures, I, 749.

Voir aussi au mot *École*.

Hobbes, philosophe anglais. — I, 545.

Hollande. — La proportion des indigents, IV, 471. — Le taux de la natalité en Hollande, IV, 605 à 609.

Holyoake, théoricien anglais de la coopération. — II, 547. — II, 549. — II, 576; *id.* 577; *id.* 579. — II, 631 et 632.

Homestead. — Le régime du *Homestead*, II, 181.

Homme. — *L'homme économique*, de Stuart Mill, I, 40. — *L'homme moyen*, de Quételet, I, 40. — La nature interne de l'homme est aussi variable et inégale que la nature extérieure, I, 141. — L'homme n'est pas seulement un agent économique, II, 345.

Hongrie. — Le taux de la natalité en Hongrie, IV, 605 à 609. — De la fécondité conjugale par âges en Hongrie, IV, 620 à 623.

Hospitalité. — Devoirs d'hospitalité qui s'imposent aux peuples particulièrement bien doués de la nature, I, 149.

Howell (George). — Auteur de *Trade Unionism, new and old*, II, 411; *id.* 412 à 428. — II, 440; *id.* 441; *id.* 451; *id.* 452; *id.* 453; *id.* 457; *id.* 466; *id.* 467; *id.* 473.

Hydraulique. — La sauvegarde et l'amélioration des conditions hydrauliques générales constitue une des tâches de l'Etat, IV, 684.

Hygiène. — Du progrès de l'hygiène dans les ateliers, I, 435.

Hyndman, socialiste anglais. — Sa définition du socialisme, IV, 704; *id.* 705.

Hypothèques. — Les placements sur hypothèques; leur taux moins variable que celui des fonds publics, II, 146. — Leur taux en Hollande au XVIII^e siècle, II, 151 et 152.

I

Idéal. — Influence du goût de l'idéal sur la production, IV, 230; *id.* 234 à 235.

Ile ou Iles. — Avantages économiques des îles, I, 133.

Illusions. — Les illusions sur l'intensité du progrès industriel, IV, 301. (Voir aussi au mot *Progrès*).

Imitation (*Esprit d'*). — Son rôle dans l'extension et la fixation des besoins humains, I, 112. — Influence de l'esprit d'imitation dans

la vulgarisation des progrès et des méthodes industriels, II, 204. — III, 420. — Son influence aussi sur le progrès social général, IV, 231.

Immatériels (Capitaux). — I, 242; *id.* 247. (Voir au mot *Capital*).

Immeubles. — Les banques doivent posséder peu d'immeubles, III, 482.

Voir aussi aux mots *Immobilières (Sociétés)*, *Maisons*, *Mines*, *Rente*, *Terre*, etc.

Immigration. — Le droit d'immigration, I, 139. — Projet de le limiter aux États-Unis, I, 140, note. — Même projet en Angleterre pour les israélites pauvres, I, 141.

Immobilières (Sociétés). — Un très grand nombre tombent en déconfiture, I, 692; II, 222, note.

Impartialité. — L'État moderne manque par définition d'impartialité, IV, 694.

Importation. — L'importation chez les peuples primitifs doit précéder et y éveiller l'exportation, IV, 107. — L'incidence des droits de douane à l'importation, IV, 117 à 124. — De l'importation des métaux précieux comme marchandises, IV, 124 à 129. — La balance des importations et des exportations, IV, 175 à 189.

— Importations alimentaires en Angleterre, en France et en Allemagne, IV, 524 à 527.

Voir aussi aux mots *Balance du commerce*, *Commerce international*, *Douanes*, *Traité de commerce*.

Impôts. — Effets pernicieux des impôts variables, I, 285. — Les impôts sur la propriété foncière, I, 576; *id.* 589 et 590. — Les impôts sur les successions en France, I, 606; *id.* 607; — en Prusse, I, 608.

D'un système d'impôts absorbant la rente de la terre, I, 774.

Taxes sur la circulation des banques, III, 546. — Sur les dépôts dans les banques, III, 548.

L'impôt ne doit pas être un instrument pour organiser suivant un plan voulu le commerce et l'industrie, IV, 33. — Taxes progressives sur les employés des grands magasins, IV, 34.

De l'incidence des droits de douanes à l'importation, IV, 117 à 121.

Les lois et les impôts somptuaires, IV, 274 à 280.

Les impôts actuels sur les assurances en France, IV, 342.

Crises résultant d'un changement subit dans les impôts, IV, 429.

Théorie sommaire de l'impôt, IV, 736 à 799. — Définition de l'impôt, IV, 738. — Obligation de tous les citoyens de contribuer à l'impôt, IV, 739. — La spécialité et la généralité de l'impôt, IV, 745. — L'impôt doit être réel et non pas personnel, IV, 747. — Proposition d'un casier fiscal, IV, 747, note. — L'impôt proportionnel et l'impôt progressif, IV, 748 à 767. — Les quatre règles d'Adam Smith, au sujet de l'impôt, IV, 748 à 752. — Définition du mot *Facultés*, IV, 750. — Examen de l'impôt progressif, IV, 752. — L'impôt à progression limitée, IV, 755. — Défaut de base de l'impôt progressif, IV, 759. — Exemple historique d'un système d'impôt progressif, IV, 761. — Prétendues atténuations de l'impôt progressif: leur inefficacité, IV, 763. — L'impôt dégressif, IV, 763. — Dangers de l'impôt progressif, IV, 764. — Sa stérilité relative, IV, 766. — L'unité et la multiplicité de l'impôt, IV, 767 à 770. — La multiplicité est plus en harmonie avec la théorie exacte de l'impôt, IV, 769. — Comparaison du capital et du revenu comme base principale de l'impôt, IV, 770 à 776. — Les impôts directs et les impôts indirects, avantages et inconvénients de chacune de ces catégories de taxes, IV, 777 à 791.

L'incidence et les répercussions de l'impôt; influence incalculable de la loi de substitution, IV, 791 à 796. — Le système de la diffusion de l'impôt, IV, 796 à 799.

Imprimerie. — Enorme gaspillage en impressions, I, 500.

Improductif. — Le travail productif et le travail improductif, I, 152.

Incidence. — De l'incidence des droits de douane à l'importation, IV, 117 à 121. — Observations générales sur l'incidence de l'impôt, IV, 791 à 799.

Inde. — Régulier développement de son commerce avec l'Angleterre malgré les fluctuations du métal d'argent, III, 326 et 327. — Les résultats compensés de la baisse de l'argent, dans ce pays, III, 329, note. — Le commerce extérieur et les prix aux Indes et la dépréciation de l'argent IV, 169 à 171. — Les chemins de fer aux Indes, IV, 170. —

La quantité de métaux précieux aux Indes, IV, 170, note. — Résumé des importations et des exportations aux Indes pendant quinze ans, IV, 187 et 188.

Voir aussi aux mots *Orient*, *Orientaux*.

Indemnité. — L'indemnité au fermier sortant, I, 572. — I, 582. — Mouvement des importations et des exportations en Allemagne et en France à la suite du paiement de l'indemnité de guerre payée à la première par la seconde, IV, 487.

Index number. — Méthode des nombres indicateurs, II, 304. — III, 224. — Emploi de cette méthode à la mesure de la variation du prix des marchandises dans la période 1850 à 1870, III, 233 à 237; *id.* de 1845 à 1894, III, 315 à 320. — III, 346; *id.* 347; *id.* 348; *id.* 349.

Indiens. — Leur traitement par les Espagnols du Mexique et du Pérou, I, 54. — Leur demi-civilisation au Paraguay par les Jésuites, I, 56. — Inaptitude à la capitalisation des Indiens du St-Laurent et du Paraguay, I, 274. — Collectivisme des Indiens du Pérou, I, 626, note.

Indigence. — L'indigence, le paupérisme, l'assistance, IV, 456 à 506.

Les divers aspects sous lesquels s'offre l'indigence, IV, 457. — Plan de Stuart Mill pour la suppression du paupérisme, IV, 458. — L'indigence s'est rencontrée et se rencontre dans tous les temps et tous les pays, primitifs ou civilisés, IV, 459.

Les quatre principales causes de l'indigence, IV, 462 à 465. — Genre d'indigence qui caractérise particulièrement le paupérisme, IV, 464.

De la proportion des indigents dans les sociétés contemporaines, IV, 465 à 473. — Nombre des pauvres en Angleterre depuis cinquante ans, IV, 466 à 468. — Evaluation du nombre des pauvres en France, IV, 468; *id.* à Paris, IV, 470; dans d'autres pays ou villes, IV, 471.

De l'assistance publique, facultative ou obligatoire; absence de base de cette dernière, IV, 473. — Raisons qui ont fait organiser l'assistance obligatoire dans beaucoup plus de pays protestants que de pays catholiques, IV, 477 à 480.

Examen de la loi des pauvres en Angleterre, IV, 480. — Coût de la loi, IV, 488.

L'assistance légale obligatoire comporte un sensible retranchement de la liberté individuelle et familiale; exemples à ce sujet, IV, 488 à 491. — L'asservissement des pauvres, IV, 490.

Précautions qui s'imposent à l'assistance privée, IV, 492. — Abus des ouvroirs, IV, 493.

Le système d'Elberfeld, IV, 465, *id.* 471; *id.* 494 à 496.

Les sans-travail, le droit au travail, IV, 496 à 506. (Voir au mot *Droit au travail*).

Voir aussi aux mots *Assistance*, *Charité*.

Individu. — L'individu n'est pas seul en face de l'Etat; nombre infini des groupements libres, IV, 674 à 678. — Il est susceptible d'actes non déterminés par l'intérêt personnel, IV, 676.

Voir aussi aux mots *Altruisme*, *Intérêt personnel*.

Individualisme. — Le socialisme conduirait à un individualisme effréné, IV, 734 et 735.

Industrie. — Les quatre industries primitives, I, 117. — Les moyens naturels d'industrie, I, 130. — Classification des travaux et des industries, I, 159. — L'industrie des transports, I, 161.

Controverses au sujet de la proposition que le capital limite l'industrie, I, 253. — Dans quel sens le capital limite l'industrie, I, 262.

Les industries qui sont solidaires d'une autre et inextensibles à moins que cette autre ne s'étende, I, 403. — Epoque chaotique de la grande industrie, I, 430; *id.* 442.

La grande et la petite industrie (Voir au mot *Production*).

Les domaines qui restent à la moyenne et à la petite industrie, I, 469. — La permanence de la petite industrie prouvée par le nombre de patentables à diverses époques, I, 472.

De la possibilité du retour à l'état de dispersion et de morcellement, de certaines industries concentrées, I, 474.

Le développement de ses industries permet à l'Angleterre de triompher de Napoléon, I, 635.

Calculs sur l'augmentation de la productivité industrielle et l'augmentation des salaires dans les manufactures américaines depuis 1830, II, 315 à 349.

Industrielle (Structure). — I, 340.

Voir aussi au mot *Industrie*.

Inégalité. — De la distribution inégale des biens et des forces de la nature, I, 129. — Conséquences de la très grande inégalité des dons de la nature, I, 136. — L'inégalité commence par la propriété mobilière, I, 557.

Voir aussi aux mots *Conditions et Egalité*.

Inégalité légale. — Cette inégalité au préjudice de l'ouvrier et en faveur du patron est la règle jusqu'au milieu de ce siècle, II, 387 à 401.

Inflationnistes. — Partisans d'une augmentation artificielle de la quantité de monnaie, III, 148 à 151. — III, 291. — III, 293.

Ingram, économiste anglais. — I, 64. — II, 186, note.

Insalubres (Métiers). — Hauts salaires qui y sont habituels, II, 337. — Opposition fréquente des ouvriers aux améliorations atténuant les risques, II, 338.

Instabilité. — Disparition dans l'intervalle d'un siècle de toutes les familles ayant exercé le grand commerce à Stettin, IV, 543.

Installation. — La forme principale du capital moderne, I, 196, I, 205. (Voir au mot *Capital*.)

Grande importance qu'il y a à bien distinguer les installations des machines, I, 377. — La production en grand multiplie les installations, I, 452.

Voir aussi au mot *Capital*.

Instinct. — L'instinct humain est le générateur de tous les grands faits sociaux, I, 538; *id.* 545. — L'héritage est sorti de l'instinct de l'homme, I, 591.

Absurdité de confondre les forces spontanées et instinctives, comme la concurrence, avec les forces incohérentes et anarchiques, I, 645; IV, 723.

L'échange est un fait instinctif dans l'humanité, III, 1.

Partout l'acte instinctif, le fait nécessaire, a précédé la loi, IV, 686.

Instrument. — Voir au mot *Capital*.

Intellectuel (Travail). — I, 155. — La production intellectuelle, son importance incommensurable, I, 156 à 158. — La grande production assure une bien plus grande

division et un plus grand développement du travail intellectuel, I, 456. — Tendance à ce que le travail intellectuel simple soit moins rémunéré que le travail physique, II, 339.

Intensité du travail. — Danger d'une trop grande intensité du travail, IV, 307 à 310.

Voir aussi aux mots *Journée de travail*.

Intérêt (du capital et Taux del'). — Préviation de la baisse du taux de l'intérêt, I, 27. — Son influence sur la capitalisation, I, 276. — Variations du taux de l'intérêt en France dans les huit derniers siècles, d'après M. d'Avenel, I, 616, note.

Influence de la baisse du taux de l'intérêt sur la rente, I, 765.

Théorie de l'intérêt ou accroissement, II, 70. — Contestations élevées au sujet de la légitimité de l'intérêt; leurs causes, II, 71. — Les interdictions et les apologies de l'intérêt du capital, II, 77. — Les causes premières et les causes secondes de l'intérêt, II, 83. — La productivité du capital est la cause principale du prêt et de l'intérêt, II, 87; *id.* 90; *id.* 91 à 93. — Procédés employés pour tourner les défenses religieuses et civiles de l'intérêt, II, 88. — Le prêt à intérêt n'est souvent qu'une association à forfait, II, 88; *id.* 93 à 94. — De la perpétuité de l'intérêt, II, 94. — Avantages de l'intérêt pour l'emprunteur, II, 97. — L'usure, II, 99. — Les limites légales du taux de l'intérêt, II, 99. — L'intérêt est le lien entre les classes, les générations et les pays, II, 101 à 105. — Résumé des causes de l'intérêt du capital, II, 109.

L'élément régulateur de l'intérêt, II, 108. — Motifs économiques généraux qui concourent à déterminer le taux de l'intérêt, du côté de l'emprunteur, II, 114; *id.* 116 à 125. — Mêmes motifs du côté du prêteur, II, 115; *id.* 125 à 132. — L'intérêt des prêts à long terme, II, 116 à 125. — De l'influence de la facilité de négociation sur le taux des prêts; les bourses, II, 128 à 132.

Le taux de l'intérêt dépend de la productivité moyenne des nouveaux capitaux, II, 132. — Inégalité de productivité des capitaux suivant les âges et les sociétés, II, 133 à 137. — Confusions, à ce sujet, de la

productivité matérielle ou quantitative et de la productivité économique, II, 137 à 140. — Influence des inventions et des découvertes sur le taux de l'intérêt, II, 141. — Question s'il existe, en civilisation, une direction générale de l'intérêt, II, 143. — Immenses fluctuations de l'intérêt dans le passé, II, 144. — Difficulté de déterminer le taux moyen de l'intérêt, II, 145. — La capitalisation des fonds publics en est une mesure défectueuse, II, 145 à 147. — Coup d'œil historique sur le taux de l'intérêt, II, 147 à 154. — Les trois causes qui tendent à l'abaissement de l'intérêt du capital, II, 154. — Les trois causes antagonistes qui tendent à relever l'intérêt de temps à autre, II, 157. — Résultat du conflit entre les causes favorables et celles contraires à la baisse de l'intérêt, II, 164 à 167. La baisse du taux de l'intérêt est-elle un bien ou un mal? II, 167. — Erreur de Turgot à ce sujet, II, 168. — Différence entre la baisse et l'avalissement de l'intérêt, II, 165.

Règles et précautions que la tendance à la baisse de l'intérêt impose aux sociétés et aux particuliers, II, 171. — Inconvénients résultant de la méconnaissance de ces règles, II, 173.

De l'intervention du législateur dans le taux de l'intérêt, II, 178. — L'intérêt légal ou judiciaire, II, 181. — Différences entre le profit et l'intérêt, II, 188.

Le billet de banque ne doit pas porter intérêt, III, 468 à 471.

La baisse du taux de l'intérêt développe la spéculation et porte aux crises, IV, 435.

Intérêt collectif. — Voir au mot *Collectif*.

Intérêt général. — Exemples nombreux de donations faites par des particuliers dans l'intérêt général, I, 72. — L'intérêt général n'est pas la simple juxtaposition de tous les intérêts particuliers considérés isolément, II, 474.

Intérêt privé. — En quoi il diffère de l'égoïsme, I, 69. — Le principe de l'intérêt privé et celui de l'altruisme ne sont pas inconciliables; ils ont des sphères d'applications différentes, I, 76; IV, 676 à 678.

Intérêts (Les). — Fausseté du système dit de la représentation des intérêts, II, 474 à 475.

International. — *L'Association internationale des Travailleurs* (Voir au mot *Association*). — *Le commerce international* (Voir au mot *Commerce*). — *Les paiements internationaux* (Voir à *Paievements*). — *Les valeurs internationales* (Voir au mot *Valeur*).

Impossibilité ou nocuité d'une convention internationale sur la journée de travail, IV, 308 à 310.

Inventeurs. — Leurs professions ont souvent peu de rapport avec leurs inventions, I, 332. — Calculs sur les bénéfices de l'inventeur Bessemer et les bénéfices de la société, I, 569. — *id.* pour l'inventeur Nobel, II, 197 à 199.

Invention. — Importance capitale de l'invention, I, 157. — Différence entre la découverte et l'invention, I, 160. — L'esprit d'invention est une des origines du capital, I, 196; *id.* 226; *id.* 231. — Le capital a pour mère l'épargne, et pour père l'esprit d'invention ou de combinaison, I, 234; IV, 730 et 731. — Lien étroit entre le capital et l'esprit d'invention et de combinaison, I, 263. — L'état des inventions limite la productivité du capital, I, 266.

La rapidité des inventions est une cause spéciale de déchets dans la production contemporaine, I, 501.

Les brevets d'invention, I, 570.

La force d'invention d'une société atteint le maximum dans les contrées à concurrence illimitée, I, 641.

Influence des inventions et des découvertes sur le taux de l'intérêt, II, 141.

Effets des inventions sur les bénéfices, II, 194 à 205. — Procédé par lequel se répandent les inventions et les combinaisons heureuses, II, 202 à 205.

De la destruction de valeurs, du chef des inventions, IV, 201 à 202.

L'esprit d'invention manque à l'Etat, qui ne possède même qu'à un médiocre degré l'esprit de combinaison, IV, 700.

Fausseté de la maxime que toute richesse vient du travail; part prépondérante de l'esprit d'invention et de combinaison, IV, 726 à 734.

Irlande. — La grande propriété y provenant de la conquête, cause d'un moindre respect, I, 551. — Le taux de la natalité en Irlande, IV, 605 à 609.

Ironie. — L'ironie de la nature des choses, qui se rit du législateur, I, 609.

Italie. — La coopération distributive en Italie, II, 586. — La coopération de crédit, II, 616 à 621.

Mauvaises pratiques des banques d'émission italiennes, III, 494. — La Banque d'Italie, III, 665, note; id. 669; id. 670; id. 671. — Rapports des banques italiennes et des gouvernements, III, 685.

La natalité en Italie, IV, 605; id. 606, id. 608. — L'excès de la natalité italienne par rapport à la rareté des capitaux entretient la gêne dans le pays, IV, 626 à 627.

J

Jacob, historien des métaux précieux. — III, 191; id. 192; id. 193; id. 194, id. 195; id. 196; id. 203; id. 223; id. 224; id. 292; id. 293. — IV, 417.

Jannet (Claudio), économiste français. — IV, 59; id. 64.

Japon. — I, 46; id. 434, note. — Ses progrès industriels et maritimes, II, 460 à 463. — Ancien rapport des pièces d'or et d'argent au Japon, III, 262, note. — Les billets de banque dans le Japon féodal, III, 462.

La population et la natalité au Japon, IV, 631.

Possibilité de colonisation de la part du Japon, IV, 660 et 661.

Japonais. — Voir au mot *Japon*, et aussi au mot *Orientaux*.

Jenkin (Fleeming), économiste anglais. — II, 384.

Jennings (Richard), économiste anglais. — III, 41, note.

Jésuites. — Leur défense de l'intérêt du capital, I, 21, note. — Leur éducation des Indiens au Paraguay, I, 56; id. 264; id. 525. — Exposé de leur doctrine sur l'intérêt du capital, II, 81.

Jevons (Stanley), économiste anglais. — I, 85; id. 89. — Sa théorie du capital, I, 186; id. 199, note; id. 209; id. 210. — II, 35. — Ses exagérations sur la disette probable de charbon, II, 40; id. 41. — II, 283, note. — II, 546. — Ses exagérations sur la participation, II, 548. — Sur la valeur, III, 28; id. 41, note. — III, 114, note. — III, 153. — Sur la baisse de l'or, de 1851 à 1860, III,

156; id. 206. — III, 262, note. — Sur les crises commerciales, IV, 405; id. 406; id. 431.

Joint Stocks Banks. — Ces banques en Angleterre, III, 491; id. 499; id. 565, note; id. 604. — Importance de leur capital et de leurs dépôts, III, 606 à 608. — III, 622.

Voir aussi au mot *Banques*.

Jouissance. — Les moyens naturels de jouissance, leurs effets, I, 130. — Les capitaux de jouissance, I, 187; IV, 212. — Les jouissances nouvelles, intellectuelles et morales que les machines mettent graduellement à la portée de tous, I, 388.

Théorie de la moindre jouissance pour l'établissement de la valeur, III, 35.

Journée (de travail). — L'un des correctifs des inconvénients de la division du travail consiste à la réduire, I, 355.

Nombre moyen de journées de travail dans les mines, II, 313; id., 497 à 498.

Diminution de la journée de travail en l'absence d'intervention légale, IV, 300.

Journée qui paraît actuellement normale, IV, 304 à 305.

Allégation que la diminution de la journée augmente la production, IV, 305 à 308. — Dangers d'une trop grande intensité de travail, IV, 507. — Influence des climats, des races et des professions sur la durée de la journée de travail, IV, 308. — Impossibilité ou nocuité de conventions internationales à ce sujet, IV, 309.

Inconvénients de vouloir transformer l'Etat en patron modèle pour la réduction de la journée de travail, etc., IV, 692.

Juglar (Clément), économiste français, III, 431; id. 434; id. 460; id. 474; id. 513; id. 519; id. 649. — IV, 174, note. — Sur les crises commerciales, IV, 405; id. 406; id. 433; id. 437; id. 451.

Juifs. — I, 343.

Jurandes. — Voir aux mots *Mai-trises* et *Corporations*.

Jus abutendi. — Sa nécessité au point de vue de la propriété, I, 535.

Juste salaire (Théorie du). — II, 484 à 490.

Voir aussi au mot *Salaire*.

K

Kartelle. — I, 659; *id.*, 662, note; IV, 41.

Voir aussi aux mots *Coalitions*, *Trusts*.

Ketteler (Mgr de), socialiste chrétien. — II, 353.

Khammès. — Colon au cinquième dans les pays musulmans, I, 755.

Kies (Marietta), publiciste américain. — I, 70.

King (Gregory). — Sa loi sur les prix des céréales, I, 87. — III, 41.

Korösi, statisticien hongrois. — IV, 423, note. — IV, 620; *id.*, 621; *id.*, 623 et 624.

Kropotkine (prince Pierre), écrivain anarchiste, I, 150, note. — I, 350, note; *id.*, 384, note. — Son tableau idyllique de l'évolution des machines, I, 384.

L

Lafargue, écrivain socialiste. — Apologie de la paresse, I, 117.

Lafontaine, IV, 244.

Lampertico (Fedele), économiste italien, auteur de *Il Credito*. — III, 356; *id.*, 362; *id.*, 385; *id.*, 420; *id.*, 421.

Lassalle, écrivain socialiste allemand. — I, 106. — I, 204; *id.*, 205. — I, 216; *id.*, 218; *id.*, 220; *id.*, 268. — I, 308; I, 325; I, 327; I, 328. — Son apologie de la division du travail, I, 329; *id.*, 330. — I, 381. — I, 559. — I, 688. — III, 377. — Contre l'épargne, IV, 228.

Latifundia, I, 42.

Latine (L'Union monétaire). — Voir au mot *Union*.

Laughlin (Laurence), éditeur et commentateur de Stuart Mill. — I, 669. — Sur les fonds des salaires, II, 267. — Ses calculs sur l'augmentation des salaires dans la Nouvelle-Angleterre depuis 1830, II, 315 à 319; *id.*, 321. — II, 512. — II, 525. — II, 546; *id.*, 550. — Sur le seigneurage, III, 139, note. — Sur les fluctuations de l'or et de l'argent aux Etats-Unis pendant la période du double étalon, III, 248 à 252. — III, 262. — Sur le change américain, IV, 133 à 134. — IV, 300.

Voir aussi à *Mill (Stuart)*.

Laveleye (Emile de), publiciste belge, I, 4. — I, 19; *id.*, 20. — I, 42, note. — I, 43. — I, 100. — I, 104; *id.*, 105. — I, 400. — I, 535. — I, 562. — I, 588. — III, 18. — III, 106. — III, 174, note. — III, 184, note. — IV, 196; *id.*, 197; *id.*, 199. — IV, 215. — IV, 240; *id.*, 243; *id.*, 244; *id.*, 245; *id.*, 246. — IV, 460. — Son erreur sur l'indigence, IV, 472.

Lavergne (Léonce de), économiste français. — IV, 520.

Lavoisier. — I, 4. — I, 756; *id.*, 758.

Law, financier écossais. — III, 374.

Leaseholds. — Voir au mot *Emphythéose*.

Leclair, industriel, organisateur du régime de la *Participation aux bénéfices*, II, 395. — II, 509. — Causes spéciales du succès de la participation dans cette maison, II, 519; *id.*, 523. — II, 527. — II, 534. — II, 637.

Lecour-Grandmaison, traducteur et commentateur d'Howell sur les *Trade's Unions*. — II 424; *id.*, 425; *id.*, 457; *id.*, 466; *id.*, 473.

Leech, statisticien américain, directeur de la Monnaie des Etats-Unis, III, 213, note; *id.*, 255, note; *id.*, 256; *id.*, 257.

Légitimateur. — La nature des choses a une ironie qui se rit du législateur, I, 609.

Voir aussi au mot *Pouvoirs publics*.

Législation. — Impuissance de la législation quand elle viole les lois naturelles, I, 20. — Hostilité de la législation jusqu'au milieu de ce siècle, à toute action combinée des ouvriers, II, 385 à 401.

Voir aussi aux mots *Loi*, *Droit*, etc.

Lenormand (Francois). — Archéologue français. — Sur la monnaie, III, 102; *id.*, 110; *id.*, 111; *id.*, 112. — III, 174; *id.*, 175.

Legoyt, statisticien français. — IV, 552.

Le Play, publiciste français. — Sa méthode d'observation, I, 28. — Ses ouvrages, I, 44; *id.*, 45. — I, 92; *id.*, 93. — I, 111. — Ses enquêtes et monographies, I, 431. — I, 621. — II, 186. — II, 379. — II, 486. — Ses budgets ouvriers, II, 487. — III, 108. — IV, 23. — IV, 616.

Leroux (Pierre), socialiste français. — IV, 704; *id.*, 706.

Leroy-Beaulieu (Anatole),

publiciste français. — I, 46. — I, 201; *id.* 202. — I, 273, note. — I, 523, note. — I, 562 — IV, 261.

Leroy-Beaulieu (Pierre), publiciste français. — IV, 329. — IV, 613, note.

Lesage, auteur de *Gil Blas*. — III, 408.

Lettre de change. — III, 423. — Elle est pratiquée actuellement au Soudan, III, 424. — Nature et obligations de la lettre de change, III, 447 à 350.

Rôle des lettres de change dans le règlement des dettes internationales, IV, 430 à 438.

Voir aussi aux mots *Banque*, *Change*, *Crédit*.

Levasseur, économiste et statisticien français. — I, 634. — II, 32, note. — II, 468. — Sur les prix du blé et les droits de douane, IV, 118. — Sur la population, IV, 527; *id.* 578; *id.* 579; *id.* 583; *id.* 612.

Lévi (Léone), statisticien anglais. — II, 325.

Libérales (Professions). — Voir au mot *Profession*.

Liberté. — La liberté économique et la propriété, I, 508. — Elle fait irruption, par des voies détournées, au milieu du régime de la contrainte, I, 516. — L'évolution de la liberté et de la propriété, I, 537.

Liberté des banques, réglementation ou privilège, III, 498 à 651. (Voir au mot *Banque*.)

La *liberté commerciale*. (Voir aux mots *Libre Echange*, *Commerce* et *Commerce International*.)

La restriction de la liberté individuelle et familiale constitue le caractère commun de tous les plans pour la suppression du paupérisme, IV, 458.

Dangers que court la liberté, du chef de l'extension des attributions de l'Etat, IV, 697 à 702.

Voir aussi aux mots *Commerce*, *Contrat*, *Travail*.

Libre (Travail). — Voir au mot *Travail*.

Libre-Echange. — Ce n'est nullement un dogme de l'économie politique, I, 37. — IV, 97. — La liberté commerciale internationale est le seul correctif des ententes entre producteurs: *Trusts*, *pools*, etc. IV, 41, 49.

Les quatre avantages du commerce international, IV, 72 à 82. — Plus

un pays est restreint comme territoire et population, plus la liberté commerciale internationale lui est utile, IV, 82 à 86.

Les objections générales à la pleine liberté commerciale internationale, IV, 86 à 89. — Les arguments protectionnistes spéciaux au sujet des pays neufs et des industries naissantes, IV, 89 à 96. — Mêmes arguments au sujet des vieux pays et des industries constituées, IV, 96 à 97.

Examen de la valeur respective des arguments pour et contre le libre-échange, IV, 97. — Le libre-échange absolu peut n'être pas utile à toutes les nations, considérées en tant que corps collectif ayant une personnalité propre, IV, 100 à 105. Avantages généraux, néanmoins, d'une large liberté commerciale, IV, 103 à 105. — Les tarifs de douane, les tarifs dits autonomes, IV, 105 à 107. — Les traités de commerce, historique et doctrine, IV, 107 à 115. — L'incidence des droits de douane, IV, 117 à 121. — Les primes, 121 à 122.

Voir au mot *Commerce international*.

Lieben (Richard) et **Rudolph Auspitz**, économistes autrichiens. — Sur les prix, I, 89.

Lieux. — Voir au mot *Nature*.

Lignes douanières. — IV, 114 à 117.

Voir aussi aux mots *Douanes*, *Commerce international*, *Traité de commerce*.

Limites. — Examen de la question des limites éventuelles à l'accroissement de la production, I, 480.

List (Frédéric), économiste allemand, fondateur du *Système national d'économie politique*. — IV, 89; *id.* 90; *id.* 96.

Littéraire (Propriété)—I, 570.

Littre. — I, 69, note. — II, 216, note. — IV, 240.

Livre. — *Unité monétaire en France*, variations de son poids depuis Charlemagne, III, 141 à 144.

Livre sterling. — Unité monétaire en Angleterre; falsifications de la livre sterling s'arrêtant au xvii^e siècle, III, 143 à 144. — Le pair de la livre sterling relativement au franc et au dollar, IV, 133 à 135; *id.* 152. (Voir au mot *Change*.)

Lloyd (Henri Demarest), pu-

bliciste américain, IV, 40; *id.* 46; *id.* 65.

Locke. — I, 746. — III, 440; *id.* 144; *id.* 249.

Logement. — Prétention inexacte que les machines n'ont pas perfectionné le logement et n'en ont pas abaissé le prix, I, 411. — Le luxe des peuples modernes se porte surtout sur le logement et l'ameublement, IV, 257.

Façon dont les hommes à grandes fortunes doivent chercher à améliorer les logements populaires, IV, 291.

Distribution des logements en Paris suivant le nombre de pièces, IV, 422.

Loi. — La loi ne crée aucun droit, elle constate le droit et le définit, I, 547. — IV, 684 à 688. — Partout l'acte instinctif est inconscient, le fait nécessaire a précédé la loi, IV, 686.

Voir aux mots *Législation*, *Économie politique*, *substitution*.

Lois. — Les lois économiques sont des lois de l'esprit humain et de l'activité humaine, I, 4. — La monnaie a éveillé d'abord l'idée des lois économiques naturelles, I, 8. — Définition des lois économiques, I, 13. — L'existence de lois naturelles en économie politique, I, 18. — Exemples de lois économiques universellement observées par les hommes pratiques, I, 31. — En quoi les lois économiques n'ont pas le caractère de dogmes, I, 37. — Allégation que les lois économiques ne se rapportent qu'à des sociétés particulières et récentes; réfutation de cette opinion, I, 39. — Les différents milieux sont inégalement impressionnables aux lois économiques, mais tous subissent, quoique à des degrés divers, l'action de celles-ci, I, 40. — Leur influence sur les hommes à tous les états du développement humain, I, 49.

Les lois peuvent restreindre la capitalisation directement ou indirectement, I, 285.

Le respect des lois naturelles s'impose à tous, I, 609.

Loisirs. — La division du travail doit les accroître, I, 355. — Balance qu'établit l'homme entre son désir de plus amples loisirs et son désir de plus amples consommations, I, 482. — Conséquences éventuelles de cette balance, I, 493. — II, 297. —

Les loisirs sont l'un des quatre emplois que l'homme peut faire de l'augmentation de sa force productive, IV, 237. — Le luxe est utile à l'emploi intelligent des loisirs, IV, 271.

Des loisirs et des repos, IV, 297 à 310. — Du choix entre l'accroissement des loisirs, celui des consommations et celui de la population, IV, 297. — Le sisyphisme, IV, 297. — Le postulat de Stuart Mill et celui des socialistes en matière de loisirs, IV, 299. — Les deux catégories de loisirs : l'amointrissement de la journée de travail et les chômages journaliers fréquents, IV, 302 à 305. — La durée de la journée de travail, IV, 305 à 310. Voir au mot *Journée de travail*.

Longe, économiste anglais. — Sur le *fonds des salaires*, II, 279.

Loria (Achille), économiste italien. — *La Rendita Fondiaria e la sua Elisione naturale*, II, 18.

Loti (Pierre), écrivain français. — IV, 460.

Lots. — Lots de terre, voir au mot *Partage*.

Louage. — Le louage des services, son influence dans les sociétés primitives, I, 559.

Le contrat de louage d'ouvrage, II, 393. Voir aussi aux mots *Travail*, *Ouvrier*, etc.

Le contrat de louage distinct du contrat de crédit, III, 359.

Louvre (Le). — Magasin de nouveautés, voir au mot *Magasins* (*Grands*).

Loyers. — Allégation inexacte que les loyers sont en hausse constante, I, 413, note. — Variations du prix des loyers en Allemagne de 1850 à 1870 à la suite de la grande production de l'or, III, 231 et 232.

Luzzati (G.), économiste italien. — Sur la monnaie, III, 101; *id.* 102; *id.* 103; *id.* 106.

Luzzati (Luigi), économiste italien. — II, 599. — II, 616; *id.* 617; *id.* 618; *id.* 619. — Résumé de ses principes, II, 619 et 620.

Luxe. — Exportations occultes des pays à production de luxe, IV, 180.

Le goût de l'idéal, de la variété et de la parure a été un des premiers stimulants de la production, IV, 231 à 236. — Le luxe collectif a devancé le luxe individuel; im-

portance du culte et du sentiment religieux à ce sujet, IV, 234 à 236.

Les quatre usages que l'homme peut faire de l'augmentation de sa force productrice, IV, 237. — La question du luxe relève à la fois de la morale et de l'économie politique, IV, 239. — Définition du luxe, IV, 239. — Les amis et les ennemis du luxe, IV, 241 à 245. — Evolution historique des consommations privées, IV, 246. — Le luxe des temps primitifs : l'hospitalité, etc ; il comporte un grand gaspillage, IV, 249 à 253. — Le luxe moderne, première origine collective et religieuse, IV, 252. — Caractéristiques et avantages du luxe sain et moderne, IV, 253 à 259. — Le luxe des temps de décadence et des couches décadentes, IV, 259 à 262. — Avantages du luxe sain, IV, 262.

Préjugés économiques ou vulgaires au sujet du luxe, IV, 263. — La suppression du luxe n'augmenterait probablement pas la production des objets communs, IV, 263 à 266. — Influence stimulatrice du luxe, IV, 266. — Le luxe est utile à l'emploi intelligent des loisirs, IV, 271. — Le luxe bien entendu forme une réserve utile à une nation et aux individus, IV, 272. — Le luxe diminue plutôt qu'il n'augmente l'inégalité des conditions, IV, 273.

La politique relative au luxe ; les lois et les impôts somptuaires, IV, 274.

Lydiens. — Ils sont considérés comme les inventeurs de la monnaie frappée, III, 175.

M

Macaulay, historien anglais. — III, 403. — IV, 255.

Mac Culloch, économiste anglais. — I, 703. — II, 260, note. — II, 495. — III, 384. — IV, 410.

Machiavel. — IV, 515.

Machines. — Controverses au sujet des machines quant à leurs effets sociaux, I, 374. — Les outils, les machines et les installations, différences entre ces trois formes de la capitalisation, I, 376.

Les préjugés populaires contre les machines, les proscriptions successives dont elles ont été l'objet, I, 378.

Les premières machines sont les

bêtes de somme ou de trait, I, 380.

Avantages et évolution des machines, I, 383. — Elles tendent à augmenter l'égalité entre les hommes, I, 388. — Les jouissances morales et intellectuelles qu'elles procurent ou procureront à la famille ouvrière, I, 388.

Conditions nécessaires à l'emploi des machines, I, 390.

Caractères généraux des reproches adressés aux machines, I, 396. — Les machines exproprieraient de leur travail l'ouvrier et sa famille sans indemnité, I, 397. — Allégation que toute machine n'amène pas un accroissement de débit du produit, I, 402 ; cas spéciaux et curieux, I, 403.

Réfutation de l'allégation que les machines agricoles n'augmentent pas la production, mais diminuent simplement la main-d'œuvre employée, I, 405. — Prétention inexacte que les machines n'ont pas perfectionné le logement, ni abaissé son prix, I, 411. — Compensation que la plasticité sociale et l'extensibilité des besoins humains offrent à l'ouvrier évincé de son métier par les machines, I, 414. — Les machines libèrent des revenus, I, 415. — Elles libèrent des capitaux, I, 419. — Effets immédiats et effets différés des machines, I, 419 : *id.* 422. — Exemples de compensations offertes par les machines à la main-d'œuvre, I, 420. — Conditions nouvelles du progrès du machinisme et facultés nouvelles d'adaptation, I, 423. — Effets protecteurs des machines pour l'ouvrier, I, 426. — Nécessité de diverses adaptations sociales pour parer aux inconvénients des machines, I, 429. — Les abus du travail à domicile sont plus grands que ceux du travail dans les ateliers mécaniques, I, 431. — Il est inexact que les machines tendent à remplacer partout le travail des hommes par celui des femmes, I, 435. — De l'insalubrité des industries mécaniques et du progrès de l'hygiène dans les ateliers, I, 435. — Adaptation nécessaire du milieu social et des habitudes aux machines, I, 438.

Les machines perdent leur valeur économique, par des inventions nouvelles, avant d'être incapables de fonctionner, I, 502.

Mac Leod (Henry Dunning),

économiste anglais. — I, 1. — I, 16, note; *id.* 17. — I, 184; *id.* 188; *id.* 190. — I, 572. — I, 584. — II, 283, note. — Sur la valeur, III, 21. — Ses théories sur le crédit, III, 352; *id.* 363; *id.* 364; *id.* 365; *id.* 366; *id.* 367; *id.* 369; *id.* 376; *id.* 391; *id.* 423. — III, 461; *id.* 562; *id.* 463.

Magasins (Grands). — En quoi ils sont conciliables avec un très vaste développement de la division du travail, I, 365. — I, 453. — I, 466. — I, 467. — Il serait désirable que les grands magasins s'étendissent à un plus grand nombre de branches de commerce, I, 468. — 653. — Un reproche qui leur est fait, II, 500. — Inconvénients pour eux d'une extension illimitée, II, 590 et 591. — III, 383.

Les seuls redresseurs des prix de détail, les grands magasins; leur origine, leur organisation, leur fonctionnement, leurs bénéfices, IV, 20 à 31.

Taxe progressive sur les employés des grands magasins, IV, 33.

De la vive concurrence entre les grands magasins, IV, 36.

Magasins coopératifs. — II, 568, voir au mot *Coopération*.

Main-d'œuvre (La). — Voir aux mots *Ouvrier*, *Salaire*.

Maine (Henry Summer), publiciste et sociologue anglais. — I, 46. — Son témoignage sur l'origine de la propriété privée, I, 562. — III, 102. — Sur les échanges primitifs, III, 108; *id.* 109.

Maisons. — Nombre de maisons en France, IV, 342, note. — Evaluation de la valeur de la propriété bâtie en France, IV, 423.

Voir aussi aux mots *Maisons ouvrières* et *Logements*.

Maisons de commerce. — Avantages des jeunes maisons audacieuses relativement aux vieilles maisons enrichies, I, 460; *id.* 658; III, 392. — Disparition dans l'intervalle d'un siècle de toutes les maisons commerciales connues à Stettin, IV, 545. Voir aussi aux mots *Commerce*, *Patrons*, *Production*, *Industrie*.

Maisons ouvrières. — Hostilité à leur endroit de nombre d'ouvriers et des économistes socialistes, II, 379. — Réserves sérieuses au sujet de ces créations, II, 380.

Voir aussi au mot *Logements*.

Maitre. — Voir au mot *Patron*.

Maîtrises et jurandes. — Leur abolition, I, 530.

Mallet (Sir Louis), auteur de *Free Exchange*. — I, 626, note.

Malloch, économiste anglais. — Ses idées sur le profit industriel, II, 489, note; sur le grand facteur de la production, le talent, IV, 733.

Malthus, économiste anglais. — Ses généralisations excessives, I, 34, note; I, 44. — I, 94. — I, 126. — I, 483. — I, 677. — Sur la rente du sol, I, 705; *id.* 706; *id.* 740. — II, 277. — II, 326. — IV, 497. — IV, 274.

Exposé de la doctrine de Malthus sur la population, IV, 510 à 515; *id.* 516; *id.* 517; *id.* 518; *id.* 519; *id.* 520; *id.* 521; *id.* 522; *id.* 524; *id.* 525; *id.* 532. — Parabole des trois Malthus, IV, 532 à 537. — IV, 540; *id.* 541. — L'argument physiologique de Malthus, IV, 541 à 546.

— L'argument statistique de Malthus, insuffisance de ses renseignements statistiques, IV, 546 à 571. — Idées de Malthus sur l'accroissement de la population française et sur l'influence de la petite propriété, IV, 572 à 573. — IV, 574; *id.* 575; *id.* 576; *id.* 577; *id.* 606. — La vraie loi de population, en opposition avec celle de Malthus, IV, 613 à 618. — Cas d'application de la doctrine de Malthus, IV, 626 à 628.

Malthusiens. — Ecole de malthusiens recommandant des pratiques immorales pour entraver la fécondité, IV, 518 à 519.

Mark Banko. — Type de monnaie émis par la Banque de Hambourg, III, 438 et 439.

Marchandage. — Le marchandage ou contrat d'ouvrage, II, 234, *id.* 365. — Le marchandage de travail, II, 371; *id.* 382 et 383. — Examen critique du marchandage et des sous-contrats, II, 491 à 496. — Même examen pour le *sweating system*, II, 496 à 503. — C'est un excellent procédé de sélection, II, 496. — Son interdiction, II, 496; *id.* 501.

Voir aussi aux mots *Sous-contrats*, *Sweating system*.

Marchandise. — Le travail est une marchandise, sens de cette proposition, II, 241. — En quoi cette marchandise spéciale se distingue de la généralité des autres,

II, 242 à 250; *id.* 370; *id.* 382 et 383.

La monnaie est une marchandise, III, 127. — Est-elle une marchandise comme toutes les autres, III, 129 à 133.

L'étalon composite en marchandises, III, 345 à 349.

Marché. — Définition du marché au point de vue économique, I, 358.

Les marchés à terme, leur utilité et légitimité, IV, 60 à 64.

L'un des grands mérites de la liberté commerciale est d'avoir créé un marché universel, IV, 78 à 79; *id.* 93 et 94.

Marché (Bon). — Magasin de nouveautés, voir au mot *Magasins (Grands)*.

Mariages. — Ils dépendent moins qu'autrefois de la situation économique des pays, IV, 410 à 415. — Baisse de la proportion des mariages en Angleterre, IV, 517.

Les mariages dans l'ancienne France et dans la France nouvelle, IV, 574. — Tableau des mariages, des naissances et des décès en France de 1801 à 1893, IV, 578. — Analyse de ce tableau, IV, 579 à 593.

La civilisation amène un retard dans l'âge du mariage; preuves tirées de la France, de l'Angleterre, de la Prusse, IV, 618 à 620. — Mesure de la fécondité conjugale par âges, IV, 620 à 623.

Influence du mouvement féministe, IV, 623 à 626.

Voir aussi au mot *Population*.

Maroussin (du), publiciste français. — II, 487; *id.* 500; *id.* 502, note.

Martineau (Miss Harriett), économiste anglais. — II, 453.

Marshall (Alfred), économiste anglais. — I, 16, note. — Sa définition de l'économie politique, I, 19; *id.* 23; *id.* 25; *id.* 26; *id.* 34; *id.* 35; *id.* 38; *id.* 41; *id.* 94; *id.* 96. — Son apologie de l'Angleterre, I, 138. — Son opinion sur les entreprises héréditaires, I, 344, note. — La grande époque des inventions, 1760 à 1800, d'après Marshall, I, 530, note. — I, 597; *id.* 598. — I, 635, I, 646. — Sur les exagérations doctrinales de Ricardo, I, 707. — I, 741. — II, 357. — Sur la vente du travail en gros et en détail, II, 370; *id.* 383. — Son idée que le point de vue de l'augmentation de la pro-

duction ne doit plus être prédominant, II, 458. — Sur les *Trade's Unions*, II, 459; *id.* 460; *id.* 470. — II, 486. — III, 226, note. — Sur la consommation, IV, 197. — Sur la loi de population, IV, 516; *id.* 517.

Marx (Karl), écrivain socialiste allemand. — Son infériorité relativement à Fourier, I, 146, note; *id.*, 150; *id.* 268; *id.* 443, note. — Son absurde définition de la fonction de l'entrepreneur, I, 308; II, 205. — Karl Marx plagiaire de Proudhon, I, 320. — I, 327; *id.* 328. — I, 381. — Ses exagérations sur les machines, I, 430. — I, 457. — I, 551. — I, 610. — Contre l'intérêt, II, 72. — Sa théorie de la *plus-value*, II, 206; *id.* 207. — Sa théorie de l'*Arbeitskraft* ou force de travail, II, 242; *id.* 253. — La corvée ou travail impayé, II, 256; *id.* 289; *id.* 291. — Son Association internationale des travailleurs, II, 447. — II, 495. — II, 554. — II, 563. — II, 624. — Sur « le temps de travail », comme mesure de la valeur, III, 92. — III, 377. — IV, 307. — IV, 716; *id.* 717; *id.* 718; *id.* 720; *id.* 721; *id.* 722.

Mathématique (Ecole) en économie politique, son inefficacité, I, 84; son impraticabilité, I, 88.

Médicale (Assistance). — Voir au mot : *Assistance*.

Mehring, publiciste allemand, I, 682; IV, 718 et 719.

Melon, écrivain financier français, I, 67. — III, 369.

Ménage. — Perfectionnements graduels futurs du ménage matériel, I, 356.

Menger (Carl), économiste allemand. — Sa théorie sur les biens des différents degrés, I, 186. — I, 210. — II, 291. — III, 16. — Sur la *valeur*, III, 35; *id.* 38; *id.* 41, note.

Mérivale, publiciste anglais, I, 693.

Métaux précieux. — Voir au mot : *Argent, Or*, pour la production et tout ce qui se rapporte à l'un de ces métaux; voir au mot *Monnaie* pour les généralités.

De la distribution des métaux précieux dans le monde, IV, 123 à 124. — De l'importation des métaux précieux comme marchandises, IV, 124 à 129.

Du mécanisme par lequel les métaux précieux se proportionnent

aux besoins des divers pays : le change, IV, 129 à 153. — La quantité de métaux précieux aux Indes, IV, 170, note. Voir aussi aux mots : *Change, Monnaie.*

Métayage. — I, 755. — Conditions de ce régime, II, 21 à 26.

Méthode. — La méthode d'observation, I, 5 (voir à *Observation*). — Prétention fautive que l'économie politique n'offre qu'une méthode et un instrument d'investigation, I, 32. — La méthode historique en économie politique, I, 41. — Supériorité de la méthode d'observation des diverses civilisations actuellement existantes; initiative de Le Play à ce sujet, I, 43. — Avantages de l'examen de la matière vivante par l'étude des civilisations primitives existant encore sur le globe, I, 46. — La méthode à priori ne convient pas à l'économie politique I, 58. — Caractères différents de la méthode économique avec Adam Smith et Ricardo, I, 60. — Les différentes écoles en économie politique, I, 82. — L'École Mathématique en économie politique, son inefficacité, I, 84; son impraticabilité, I, 88.

La vraie méthode en économie politique, III, 432 et 433, note. — Elle a été faussée par Ricardo et Stuart Mill, III, 432 et 433, note.

Méthuen (Traité de). — Type de traité de commerce différentiel ou exclusif, IV, 108 à 111.

Métiers. — Voir au mot : *Profession.*

Michel (Georges), économiste français. — IV, 168, note. — IV, 306, note.

Michelet, historien français. — Son appréciation, en partie erronée, sur la petite propriété, II, 14 et 15.

Milieus. — Les différents milieux humains sont inégalement impressionnables aux lois économiques, mais tous en subissent l'action à un degré quelconque. I, 40; *id.* 48.

Voir aussi aux mots : *Nature et Société.*

Mill (John Stuart), économiste anglais. — I, 10. — I, 34. — I, 40. — I, 115. — Son ignorance et sa négligence de la nature, I, 125; *id.* 126. — I, 154. — I, 157. — I, 169. — Son erreur fondamentale sur la permanence et la reconstitution des capitaux, I, 123; *id.* 207 à 208; *id.* 217. — *id.* 225; *id.* 253. —

Cause réelle, contraire à l'opinion de Stuart Mill, du prompt rétablissement des vieilles contrées riches après une grande guerre, I, 258; *id.* 259. — I, 274; *id.* 275, note. — I, 328, note; I, 332; *id.* 333; *id.* 336. — Son erreur sur les bienfaits de la rotation du travail, I, 369; *id.* 370; *id.* 371. — Sur la demande des marchandises et du travail, I, 416; *id.* 417. — Boutade de Stuart Mill sur les machines, I, 430. — Sur la supériorité de certains monopoles, I, 451. — I, 483. — I, 484. — Réfutation de ses assertions relatives au monopole des chemins de fer, I, 669. — Ses exagérations sur le monopole postal, I, 670. — Sur la plus-value imméritée, I, 694. — Sur la rente de la terre, il exagère et dénature les remarques de Ricardo, I, 702; *id.* 703; *id.* 704. — Caractère du talent de Stuart Mill, I, 703; *id.* 737. — I, 706. — I, 732; *id.* 733. — Ses exagérations sur l'*Unearned increment* ou plus-value imméritée, I, 734 et suivantes. — Ses éloges du régime terrien des peuples musulmans, I, 737. — I, 741. — I, 743. — I, 747. — I, 759. — II, 35; *id.* 36; *id.* 37; *id.* 38. — Ses exagérations en ce qui concerne les mines, II, 39; *id.* 40; *id.* 45. — II, 92. — II, 163, note. — Son erreur au sujet de l'avenir du salaire, II, 217. — Sur le fonds des salaires, II, 253; *id.* 261; *id.* 263; *id.* 269. — II, 277; *id.* 279. — II, 282; *id.* 283; *id.* 293. — II, 315. — II, 525. — II, 546; *id.* 547; *id.* 548.

Sur l'échange, III, 12. — Sur les frais de production et la valeur, III, 78. — Belle image sur les fluctuations de valeur, III, 81. — Sur les fonctions de la monnaie, III, 145. — Son erreur au sujet de l'avenir du prix des produits agricoles, III, 314; III, 384. — La méthode économique s'est faussée avec Stuart Mill, III, 432 et 453, note.

Sur le commerce international, IV, 78. — IV, 154. — IV, 197; *id.* 199. — IV, 209.

Le postulat de Stuart Mill et celui des socialistes en matière de loisirs, IV, 299; *id.* 300. — Sur la surproduction, IV, 419; *id.* 420. — Sur l'indigence et le paupérisme, IV, 457; *id.* 458. — Ses exagérations sur l'accroissement de la population, IV, 516; *id.* 517. — Sur le so-

cialisme, IV, 705. — IV, 709; *id.* 710; *id.* 719. — IV, 730. — IV, 743.

Mines. — Leur importance économique, I, 135. — Les mines d'or du Transvaal, I, 53; *id.* 522. — Comparaison de la production du sol et de celle du sous-sol dans divers pays, II, 32 à 35. — Erreur ou exagération de Ricardo en ce qui concerne l'exploitation des mines, II, 38. — La loi des rendements décroissants en ce qui concerne les mines: causes modificatrices, II, 39. — De l'approvisionnement futur de charbon, II, 41. — La loi de substitution et les produits miniers, II, 42. — Importance des perfectionnements miniers, II, 44.

La propriété des mines doit-elle avoir un caractère particulier, II, 45. — Mesures forçant à exploiter les concessions, leurs inconvénients, II, 47. — Pratique des différents pays pour l'exploitation des mines, II, 48. — Les mines possédées et exploitées par les Etats, II, 48. — L'appropriation privée et la très grande liberté est le régime qui développe le plus l'exploitation minière, II, 50. — Le régime des mines en France, II, 51. — L'invention en fait de mines, II, 53. — Les mines ne doivent pas être plus grevées d'impôts que les autres biens, II, 54. — Aléas de l'exploitation des mines: rapport moyen des bénéfices aux produits bruts et aux salaires, II, 57 à 62. — La domaniale des mines, II, 62. — Produit brut et produit net dans les mines domaniales prussiennes, II, 63 à 65. — Longueur de préparation et d'installation des mines, II, 65. — Variabilité des résultats des mines, II, 66; *id.* 67. — Prétention de laisser aux particuliers les mauvaises chances et de leur enlever les très bonnes de l'exploitation des mines, II, 67.

Variations des salaires dans l'industrie des mines suivant le degré de prospérité, II, 300 et 301.

La hausse des salaires dans les mines, II, 312; *id.* 313. — Nombre moyen des journées de travail, II, 313.

Variations de l'effectif des mineurs en Belgique et en Allemagne depuis un quart de siècle, IV, 498 à 499.

Minimum d'existence (Théorie de). — II, 484 à 490. — IV, 743.

Mir Russe. — Son évolution,

I, 201; *id.* 557 et suivantes; *id.* 562. — IV, 460.

Missions. — Les missions des Jésuites au Paraguay, I, 525. (Voir aussi au mot *Jésuites*). — IV, 660.

Mixtes (Colonies). — IV, 659.

Mobiles. — La science économique est une science des mobiles humains appliqués à la production et à la répartition des richesses, I, 23; *id.* 48. — Les principaux mobiles économiques exercent de l'influence sur les hommes à tous les stades du développement humain, I, 49. — Les mobiles économiques sont souvent en lutte avec d'autres mobiles qui triomphent d'eux, II, 345.

Variété des mobiles de l'action individuelle, IV, 676 à 678.

Mobilière (Propriété). — C'est par elle que commence l'inégalité. Elle détermine chez les peuples primitifs l'inégalité de la propriété foncière, I, 557.

Mobilières (Valeurs). — Elles ne sont qu'une fortune représentative et font double emploi avec les capitaux réels, I, 190.

Dépérissement graduel des fortunes mobilières, I, 616, note.

Moins-values — Risques nombreux de moins-value des sols les plus favorisés, I, 771, note. — Même risque pour les terrains urbains, I, 773. — Les moins-values imméritées, I, 775. — IV, 711 et 712.

Voir aussi au mot *plus-value*.

Molière. — III, 404.

Molinari (G. de), économiste belge. — I, 267. — I, 442. — I, 444. — I, 541, IV, 116, note.

Mommsen, historien et érudit allemand. — III, 102.

Monnaie. — C'est l'observation de la monnaie et de sa valeur qui a fourni la première idée des lois naturelles en économie politique, I, 8. — La monnaie n'est qu'une fraction de la richesse et du capital, I, 237.

Intervention de la monnaie dans les échanges primitifs soit comme moyen effectif d'échange, soit comme procédé de comparaison et de numération, III, 7.

La monnaie ou marchandise intermédiaire, III, 100. — La première fonction de la monnaie: terme de comparaison des valeurs, *tertium comparationis*, III, 100. — La monnaie de compte, III, 101. — La monnaie réelle, le *tertium permuta-*

tionis, III, 101. — La monnaie de compte ou monnaie idéale primitive, III, 103.

Les diverses marchandises qui ont servi de monnaie, III, 104 à 106. — Il faut un superflu de richesse pour avoir de la monnaie métallique, III, 106. — Passage à la monnaie métallique non frappée, III, 107. — Seules conditions nécessaires pour que la monnaie existe, III, 110 à 111. — Aptitudes des métaux précieux, notamment de l'or, à la fonction monétaire, III, 112 à 122. — Renseignements sur la production de l'or et de l'argent depuis 1492 et annuellement, III, 116 à 119. — L'étalon multiple ou tabulaire ou statistique, III, 120.

La monnaie frappée, III, 122. — Intervention du gouvernement dans la frappe, III, 124. — Inconvénients de cette intervention, III, 125. — Tendance de la monnaie frappée, avec ses appellations fantaisistes, à perdre son caractère, III, 126. — La monnaie est une marchandise, III, 127. — Rôle de l'Etat en matière monétaire, III, 127 à 129. — La monnaie est-elle une marchandise comme toutes les autres, III, 129. — Conditions dans lesquelles on pourrait avoir une monnaie dépourvue de valeur par elle-même, III, 129 à 133.

Le titre, l'alliage, III, 133 à 134. — Le seigneurage, III, 134. — Le billon, III, 134 à 136. — Du bon entretien de la monnaie, III, 136. — Mesures relatives au seigneurage : gratuité ou indemnité, III, 139. — De la refonte des monnaies, III, 139 et 140.

Coup d'œil jeté sur les falsifications de monnaies, III, 140 à 144. — Les falsifications dans l'antiquité, III, 141. — Les falsifications successives de la livre tournois depuis saint Louis, III, 141 et 142. — Les falsifications de la livre sterling en Angleterre, III, 143.

Ce que l'on doit entendre par la valeur de la monnaie, III, 145. — Elle ne doit pas être confondue avec l'intérêt du capital, III, 146. — Les causes déterminantes de la valeur de la monnaie, III, 147. — L'influence excitatrice exercée par un subit afflux de monnaie, III, 148. — L'action mécanique de la monnaie ; la rapidité de la circulation monétaire, III, 151 à 154. —

Comment les frais de production des métaux précieux affectent la valeur de la monnaie, III, 155 à 159.

— Influence sur la valeur de la monnaie de l'emploi des métaux précieux aux usages industriels, III, 159 à 163. — Ces emplois suivant les différents pays, III, 167 à 168. — Les mêmes emplois dans l'antiquité, III, 186 et 187. — Grande supériorité des emplois industriels de l'or sur ceux de l'argent, III, 162 et 163. — Chaque métal précieux est particulièrement approprié à un état de civilisation, III, 166 à 169.

L'étalon monétaire, III, 170. — Les trois systèmes concernant l'étalon monétaire, III, 171 à 173. — Examen historique de la question de l'étalon unique et de l'étalon multiple, III, 173. — Rapports approximatifs de la valeur de l'or et de l'argent chez les Grecs, III, 174 à 175. — Le système monétaire des anciens Grecs et des Perses, III, 176 à 189.

Les métaux précieux et la monnaie sous les Romains et au moyen âge, III, 189 à 192. — Les métaux précieux depuis la découverte de l'Amérique, production, dépréciation, III, 192 à 219. — Tableau résumant la production de ces métaux de 1493 à 1850, III, 199. — Dépréciation de ces métaux (voir au mot *Dépréciation*). — Tableau de la production de 1884 à 1893, III, 212 et 213, note. — Tableau donnant par période d'âge d'or et d'âge d'argent la production en quantité et en valeur des métaux précieux de 1493 à 1893, III, pages 215 et 216. — Evaluation de la quantité des métaux précieux restant à la disposition du monde civilisé, III, 218-219.

Enorme et croissante abondance de la monnaie dans le courant de la civilisation moderne, III, 219. — De l'influence de l'augmentation de la production des métaux précieux sur les prix, III, 220 à 237. — Difficultés pratiques pour juger de cette influence, III, 221. — Recherches de Soëbeur sur les salaires avant et depuis la grande production de l'or de 1850 à 1870, III, 229 à 233. — Variations du prix des loyers et du prix de cent marchandises principales dans ce même intervalle, III, 231 à 237. — Résumé sur l'influence de la production de l'or de 1850 à 1870, III, 237 à 238.

Proportions de l'or et de l'argent dans la production des métaux précieux depuis 1493, III, 239 à 241. — Du rapport de valeur entre les deux métaux; l'antiquité perse, grecque et romaine, III, 241 à 244. — L'étalon simple et l'étalon double au moyen âge, III, 244 et 245. — Fluctuation de valeur entre les deux métaux dans les temps modernes, III, 245 à 307. — Examen du double étalon en France, III, 246. — Même examen pour les États-Unis, III, 247. — Les conséquences de ce régime dans ce pays, III, 247 à 253. — Les achats d'argent pour le Trésor américain, III, 253 à 258.

Le double étalon constitue un étalon alternatif comportant seulement l'emploi du métal le plus déprécié, III, 258 à 260.

La loi de Gresham : la mauvaise monnaie chasse la bonne, III, 260 à 268. — Cette loi est une application d'une loi économique générale; celle de la moindre valeur pour chaque emploi déterminé, III, 263 à 266. — Procédés par lesquels s'applique la loi de Gresham, III, 266.

Tableau reproduisant les écarts et les fluctuations de valeur de l'or et de l'argent depuis deux siècles, III, 268 à 271. — Causes de ces fluctuations depuis deux siècles, III, 271 à 277. — Supériorité de l'or comme monnaie relativement à l'argent dans les pays riches, III, 277 à 284. — De l'emploi simultané des deux métaux avec la subalternisation de l'un d'eux, III, 284. — La monnaie subsidiaire ou d'appoint; règles à ce sujet, III, 285 à 288. — Arguments allégués en faveur du régime du double étalon, III, 288 à 293. — Le mouvement contre le double étalon en Europe depuis 1860, III, 294 à 297. — La transformation monétaire de l'Allemagne en 1873, III, 296. — De la baisse du métal d'argent depuis 1873 et de ses causes, III, 293 à 304.

Un métal n'est précieux que tant qu'il est très recherché par l'industrie, III, 305. — La déchéance artistique et commerciale d'un métal entraîne sa déchéance monétaire, III, 306 à 307. — L'abandon de l'argent n'est pas la cause principale de la baisse générale des prix, III, 308 à 323. — Les systèmes monétaires à base de métaux différents dans les pays qui ont des relations

commerciales fréquentes, III, 323 à 332.

Le bimétallisme international, combinaison enfantine, aboutirait actuellement à l'universel et unique étalon d'argent, III, 332 à 341.

Mesures à prendre à l'avenir pour la monnaie, III, 341. — Les pièces formulées en grammes d'or, III, 343 à 344. — Stipulation du paiement en nature de certains traitements sous la Révolution, III, 344 et 345.

De l'étalon composite en marchandises, III, 345 à 349.

Le crédit est l'auxiliaire de la monnaie métallique et permet qu'elle soit moins abondante, III, 408 à 412.

Le change des monnaies est l'origine des banques, III, 425. — Les premières banques ont pour objet de procurer de la bonne monnaie, III, 434 à 440.

Excellence de la « monnaie de banque », III, 436 (Pour ce qui touche les billets de banque, les caisses, voir au mot *Banques*).

Proportions des divers moyens de paiement, chèques, billets de banque, espèces dans le mouvement des fonds d'une banque anglaise, III, 608.

Le *Clearing House* ou *Chambre de Compensation*, III, 608. Voir à ces mots et à celui de *Banque*.

Faible quantité de monnaie métallique et de billets de banque avec laquelle l'Angleterre pourvoit à ses immenses transactions; comparaison avec la France, III, 610.

Proportions des virements, des billets et des espèces dans l'ensemble des mouvements de la banque de France, III, 625 et 626.

Influence de la monnaie sur le prix, IV, 3.

De la distribution des métaux précieux dans le monde, IV, 123 à 138. Pour les détails, voir aux mots *Métaux précieux* et *Change*.

Possibilité théorique pour un pays de se passer de monnaie métallique sans souffrances, IV, 160.

Concurrence des pays à étalon déprécié avec les pays à étalon stable ou apprécié, IV, 163 à 175.

Un pays peut faire abus de la monnaie métallique : épargne de cette monnaie, IV, 189 à 190. — Comparaison de l'Angleterre et de la France à ce sujet, IV, 190 à 191. —

Les *Clearing houses* de Londres et de New-York et la Chambre de compensation de Paris, IV, 192 à 193.

Les crises résultant de perturbations monétaires, IV, 449 à 450.

Monométallisme — III, 174.

Voir aussi aux mots *Etalon, Or, Argent, Monnaie*.

Monopole. — Avantages de certains monopoles suivant Stuart Mill, I, 451. — Allégation inexacte que la grande industrie aboutit au monopole, I, 465.

Le système du monopole, I, 626.

Origine de la plupart des monopoles, I, 628. — Le monopole est contrarié par la loi de substitution, I, 667.

— Réfutation des exagérations de Stuart Mill sur les bienfaits d'un monopole des chemins de fer et du monopole postal, I, 669; *id.* 670.

— Les monopoles les plus justifiés, comme le monopole postal, ont des inconvénients nombreux, I, 670.

Les *Trade's Unions* et les Syndicats tendent à reconstituer des séries de monopoles, II, 460; *id.* 467 à 470; *id.* 471 à 475.

Les ententes entre producteurs et les *trusts*, prétention inexacte que ces combinaisons doivent aboutir à des monopoles d'Etat, IV, 35 à 67.

Du monopole ou de l'étatisation des assurances, IV, 339 à 349. Voir aussi au mot *Assurance*.

Montchrétien, publiciste français. — I, 9.

Montesquieu, publiciste français. — I, 118. — I, 544; *id.* 545; *id.* 549. — III, 418. — IV, 199. — IV, 244; *id.* 245; *id.* 246; *id.* 263. — IV, 308. — IV, 472. — IV, 515. — IV, 519. — IV, 531. — IV, 686; *id.* 748.

Morale. — L'économie politique fait bon ménage avec la morale, I, 78. — La question du luxe relève à la fois de la morale et de l'économie politique, IV, 239.

Moralité. — Comment elle influe sur la capitalisation, I, 273.

Most. — Écrivain socialiste, I, 682. — Contre la rémunération du talent, IV, 719.

Moteur. — La nature du moteur détermine la structure industrielle, I, 474; II, 217.

Moteurs mécaniques. — Leur progrès pourra réduire beaucoup la quantité des bêtes de somme et de trait, I, 381. — Comparaison des frais de transport divers, I, 382.

Voir aussi au mot *Machines*.

Moyen Age. — Les métaux précieux et la monnaie au moyen âge, III, 141 à 144 et 191 à 192. — Les progrès industriels au moyen âge, III, 225.

Le moyen âge a dû reconstituer graduellement les procédés économiques de l'antiquité, III, 425.

Moyenne (Classe). — Voir au mot *Classe*.

Moyenne (Industrie) — Voir aux mots *Industrie et Production*.

Muir (Sir William), historien et érudit anglais. — I, 47. — I, 279. — II, 75, note. — II, 185. — III, 8.

Mulhall. — Statisticien anglais, I, 52. — I, 521. — IV, 45.

Mun (comte de), orateur catholique français. — II, 398, note.

Municipal et Municipalité. — Voir aux mots *Communal et Commune*.

Musées. — Les musées sont des capitaux, I, 249. (Voir aussi au mot *Art*).

Mutuelles (Assurances). — IV, 324. Voir aussi au mot *Assurance*.

Mutuels (Sociétés de secours). — Leur nombre, leur budget, leur organisation, IV, 367 à 371.

Mozabites. — Habitants du M'zab, en Algérie; leur ardeur au travail, et leur succès dans le trafic, I, 54.

Musulmans (Peuples). — Eloge de leur régime terrien par Stuart Mill, I, 737.

N

Naissances. — Elles dépendent moins qu'autrefois de la situation économique du pays, IV, 410 à 415.

Excédent des naissances sur les décès en France de 1877 à 1891, IV, 564. — Excédent des naissances sur les décès en Allemagne depuis 1841, IV, 565 à 567. — Même excédent en Belgique depuis 1830, IV, 568.

Tableau des mariages, des naissances et des décès en France de 1801 à 1893, IV, 578. — Analyse de ce tableau, IV, 579 à 593.

Les naissances naturelles en France, IV, 590.

Tableau des naissances en Belgique et de leur rapport à la population de 1831 à 1880, IV, 594 et 595.

— Distinction entre les provinces wallonnes et les provinces flamandes, IV, 596 à 602.

— Décroissance du taux des naissances en Suisse, IV, 602 à 603.

— Comparaison du taux de la natalité dans tous les pays d'Europe et de l'allure décroissante de ce taux depuis 20 ans, IV, 603 à 611. — Tableau y relatif, IV, 605. — Les taux élevés et les taux très bas de natalité, IV, 606 à 607. — Fluctuations de la natalité en Allemagne, IV, 609 à 611.

— La natalité dans les anciens Etats de l'Union américaine, IV, 605; *id.* 611 à 612.

— La vraie loi de population: la civilisation réduit considérablement la natalité, IV, 613 à 618.

— Le retard dans l'âge des mariages et la mesure de la fécondité conjugale par âges, IV, 618 à 623. — Influence du mouvement féministe sur la natalité, IV, 623 à 626.

— Cas des pays encore primitifs où l'excès de natalité par rapport au montant des capitaux entretient la gêne, IV, 626 à 627.

— Les dangers économiques et moraux d'une trop faible natalité, IV, 627 à 631. — La natalité au Japon, IV, 631.

— Voir aussi aux mots *Mariages*, *Population*.

Nantissement. — Le prêt sur nantissement, forme primitive du crédit, III, 413. — Son fonctionnement dans les docks au moyen âge, III, 421.

Natalité. — Voir au mot *Naissance*.

Nationale. — La disposition des lieux prépare des vocations nationales naturelles, I, 130. — La propriété privée est le fondement de l'existence nationale, I, 578.

Nationalisation. — L'hypothèse de la nationalisation du sol, ses inconvénients, I, 586.

Nature. — L'économie politique étudie la façon générale dont la nature est influencée par les divers degrés et les diverses méthodes de l'activité humaine, I, 19. — L'Économique est à la fois une partie de la science de l'homme et de la science de la nature, I, 94. — Ignorance de Ricardo et de Malthus des lois de la nature extérieure, I, 94, note. — La nature au point de vue économique, I, 122. —

L'école économique anglaise dite classique a négligé d'étudier attentivement la nature, de là son pessimisme exagéré, I, 125. — L'École économique française a négligé aussi cette étude sous le prétexte que les dons de la nature sont toujours gratuits. Erreur de cette assertion, I, 126. — Sans l'étude de la nature beaucoup de phénomènes économiques restent intelligibles, I, 127. — Sous-facteur de la nature dans ses rapports avec la production, I, 127. — Le concours que la nature prête à la production n'est qu'à ses débuts, I, 128. — Les biens et les forces de la nature sont très inégalement distribués, I, 129. — La disposition des lieux prépare des vocations nationales naturelles, I, 130. — Les moyens naturels de jouissance et les moyens naturels d'industrie, I, 130. — Contrées où une civilisation perfectionnée ne peut éclore spontanément, I, 131. — Les biens de la nature ne sont ni toujours communs à toute l'humanité ni toujours gratuits, I, 132. — Le rôle de la nature dans la production se manifeste aussi dans le sous-sol, I, 135. — Très grande inégalité des dons de la nature, ses conséquences, I, 136. — Devoirs qui en résultent, I, 139. — La nature interne de l'homme est aussi variable et inégale que la nature extérieure, I, 141.

— De la coopération des trois grands facteurs de la production, nature, travail et capital, I, 292.

— La nature des choses a une ironie qui se rit du législateur, I, 609.

— La part de la nature et la part de la société dans chaque produit, I, 675. — Attribution de la part des dons exceptionnels de la nature: les dons naturels personnels, I, 678. — Les avantages appropriés résultant du milieu social, I, 682. — Cas où un homme a la jouissance de dons de la nature extérieurs à lui, I, 687. — Il est faux que les dons de la nature soient toujours gratuits, I, 688. — La doctrine de la plus-value imméritée, I, 693. — Cas où les avantages de la nature et du milieu social sont gratuits et cas où ils se font payer, I, 696.

Naturelles (Lois), voir au mot *Lois*.

Naturelles (Richesses). — Voir au mot *Richesses*.

Navigation. — Ses progrès sont une des causes principales de la baisse récente des prix, III, 313.

Net (Produit). — Voir au mot : *Produit*.

Neufs (Pays). — Voir au mot : *Pays*.

Neumann Spallart (de), statisticien autrichien. — IV, 181.

Newton. — Sur les monnaies, III, 139; *id.* 140; *id.* 144; *id.* 249.

Nivellement. — Tendances des salaires au nivellement, obstacles à ce qu'il soit complet, II, 344.

Nobel, inventeur de la dynamite. — II, 198 et 199.

Noirs (Nègres). — Leur travail aux Etats-Unis après l'abolition de l'esclavage, I, 49. — Augmentation de leur nombre dans ce pays sous le régime de liberté, I, 50 et 51. — Leur travail à Panama, I, 52; dans les mines d'or du Transvaal, I, 53; *id.* 522. — L'abolition de l'esclavage des noirs et ses résultats économiques, I, 517 et suivantes. — La population noire aux Etats-Unis, I, 521. — Les noirs du Fezzan en Tunisie, I, 525.

Proportions des noirs à la population totale dans divers recensements des Etats-Unis, IV, 554.

Nombres (Loi des grands). — Son influence sur la stabilité relative de la valeur dans un temps bref et une région modérément étendue, III, 59.

Voir aussi au mot : *Assurance*.

Norvège. — Proportion des accidents professionnels en Norvège, et législation à ce sujet, IV, 352; *id.* 353; *id.* 363. — Grand nombre de pauvres, IV, 471. — Le taux de la natalité, IV, 605 à 609.

Nourriture. — Les variations du prix de la nourriture ne se traduisent pas toujours dans le taux des salaires, II, 296. — Le prix de la nourriture et le taux des salaires depuis 1700, II, 306, 308 et 309.

Salaires des ouvriers nourris et des ouvriers non nourris depuis 1862, II, 308. — Part de la nourriture dans les dépenses, d'une famille agricole, II, 312, note.

Augmentation de la consommation par tête, des denrées alimentaires dans la Grande-Bretagne depuis 1840, II, 323. — Influence de la nourriture de l'ouvrier sur la productivité du travail, II, 361.

Nourriture de petits patrons et d'ouvriers à Paris, II, 487.

Variation croissante dans la nourriture, IV, 232 à 234; *id.* 255 à 257.

Importations alimentaires en Angleterre, en France et en Allemagne, IV, 525 à 527.

Infériorité récente de l'accroissement de la population chez les peuples civilisés à l'accroissement des denrées diverses, IV, 531.

Voir aussi aux mots : *Blé*, *Viande*, *Vin*, etc.

Nuptialité. — Voir au mot : *Mariages*.

O

Objectif. — Caractère mi-partie subjectif, mi-partie objectif de la valeur, III, 21 et suivantes. — III, 44 à 46.

Voir aussi au mot : *Valeur*.

Obligation. — Différence entre l'obligation morale et l'obligation légale, IV, 475.

Obligations. — Caractère particulier des obligations de chemins de fer américains, II, 122, note.

Observation (Méthode d'). Sa définition, en quoi elle diffère de l'expérimentation, I, 5. — Cas divers d'application de la méthode d'observation, I, 24. — L'école d'observation directe fondée par Le Play, I, 44.

Occupant. — Le droit du premier occupant, I, 552.

Office du travail. — Ses publications, II, 442; *id.* 443; *id.* 444. — *Desideratum* à ce sujet, III, 235, note. — III, 321 à 323. — IV, 357; *id.* 359; *id.* 362.

Offre. — L'offre doit aller au-devant de la demande, IV, 208.

Offre et demande (Loi de l'). — I, 624. — III, 61. — Nature réelle de cette loi, III, 62 à 67. — Son influence sur les prix, IV, 2. — IV, 425.

Voir aussi au mot : *Demande*.

Oisifs. — De quelle façon ils peuvent être utiles, I, 372; *id.* 621. — Causes naturelles qui empêchent la conservation indéfinie de la fortune en leurs mains, I, 615. — Les prêteurs sont loin d'être toujours des oisifs, III, 377.

Utilité d'une classe opulente et réputée oisive, IV, 274.

Voir aussi au mot *Classe*.

Olozaga y Bustamante, économiste espagnol. — Résumé historique des prohibitions religieuses de l'intérêt du capital, II, 78; *id.* 79; *id.* 80; *id.* 81.

Ono (Yejiro), auteur japonais de l'*Industrial Transition in Japan*, I, 46; *id.* 134, note. — III, 462; *id.* 463.

Opérations à terme, IV, 60 à 64.

Voir aussi aux mots : *Terme*, *Spéculation*.

Or. — Production de l'or, II, 44; III, 162, note. — Ses propriétés pour la fonction monétaire, III, 112 à 122. — Recherches de Soëtbeer sur la production de l'or et de l'argent depuis 1492, III, 116 à 119. — La baisse de la valeur de l'or, de 1850 à 1860, d'après Jevons, III, 156. — Les emplois industriels de l'or et de l'argent, III, 160 à 164; *id.* suivant les différents pays, III, 167 à 168. — Grande supériorité des emplois industriels de l'or sur ceux de l'argent, III, 162 à 163.

Rapports approximatifs de valeur de l'or et de l'argent chez les Grecs, III, 174 et 175. — Les causes des changements de ce rapport, III, 176 à 189. — L'emploi industriel et artistique de l'or chez les Grecs, III, 187 et 188. — Les trésors des temples et des rois dans l'antiquité, III, 188 et 189. — Les métaux précieux depuis la découverte de l'Amérique, production et dépréciation, III, 192 à 219. — Dépréciation, III, 193; *id.* 195; *id.* 204 à 206; *id.* 208. — Tableau résumant la production de ces métaux de 1493 à 1850, III, 199. — Tableau de la production, de 1884 à 1893, III, 212 et 213, note. — Tableau donnant par périodes d'âge d'or et d'âge d'argent la production en quantités et en valeur des métaux précieux, de 1493 à 1893, III, pages 215 et 216. — Evaluation de la quantité de métaux précieux restant à la disposition du monde civilisé, III, 218 et 219.

De l'influence de l'augmentation de la production des métaux précieux sur les prix, III, 220 à 238.

Proportions de l'or et de l'argent dans la production des métaux précieux depuis 1493, III, 239 à 241. — Du rapport de valeur entre les deux métaux; l'antiquité perse, grecque et romaine, III, 241 à 245.

Fluctuations incessantes de valeur

entre les deux métaux dans les temps modernes, III, 245 à 307. — Tableau des écarts du rapport des valeurs commerciales de l'or et de l'argent depuis deux siècles, III, 268 à 271. — Grande prime soudaine de l'or en cas de révolution ou de guerre, III, 274; *id.* 283 et 284; *id.* 578 et 579.

Voir aussi aux mots : *Monnaie*, *Prix*.

Oresme, écrivain monétaire — III, 139.

Organisation. — L'organisation primitive de la production est la coopération, I, 294. — Passage de cette organisation au régime de l'entreprise, I, 297. — L'organisation du travail, I, 316. — Les divers systèmes d'organisation du travail au point de vue légal, I, 326.

Les travailleurs isolés et les travailleurs organisés, II, 369 et suivantes. — Avantages et inconvénients de l'organisation des travailleurs, II, 372. — Voir aussi aux mots : *Ouvrier*, *Syndicat*, *Trade's Unions*.

L'organisation des travailleurs peut aboutir à la constitution de métiers aristocratiques et héréditaires, II, 377. — Raisons réelles de la légitimité et de l'utilité de l'organisation des travailleurs, II, 381. — Obstacles nuis à cette organisation par la Révolution française et les régimes suivants, II, 385 à 395.

Admirable organisation des grands magasins dits de nouveautés, IV, 20 à 31.

Orient. — Absorption de l'argent par l'Extrême-Orient, III, 289 à 290; *id.* 299 à 305. — Perspectives monétaires des peuples orientaux, III, 340.

Orientaux. — Leur concurrence dangereuse pour les Européens, II, 354; *id.* 366; *id.* 367; *id.* 461 à 465. — Possibilité de la colonisation par les peuples asiatiques, IV, 660 et 661.

Voir aussi aux mots : *Chine*, *Japan*, *Inde*, *Perse*, etc.

Orthodoxie. — Le mot d'orthodoxie est déplacé en économie politique, I, 36. — Reproches adressés à la prétendue école orthodoxe, I, 71.

Outils. — Les outils, les machines et les installations, différences entre ces trois formes de capital, I, 376. — Voir aussi aux mots : *Instruments* et *Machines*.

Ouvriers. — Causes qui confèrent aux capitalistes, non au personnel ouvrier, la direction des entreprises, I, 301. — Avantages procurés et à procurer aux ouvriers par les machines, I, 389. — Compensation que la plasticité sociale offre à l'ouvrier évincé de son métier par les machines, I, 414; *id.* 420. — Effets protecteurs des machines pour l'ouvrier, I, 426. — L'ouvrier à la main est plus exposé aux crises que l'ouvrier à la machine, I, 428. — La dépendance et la sujétion de l'ouvrier n'est pas supérieure dans la grande industrie à ce qu'elle est dans l'industrie morcelée, I, 461 et 476. — La grande production n'empêche pas l'essor des ouvriers d'élite, I, 463.

Pourquoi le salaire constitue la rémunération habituelle de l'ouvrier, II, 215. (Voir au mot *Salaire*.)

La force de travail de l'ouvrier considérée comme marchandise, mais d'un genre spécial, II, 241 à 250. (Voir au mot *Travail*.)

La rémunération de l'ouvrier varie beaucoup plus dans l'espace et dans le temps que le prix de quelque marchandise que ce soit, II, 246 à 249.

La productivité du travail de l'ouvrier constitue l'influence prédominante sur le salaire, II, 272 à 276; *id.* 279 à 285. — Prétention que l'ouvrier ne peut pas racheter son produit, II, 290.

Le prix de l'entretien de l'ouvrier et les salaires depuis 1700, III, 308 et 309. — Le revenu moyen d'une famille d'ouvriers agricoles depuis 1700, II, 311, note.

Progrès de la consommation par tête des principales denrées dans la Grande-Bretagne depuis 1840, II, 323 à 324. — Les ouvriers changent plus difficilement d'emploi que les capitaux flottants, II, 346 à 348. — Concurrence à redouter des Orientaux, II, 354. — Causes qui influent sur la productivité du travail de l'ouvrier, II, 359 à 365.

Les travailleurs isolés et les travailleurs organisés, II, 369. — La vente du travail en gros et en détail, II, 370; *id.* 382 et 383. — Avantages et inconvénients de l'organisation des travailleurs, II, 372. — L'organisation des travailleurs peut aboutir à la constitution de métiers aristocratiques et héréditaires, II,

377. — Obstacles allégués à l'organisation des travailleurs, II, 378 et 379. — Opposition des économistes socialisants à tout lien permanent entre l'ouvrier et le patron, II, 379 à 381. — Raisons réelles de la légitimité et de l'utilité de l'organisation des travailleurs, II, 381.

Prohibition par la Révolution française de l'action combinée des ouvriers, II, 385. — Inégalité légale ancienne de la situation de l'ouvrier et de celle du patron, II, 387. — Prohibition des coalitions, II, 389 à 395. — Les anciens groupements ouvriers, le compagnonnage, II, 395. — Suppression de toutes les entraves au droit de se concerter et s'associer entre ouvriers, II, 396 à 402.

Idées folles de certains groupes d'ouvriers au sujet des pensions de retraite, II, 425, note.

Force respective des patrons et des ouvriers dans les grèves, II, 446 à 451. — Les associations mixtes professionnelles d'ouvriers et de patrons, II, 471.

Répartition des dépenses d'une famille d'artisans parisiens, II, 487.

Cause du mauvais emploi actuel des loisirs de l'ouvrier, IV, 298 à 299.

Présomption de l'ouvrier contemporain au sujet du travail qui serait la source unique de la richesse : part prépondérante de l'esprit d'invention et de combinaison, IV, 725 à 734.

Ouvrières (Assurances), IV, 349 à 403.

Voir au mot *Assurance*.

Ouvrières (Maisons). — Voir au mot *Maison*.

Ouvroirs. — Inconvénients de certains ouvroirs, II, 499; IV, 493.

Owen (Robert), socialiste anglais, I, 369. — II, 557. — II, 565. — II, 568. — IV, 704.

P

Paiements. — Le mécanisme des paiements internationaux, III, 581.

Les proportions des divers éléments de paiements, lettres de change, billets, chèques, espèces, dans une banque anglaise, III, 608. — Proportion des virements, billets et espèces dans l'ensemble des

mouvements de la Banque de France, III, 626.

Le mode habituel des paiements ou règlements internationaux, IV, 130 à 138. — Les procédés pour y pourvoir en cas d'insuffisance de ces modes habituels, IV, 139 à 150. Voir aussi au mot *Change*.

Suspension des paiements en espèces, voir au mot *Cours forcé*.

La balance des paiements internationaux, très différente de la balance du commerce, IV, 182 à 189.

Voir aussi aux mots *Balance du Commerce*, *Change*, *Commerce International*.

Pain. — Causes de la cherté du pain et de l'écart de son prix avec celui du blé, I, 172; IV, 42 à 48. — Les taxes officieuses ou officielles, IV, 18 et 19. — Exemple d'une boulangerie coopérative prospère, IV, 23 à 26.

Voir aussi aux mots *Blé*, *Boulangerie*, *Coopération*, *Prix*.

Pair. — Le pair des emprunts; les Etats doivent emprunter au pair ou aux environs, II, 172. — De même, les sociétés privées, II, 173.

Le pair du change, IV, 133 et 134; *id.* 162. (Voir aussi au mot *change*.)

Papier de commerce. — Les billets à ordre et les lettres de change, III, 443 à 450. — Le papier de circulation ou de complaisance, III, 454 à 458.

Papier-monnaie. — Le papier-monnaie est, en général, une falsification de la monnaie, III, 425, note. — Ses causes, III, 287 à 288.

Les billets d'Etat (*Greenbacks* et autres) aux Etats-Unis; inconvénients d'une circulation de billets d'Etat, III, 549; *id.* 554 à 559.

Grande influence du facteur moral sur la valeur du papier-monnaie, IV, 156.

Pariou (Esquiro de) économiste français. — III, 295. — IV, 280.

Paris. — *La Série des prix de la Ville de Paris*, II, 222. (Voir aussi au mot *Prix*.)

L'exagération du nombre de boulangeries à Paris et ses conséquences, IV, 16 à 18.

Classification des logements à Paris par nombre de pièces, IV, 422.

Nombre des indigents à Paris, IV, 469.

Voir également au mot *Salaires*.

Paris (Comte de). — Son ou-

vrage sur les *Associations ouvrières*, I, 429. — II, 232. — II, 547.

Parsees. — Leurs succès dans le commerce, I, 54; *id.* 343.

Part. — La part sociale dans chaque propriété, I, 566. — Cette même part dans chaque produit, I, 675.

Partage. — Les partages périodiques des terres dans le *mir* russe, I, 560. — Modifications graduelles à ces partages, I, 561.

La notion du partage égal des produits tend à l'emporter aujourd'hui chez les socialistes, IV, 718.

Participation aux bénéfices.

— Elle n'exclut pas le salaire, II, 236. — Origine récente de ce système, II, 508. — Définition des bénéfices, II, 511. — Confusion fréquente de divers modes de salaires progressifs ou d'encouragements avec le système de la participation, II, 511. — Nombre d'applications de la participation, II, 514 à 515. — Examen de la base scientifique du système de la participation, II, 516. — Cette base scientifique fait défaut, II, 517. — La généralisation du système de la participation impliquerait un grand et inique écart dans la rémunération des ouvriers des diverses maisons, II, 518. — Causes spéciales du succès du système dans certains établissements, surtout au début, II, 519. — Opposition des coopérateurs anglais à la participation et motifs de cette opposition, II, 521 à 523. — Motifs particuliers qui, en certains cas, recommandent la participation, II, 523. — Examen des diverses grandes catégories et des principaux cas d'application du système, II, 524; *id.* 525. — Détermination des bénéfices et point de départ de la participation, II, 525. — *Quantum* de répartition alloué au personnel, II, 526. — Conditions d'admission à la participation, II, 528. — Nature du droit de l'ouvrier, II, 531. — Proportion des bénéfices répartis au montant des salaires, II, 533. — La participation est à la rémunération de l'ouvrier un conditionnement comme l'ail et le poivre à la nourriture, II, 533 à 537.

Effets, actuels ou futurs, de la participation sur le taux des salaires, tendance à le déprimer, II, 537; *id.* 553. — Exemples à ce sujet cités par Schloss, II, 539 à 540.

- Du contrôle des bénéfiques à répartir, II, 540. — Différence entre la participation patriarcale et la participation juridique, II, 541. — Le contrôle des comptes ne pourrait longtemps être refusé aux ouvriers, II, 543. — Conséquences éventuelles de ce droit de contrôle, II, 543.
- Succès et échecs de la participation, II, 544. — Causes et nature des échecs principaux, II, 545 à 551.
- Enormes réclames gratuites ayant servi au succès de certaines maisons, II, 547.
- Prétention que le système de la participation mettrait fin aux grèves, II, 551. — Cas nombreux de dissentiments nouveaux qui surgiraient, II, 552.
- De l'obligation légale de la participation aux bénéfiques, II, 552 à 554. — Effets qui en résulteraient, II, 553. — Idées de certains ouvriers à ce sujet, II, 554. — Conclusions au sujet de la participation, II, 555.
- Parure.** — Importance suprême du besoin de parure, IV, 231.
- Voir aussi au mot : *Luxe*.
- Passy** (Hippolyte), économiste français. — Ses *Systèmes de culture*, I, 751; *id.* 752; *id.* 753. — II, 3, note.
- Pasteurs (Les peuples).** — I, 525, note. — La propriété collective de la terre est pour eux un heur, I, 556. — Voir aussi au mot : *Primitives (Civilisations)*.
- Description des échanges entre les tribus de pasteurs et les tribus de cultivateurs, III, 5 à 8.
- Patentables.** — Nombre de patentables en France à diverses époques, I, 472.
- Patente.** — Patente progressive sur les grands magasins d'après le nombre de leurs employés, IV, 34.
- Patron.** — Petits patrons travaillant à façon, I, 446. — Qualités éminentes exigées des patrons dans la grande industrie, I, 457. — Absurdité de la définition du patron de Karl Marx, I, 457. — Leur nombre d'après les patentes à diverses époques, I, 472 à 474.
- Ancienne inégalité légale entre l'ouvrier et le patron, II, 387.
- Force respective des patrons et des ouvriers dans les grèves, II, 446 à 451.
- Budget de petits patrons parisiens, II, 487.
- Prétention de faire de l'État un patron modèle, IV, 689 à 693.
- Patronage (Institutions de).** — Hostilité à leur égard de nombre d'ouvriers et des économistes socialistes, II, 378 et 379; *id.* 381. — De la contribution des hommes à grande fortune aux œuvres de patronage, IV, 288 à 296.
- Patten** (Simon N.), économiste américain. — Auteur de *The Economic Basis of Protection*, IV, 91; *id.* 92; *id.* 93; *id.* 95; *id.* 96.
- Pature** (Le droit primitif de). — I, 117.
- Paupérisme.** — Le paupérisme, l'indigence, l'assistance, IV, 456 à 506.
- Caractère commun à tous les plans pour la suppression du paupérisme, IV, 458; *id.* 473; *id.* 488 à 491.
- Le paupérisme consiste dans l'indigence héréditaire, IV, 464.
- Le système d'assistance dit d'Elberfeld, IV, 494 à 496.
- Voir aussi aux mots *Assistance publique*, *Charité*, *Indigence*.
- Pauvre, Pauvreté.** — Voir aux mots *Indigence*, *Paupérisme*.
- Pays.** — Pays où la civilisation ne peut éclore spontanément et doit être importée et parfois indéfiniment maintenue par une direction extérieure, IV, 642 à 646.
- Pays neufs.** — Leur influence sur le taux de l'intérêt, II, 159. — Le crédit que leur font les vieux pays, II, 159. — III, 396. — Même phénomène dans l'antiquité et au moyen âge, II, 160 à 161; III, 397 et 398.
- Examen de la thèse si le protectionnisme est nécessaire ou utile aux pays neufs, IV, 86 à 105.
- Les pays neufs un peu développés exportent en général plus qu'ils n'importent, IV, 187 à 189.
- Pénale (Servitude).** — Voir aux mots *Servitude*, *Condamnés*, *Travail*.
- Pensions de retraite.** — Voir au mot *Retraite*.
- Pères de l'Église.** — Les Pères et l'intérêt du capital, II, 78 à 80.
- Périn** (Charles), de Louvain, économiste belge. — I, 243; *id.* 245. — IV, 198.
- Période chaotique** (de la grande industrie), I, 430; *id.* I, 442.
- Permanence des engagements.** — Vantée par Le Play,

combattue par les économistes socialistes, II, 378 et 379.

Perpétuité. — La perpétuité des capitaux grâce à l'amortissement, I, 228; II, 94 à 97. — Raisons de la perpétuité de la propriété privée, I, 580.

Perses. — Le régime monétaire des anciens Perses, III, 173 à 189. — Les trésors et les revenus du Grand Roi, III, 187 à 189.

Perspectives. — Les perspectives de la production agricole et de la rente du sol, I, 766 à 773.

Pessimisme. — Le pessimisme de l'école économique anglaise dite classique, sa cause, I, 125. — I, 483. — II, 325; *id.* 326.

Petty (William), statisticien anglais, IV, 548; *id.* 549.

Peuple. — Les peuples exceptionnellement bien doués de la nature; devoirs qui s'imposent à eux, I, 139. — Tendance des peuples mous à s'encombrer de fonctionnaires et de commerçants, I, 182.

Voir aussi aux mots *Pays, Races* et aux noms des différents peuples.

Peuplement (Colonies de). — IV, 653; *id.* 657.

Pharmacie. — Ecart considérable du prix des produits pharmaceutiques en gros et en détail, IV, 8 à 9. — Un exemple d'un écart excessif et pernicieux, la quinine, IV, 10 à 12.

Philanthropie. — Importance des œuvres de philanthropie rémunératrice; classe qui les doit entreprendre, IV, 288 à 293.

Phylloxéra. — On en triomphe par l'action et l'exemple des grands propriétaires, II, 15. — Il cause une crise locale profonde: évaluation des pertes, IV, 418; *id.* 432 à 433.

Physique (Travail). — Il est naturellement subordonné au travail intellectuel, I, 155.

Pigeonneau, historien français, auteur de *l'Année romaine*, I, 42.

Placement. — Sa nature économique, I, 248. — Le placement dans la production d'autrui, I, 278. — Anecdote caractéristique sur la difficulté des placements au XVII^e siècle, III, 403.

Le placement est la forme moderne de l'épargne, IV, 219 à 221. — Nature du placement; il constitue l'une des fonctions sociales les plus délicates et les plus importantes, IV, 221 à 225.

Les placements que doivent faire les hommes riches, IV, 282 à 293. (Voir aussi au mot *Richesse*.)

Plan. — Plan de l'ouvrage, I, 95.

Plasticité sociale. — Sa fonction à l'occasion des machines, I, 414. — Son rôle à l'occasion des règlements impéditifs, I, 661. — A propos des prêts de capitaux, II, 87, note.

Une grande activité de l'Etat ne peut s'exercer qu'aux dépens de la plasticité sociale, IV, 700 à 703.

Platon. — IV, 515.

Pline. — Son opinion sur le travail esclave et le travail libre, I, 515.

Plus-value. — La plus-value imméritée ou *unearned increment*, I, 549. — Examen de cette doctrine, I, 693. — Colossales exagérations de Stuart Mill à ce sujet, I, 734 à 738. — I, 759. — IV, 710 à 712.

Théorie de la plus-value (*Mehrwert*) de Marx, II, 206.

Oscillations fréquentes de la plus-value et de la moins-value même pour les propriétés urbaines, IV, 711 à 712.

Voir aussi au mot *Moins-value*.

Politique. — La politique des salaires, II, 348.

Voir aux mots *Etat, Pouvoirs publics*.

Pool. — IV, 41. (Voir au mot *Coalitions*.)

Populaires (Banques). — II, 598; *id.* 607 à 616. (Voir aussi aux mots *Banque, Coopération, Luzzati, Raiffeisen, Schulze-Delitzsch*.)

Population. — Densité de la population, voir au mot *Densité*. — Influence de la population sur le taux des salaires, II, 276 à 279. — La population agricole et ses revenus. Voir aux mots *Agricole* et *Revenu*.

Les hauts salaires portent moins au pullulement que les bas salaires, II, 375.

Le luxe tend à prévenir l'excès de population, IV, 272.

Le mouvement de la population dépend moins étroitement qu'autrefois de la situation économique du pays, IV, 410 à 415.

Étude du problème de la population, IV, 507 à 624.

Position du problème de la population sous ses divers aspects, IV, 507 à 509.

Exposé de la doctrine de Malthus, II, 510 à 514. — Les prédécesseurs

de Malthus, partisans et adversaires, IV, 515 à 518. — Les pratiques immorales pour entraver la fécondité, IV, 518. — L'école française et la théorie de Malthus, IV, 519 à 521. — Idée de quelques révolutionnaires de réduire notablement la population en France, IV, 521. — Idées relativement justes de Fourier sur la loi de population, IV, 521 à 524. — Importations alimentaires en Angleterre, en France et en Allemagne, 525 à 527. — Solidarité relative des divers pays au point de vue des résultats de l'accroissement de la population, IV, 527 à 530. — Proportion de la population française à celle de l'ensemble des pays civilisés à diverses époques, IV, 530.

Circonstances actuelles qui préservent le monde d'un encombrement général, IV, 530. — Parabole des trois Malthus, IV, 532 à 537. — Calculs absurdes sur l'encombrement prochain du monde, IV, 537 à 541.

Examen de l'argument analogique de Malthus, tiré de la physiologie générale, IV, 541. — L'élévation du niveau intellectuel, l'aisance et l'opulence sont contraires à la prolificité, IV, 543 à 546.

L'argument statistique de Malthus; insuffisance de ses statistiques, IV, 546 à 571. — Le doublement de la population aux Etats-Unis s'étend sur une période notablement plus longue que celle indiquée par Malthus, IV, 550 à 562. — Diminution graduelle du taux d'accroissement en ce pays, IV, 563. — De la période de doublement actuelle et virtuelle dans la Grande-Bretagne, IV, 563 à 564.

Idées de Malthus sur l'accroissement de la population dans l'ancienne France et sur l'influence de la petite propriété, IV, 572 à 573. — Ralentissement du taux d'accroissement de la population en France et arrivée à l'état stationnaire, IV, 577 à 593. — Tableau des mariages, des naissances et des décès en France, de 1801 à 1893, IV, 578. — Analyse de ce tableau, IV, 579 à 586. — Causes de la diminution des naissances et des mariages, IV, 592 à 593.

Du ralentissement de l'accroissement de la population en Belgique, IV, 593 à 602. — Beaucoup plus forte

décroissance du taux des naissances dans les provinces wallones que dans les flamandes, IV, 596 à 602. — Tableau à ce sujet, IV, 600 et 601.

Même décroissance du taux des naissances en Suisse, IV, 602 à 603.

Comparaison du taux de la natalité dans tous les pays d'Europe et de l'allure décroissante de ce taux depuis vingt ans, IV, 603 à 611. — Tableau du taux des naissances dans les divers pays, IV, 605. — Analyse de ce tableau, IV, 606 à 611. Les taux très élevés et les taux très bas de natalité, IV, 606 à 607. — Les fluctuations de la natalité en Allemagne, IV, 609 à 611. — La natalité dans les anciens Etats de de l'Union Américaine, IV, 605; *id.* 611 à 612.

La vraie loi de population; la civilisation réduit considérablement la natalité, IV, 613 à 618. — Les causes de réduction de la natalité sont surtout d'ordre moral, IV, 614 à 618. — L'école réduit la prolificité, IV, 615.

La civilisation amène un retard dans l'âge des mariages, IV, 618. — Exemple de la France, IV, 618. — Exemple de l'Angleterre, IV, 619. — Exemple de la Prusse, IV, 620. — La mesure de la fécondité conjugale par âge, IV, 620 à 623.

Le mouvement féministe, influence qu'il peut exercer sur la nuptialité et la natalité, IV, 623 à 626.

Cas des pays encore primitifs où l'excès de la natalité par rapport à la rareté des capitaux entretient la gêne, IV, 626 à 627.

Les dangers économiques et moraux d'une population stationnaire et d'une trop faible natalité, VI, 628 à 630. — De l'absorption des éléments étrangers, IV, 628 à 630. — Résumé de la doctrine sur la population, IV, 631 à 632.

Porter, publiciste anglais. — Son *Progress of nation*, I, 746; *id.* I, 752.

Porter (Robert P.), statisticien américain. — Sur le déclin du taux de natalité aux Etats-Unis, IV, 612.

Portugal. — Le traité de commerce dit de Méthuen entre le Portugal et l'Angleterre et ses conséquences, IV, 108; *id.* 110 à 111. — Le taux de la natalité en Portugal, IV, 605 à 609.

Postes. — Grands défauts de l'organisation des postes, I, 670 à 674.

Potter (Miss Béatrix), publiciste anglais. — Sur la coopération et la participation aux bénéfices, II, 236, note; *id.* 521; *id.* 578; *id.* 596; II, 632. — Son analyse des sociétés de production en Angleterre, II, 634; *id.* 635. — II, 640.

Poulot (Denis), publiciste français. — I, 49; II, 493.

Pouvoir d'achat. — III, 345 et 346. — Le pouvoir social de la monnaie diffère de son pouvoir d'achat, III, 347.

Voir aux mots *Argent, Monnaie, Or, Prix.*

Pouvoir d'administration. — La grande fortune constitue surtout un pouvoir d'administration, IV, 282 à 296. Voir au mot *Richesse.*

Pouvoirs publics. — Leur intervention dans les grèves, II, 451 à 453. — Arguments allégués pour la réglementation des salaires par les pouvoirs publics, II, 476 à 478. — Exemples historiques de cette taxation, II, 479. — Ses inconvénients, II, 480 à 484. — Leur intervention dans le régime de la division des entreprises en sous-contrats, II, 500 à 502. — Leur intervention dans le mode de paiement des salaires, II, 503; *id.* dans la participation aux bénéfices, II, 552 à 554.

Voir aussi au mot *État.*

Preston, statisticien américain, directeur de la Monnaie des États-Unis. — III, 214, note.

Prêt. — En quoi consiste l'opération d'un prêt d'argent, II, 73. — Le prêt fait à la consommation et le prêt à la production, II, 74. — Dureté du droit romain et de l'ancien droit germanique envers les débiteurs, II, 76. — Avantages du prêt pour l'emprunteur, II, 87 à 92. — Le prêt, dans la plupart des cas, est une association à forfait, II, 88, *id.* 93 à 94. — Avantages de l'intérêt pour l'emprunteur, II, 97. — Les prêts à long terme et les prêts à court terme, II, 116 à 126. — Influence de la facilité de négociation sur le taux des prêts, II, 128 à 132. — Les emprunts, soit d'États, soit de sociétés ou de particuliers doivent toujours être contractés au pair, II, 171 à 178.

Voir aussi aux mots *Capital, Crédit, Intérêt, etc.*

Prêteur. — Le prêteur est loin d'être toujours un oisif, III, 377.

Prévision. — La prévision est possible et fréquente dans le domaine des faits économiques, I, 23. — Exemples de prévisions heureuses, I, 31; IV, 39. — Les prévisions en économie politique ne peuvent pas revêtir une forme mathématique, I, 86.

Prévoyance. — Les institutions de prévoyance des *Trade's Unions*, II, 415; *id.* 419 à 422; leurs grands défauts, II, 425 à 429.

Voir aussi aux mots *Assurance, Épargne, etc.*

Price (Williams), statisticien anglais. — II, 40, 41.

Primes. — Les primes s'ajoutant au salaire ou salaire progressif, II, 225; *id.* 511; *id.* 512; *id.* 513. — Primes proportionnelles au prix de vente, II, 514.

Le système des primes à la production ou à l'exportation, ses inconvénients, IV, 121 et 122.

Les primes d'assurances, comparaison avec les sinistres, IV, 315 et 316.

Voir aussi aux mots *Assurance, Commerce, Douane.*

Primitives (Civilisations). — Avantages de l'examen de celles qui existent encore sur le globe, I, 46. — Les principaux mobiles économiques exercent de l'influence sur les hommes à tous les états du développement humain, I, 49. — Ménagements qu'exige chez elles l'application de certains principes économiques, I, 55; *id.* 525, note. — Les peuples civilisés n'ont pas su comprendre et diriger les barbares, I, 56. — Les quatre industries primitives, I, 117. — Influence d'une rémunération équitable sur le travail des peuplades primitives, I, 524.

Le luxe des civilisations primitives: l'hospitalité, etc., il comporte un grand gaspillage, IV, 249 à 253.

Primitive (Organisation). — L'organisation primitive de la production et la coopération, I, 294.

Les formes primitives de l'échange, III, 5 à 10.

Les formes primitives du crédit, III, 413.

Les formes primitives du commerce international, IV, 70.

Primitive (Propriété). — I, 557. Voir aussi au mot *Propriété*.

Prison. — La prison pour dettes, ses abus, sa suppression, III, 383 à 385.

Privilège. — Nature et utilité des privilèges sous le régime corporatif, I, 448. — I, 631.

Tendance à la reconstitution d'une série de privilèges, II, 467 à 469.

Privilège ou liberté des banques d'émission, III, 498 à 651, voir au mot *Banque*.

Voir aussi au mot *Monopole*.

Privilégiées (Actions). — Services qu'elles peuvent rendre, I, 283.

Prix. — Prétention de déterminer les prix *a priori* par la méthode mathématique, I, 89. — Le prix de la terre, ses éléments, I, 571. — Le prix détermine la production, I, 704.

La loi de l'Unité de prix, I, 721. — La rente de la terre n'est pas une cause des prix, I, 721. — Variations des prix du blé au xvii^e et au xviii^e siècle, I, 748; *id.* 760.

Série des Prix de la Ville de Paris, voir aux mots *Série* et *Paris*.

Variations des prix de 1820 à 1893, II, 308, note.

Causes générales de la baisse des prix dans la loi de la valeur décroissante, III, 41 à 44.

Influence de l'abondance ou de la rarefaction de la monnaie sur les prix, III, 148 à 149.

De l'influence exercée sur les prix par l'augmentation réelle de la production des métaux précieux, depuis 1492 et depuis 1850, III, 193; *id.* 195, note; *id.* 204 à 206; *id.* 208; *id.* 220 à 237. Voir aussi aux mots *Or*, *Argent*, *Monnaie*, *Dépréciation*, *Appréciation*.

Tableau comparé de quelques prix à la fin du xv^e ou au commencement du xvii^e siècle et à la fin du xvii^e, III, 224.

Variations des prix des salaires à la suite de la grande période de production d'or de 1850 à 1870, III, 229 à 232.

Variations du prix des loyers et des prix de cent marchandises principales dans la même période, III, 231 à 238.

Grands inconvénients d'une hausse générale des prix, III, 292 à 293.

La baisse générale des prix de-

puis 1874, ses causes, III, 308 à 315. — Nature et mesure de la baisse générale des prix dans le dernier demi-siècle, III, 315 à 323.

Les salaires en France, de 1875 à 1891, ont échappé à la baisse générale des prix, III, 321 à 322.

Écart entre les prix en gros et en détail, au comptant et à crédit, III, 384, note. Voir aussi plus bas.

Le prix, définition du prix, IV, 1.

— Influence de l'offre et de la demande, IV, 2. — La loi de l'unité de prix, IV, 2. — Influence de la monnaie et influence du crédit sur les prix, IV, 3. — Importance du prix comme facteur économique, IV, 5. — Il est le phénomène régulateur de la production, IV, 5.

Les prix de gros et les prix de détail; raison générale de l'écart entre eux, IV, 6. — Enormité de l'écart pour certaines denrées, comme les denrées pharmaceutiques, IV, 9. — Exemple d'écarts excessifs entre le prix de gros et le prix de détail, la quinine, IV, 10. — Les prix du blé, de la farine et du pain, IV, 12 à 18. — Objets, au contraire, pour lesquels l'écart est faible entre le prix du gros et le prix de détail, IV, 8, 12 et 15. — Une cause du renchérissement excessif des marchandises au détail: l'excès du nombre des commerçants et la réduction de la clientèle de chacun, IV, 16 à 18. — Les taxes officielles ou officielles, IV, 18 à 19.

Les seuls correctifs des écarts trop grands entre les prix de gros et de détail, les grands magasins et les sociétés coopératives, IV, 19.

Les *grands magasins*, 20 à 31. Voir au mot *Magasins (Grands)*.

Les Sociétés coopératives, 24 à 26. Voir au mot *Coopération*.

Influence des droits de douane sur les prix, IV, 117 à 121.

Influence de la perte au change ou de la dépréciation de l'étalon sur les prix, IV, 162 à 175.

Le jeu des prix constitue le mécanisme de répartition sous le régime des contrats libres, IV, 717; *id.* 724.

Prix de revient. — L'abaissement du prix de revient est la source habituelle des gros bénéfices industriels, II, 195.

Procès. — Les procès contre l'Etat; fâcheuse situation du plai-

leur adversaire de l'Etat, IV, 346 à 348.

Prodigalité. — La prodigalité, l'économie et l'avarice, IV, 214 à 236. — Les deux importantes découvertes de la science économique en ce qui concerne l'économie et la prodigalité, IV, 218 à 224. — Avantages passagers de la prodigalité pour l'entourage du prodigue, IV, 225.

Voir aussi aux mots *Economie*, *Luxe*, etc.

Producteur. — Le producteur autonome. Causes qui s'opposent à la généralisation de ce type; il ne peut devenir fréquent que dans une société cristallisée, I, 293.

La responsabilité et la liberté du producteur, I, 507.

Le producteur isolé ou petit producteur autonome, II, 212. — Causes de ce qu'il ne peut être la base d'une production perfectionnée, II, 214.

Productif. — Le travail productif et le travail improductif, I, 152.

Production. — Définition de la production. Les divers actes productifs, I, 114. — Les quatre industries primitives, I, 117. — Changements généraux accomplis dans la production; la production en vue de la consommation directe et la production en vue de l'échange, I, 118. — Effets particuliers de la production dirigée presque exclusivement en vue de l'échange, I, 120; III, 2. — La nature au point de vue économique, I, 122. — Concours compliqué qu'apporte l'homme à la production, I, 123. — La production intellectuelle; son importance incommensurable, I, 156. — Le développement de la production n'est pas exactement mesuré par le développement des transports, I, 166. — La productivité du commerce, I, 171. — L'Etat est un producteur à la fois direct et indirect, I, 178. — Direction utile que l'épargne donne à la production, I, 217.

La coopération des travailleurs est l'organisation primitive de la production, I, 294.

L'homme est porté à gaspiller celui des trois facteurs de la production, nature, travail ou capital, qu'il a en grande abondance, I, 393.

Le cadre à donner à la production et la structure industrielle, I, 440. — Causes qui contribuent au déve-

loppement de la production en grand, I, 441. — Cadres restreints de la production dans l'ancien temps et dans les civilisations endormies, I, 444. — Les petits ateliers ne travaillant qu'à façon, I, 446.

Transition de la petite à la moyenne production, I, 447. — Obstacle des règlements corporatifs, I, 448. — Mérites de la production dans des cadres restreints, I, 449.

La production en grand; ses avantages, I, 449. — La production en grand peut pousser plus loin la direction du travail que la petite et la moyenne production, I, 454. — Les grandes maisons de commerce peuvent avoir des avantages moraux relativement aux petites, I, 455. — Difficulté de fixer des limites à la grande production, quoique celles-ci existent, I, 458. — Inconvénients et dangers de la production en grand, I, 459. — Prétention inexacte que la grande industrie aboutit au monopole, I, 465.

La concentration du commerce de détail, I, 465.

La grande production dans l'agriculture, I, 469.

Les domaines qui restent à la moyenne et à la petite industrie, I, 469. — La grande production se montre plus ingénieuse, plus inventive et plus progressive que la petite ou la moyenne, I, 471. — Les proportions actuelles de la grande et de la petite production comparées à celles du passé, I, 472. — De la possibilité du retour à l'état de dispersion et de morcellement de certaines industries aujourd'hui concentrées, I, 474.

Le développement de la production n'a pas une allure régulière et constante, I, 477. — Limites éventuelles à l'accroissement de la production, I, 480. — Examen du concours des trois facteurs de la production, travail, capital, nature, à ce point de vue, I, 480 à 484. — De l'épuisement de certaines richesses naturelles, I, 484. — Les objections tirées de la loi de Ricardo à la théorie du développement indéfini de la production; examen de ces objections, I, 487.

Le progrès économique procède par périodes et par séries, I, 491.

La limitation de l'accroissement de la production pourrait venir un-

jour de la préférence donnée par l'homme aux loisirs et d'une lassitude d'épargner, I, 493. — Le progrès économique est toujours beaucoup moindre en réalité qu'en apparence, I, 494. — Exemples d'illusions à ce sujet, I, 495.

Cause spéciale de déchets dans la production contemporaine, la rapidité des inventions, I, 501. — Le développement de la production est loin d'être proportionnel à l'accroissement du trafic, I, 503.

La production agricole brute et nette en France, I, 568; *id.* I, 757.

Pour l'organisation de la production dans l'agriculture, voir aussi aux mots: *Agriculture, Culture, Propriété, Rente, Terre et Blé, Viande, etc.*

Production comparée du sol et du sous-sol dans divers pays, II, 32 à 34.

Les Sociétés coopératives de production, II, 623 à 638. (Voir au mot *Coopération*).

Influence des frais de production sur la valeur, III, 73 à 87.

Production de l'or et de l'argent. (Voir aux mots *Or, Argent, Monnaie*).

L'énorme développement de la production de la plupart des denrées depuis 30 ans est la cause principale de la baisse des prix, III, 308 à 323.

La grande loi de la production, III, 314.

La production manquerait de boussole en régime collectiviste, IV, 723 à 725.

Le facteur qui a la plus grande part à la production est, non le travail, mais l'esprit d'invention et de combinaison, IV, 725 à 734.

Productivité. — La productivité du capital, I, 209. (Voir aux mots *Production, Capital*). — La productivité croît avec la combinaison du travail, I, 318. — La productivité du travail contraint est moindre que celle du travail libre, I, 510. — Inégalité de la productivité des capitaux suivant les temps et les pays, II, 133 à 137. — Confusion grave, à ce sujet, de la productivité matérielle ou quantitative et de la productivité économique, II, 137 à 140. — La production du travail de l'ouvrier constitue l'influence prédominante sur le salaire, II, 252; *id.* 272 à 276; *id.*

279 à 285. — Son influence sur les salaires agricoles, II, 310 à 311. — Calculs de Laughlin sur la relation de l'augmentation des salaires et de la productivité dans les manufactures américaines depuis 1830, II, 315 à 319.

Causes qui influent sur la productivité du travail et, par voie de conséquence, sur les salaires, II, 359. — Productivité du travail comparée dans différents pays, II, 365.

Produit. — Le produit brut et le produit net dans l'agriculture, I, 567. — Comparaison du produit brut et du produit net des mines en France et en Belgique, II, 57 à 61. — Même sujet en Prusse, II, 61 à 64.

Prétention que l'ouvrier ne peut pas racheter son produit, II, 290.

Prohibition successive de presque tous les produits nouveaux ou obstacles mis à leur usage, IV, 276.

Professions. — La division des professions, I, 153. — Les travaux des professions libérales, I, 175. — Les professions auxiliaires, les domestiques, I, 179. — De la proportion et de l'équilibre entre les diverses professions humaines, I, 180. — La tendance des peuples mous à s'encombrer de fonctionnaires et de commerçants, I, 182.

La séparation des professions a devancé la division organique et technique du travail, I, 323.

Les professions des inventeurs, I, 332.

Les professions rebutantes et viles, I, 346.

Les professions libérales et auxiliaires qui ne peuvent employer directement leurs épargnes, II, 103; III, 377 à 379.

Les variations des salaires dans les diverses professions, II, 330. — Causes de ces variations, II, 232 à 343. — Éléments qui influent sur le recrutement d'une profession, II, 346 à 347.

Nombre des professions en Allemagne, II, 481.

Salaires de quelques professions à Paris, d'après la taxation officielle, II, 505 à 506.

Influence de la division des professions sur le nombre des prêteurs, III, 377.

La colonisation ouvre un vaste débouché aux professions libérales et à la partie supérieure de la classe

ouvrière de la métropole, IV, 652 et 653.

La liberté des professions libérales suffirait pour rétablir l'égalité des conditions sous le régime collectiviste, IV, 721.

Profit. — Mauvaise définition anglaise, II, 70. — Le profit de l'entrepreneur, II, 182. — Insuffisance de la théorie anglaise et de la théorie allemande du profit, II, 187. — Différence du profit et de l'intérêt, II, 188. — De l'antagonisme entre les profits et les salaires, II, 285.

Voir aussi aux mots *Bénéfices*, *Entrepreneurs*.

Progrès. — L'Économique, comme toute science, est susceptible de développement et de progrès. Exemples de ces progrès, I, 66.

Examen de la thèse de limites éventuelles au progrès économique, I, 480. — I, 483. — Le progrès économique procède par périodes et par séries, I, 491.

Le progrès économique est toujours beaucoup moindre en réalité qu'en apparence, I, 494. — Exemples d'illusions à ce sujet, I, 495.

Le progrès économique est beaucoup moindre que ne semble l'indiquer le développement des échanges, I, 497, *id.* 503.

Cause de déchets dans la production contemporaine, la rapidité des inventions, I, 501.

Progrès parallèles de la liberté et de la propriété, I, 509.

La grande période des progrès industriels commence, d'après Marshall, à l'an 1760, I, 530, note. — Les progrès agronomiques : un cas spécial de leur influence, I, 730. — Les progrès agricoles soudains font baisser la rente, I, 766, *id.* 772.

Procédé par lequel se vulgarisent les progrès industriels, II, 202 à 205. — Le bénéfice finit par en échoir intégralement au consommateur, II, 209.

Les progrès industriels au moyen âge, III, 225.

Les progrès dans la production, cause principale de la baisse des prix, III, 308 à 315.

Le goût de l'idéal et du luxe est le ressort du progrès, IV, 229 et 230.

Part du goût de l'idéal et de la variété dans le progrès de la production, IV, 231 à 234. — Influence des sentiments religieux et du culte

sur ce même progrès, IV, 234 à 236.

Influence du luxe sur le progrès agricole, industriel et social, IV, 266 à 271. (Voir aussi au mot *Luxe*.)

L'égalité complète ou approximative des conditions entraverait tout progrès, IV, 281.

La première fonction sociale de la fortune consiste à seconder la recherche et l'essor du progrès, IV, 285 à 296.

Illusions sur l'intensité du progrès industriel, IV, 301.

Les crises économiques générales ou crises suscitées par de rapides progrès dans la production, IV, 450 à 452. (Voir aussi au mot *Crises*.)

De la contribution de l'État au progrès général de la civilisation, IV, 688 et 689; *id.* 699.

Progressif. — Le salaire progressif : exemples de son application, II, 225. — II, 511; *id.* 512.

L'impôt progressif, IV, 748 à 767. (Voir aussi au mot *Impôt*.)

Prohibition. — Les prohibitions. Voir aux mots *Commerce*, *Douane*, etc., etc.

Prohibition successive de presque tous les produits nouveaux, IV, 276.

Proliféité. — L'élévation du niveau intellectuel, l'aisance et l'opulence sont contraires à la proliféité, IV, 543 à 547; *id.* 549; *id.* 592 à 593; *id.* 599; *id.* 602; *id.* 608; *id.* 613 à 618. — L'école réduit la proliféité, IV, 575, *id.* 645.

Voir aussi aux mots *Naissances*, *Population*.

Propriétaire. — Situation du propriétaire relativement au fermier, I, 585. — Grande initiative des propriétaires anglais du XVIII^e siècle, I, 762. — Le grand propriétaire moderne, II, 12. — Nécessité et difficultés de l'association pour les petits propriétaires, II, 13. — Rôle du propriétaire sous le régime du fermage et du métayage, II, 21 à 26. — Nécessité de maintenir un lien entre le sol et les classes industrielles et scientifiques, II, 29.

Propriété. — La propriété, conséquence et garantie de la liberté, I, 507. — Progrès parallèle de la liberté et de la propriété, I, 508. — Nature et caractère de la propriété, I, 533. — Son évolution, I, 534. — Nécessité du *ius abutendi*, I, 535. — Force expansive de la propriété, I, 536. — Interdépendance de la liberté et de la propriété, I, 537. —

Genèse de la propriété, I, 538. — La terre a toujours été propriété soit individuelle, soit collective, mais n'a jamais été commune, I, 539 et suivantes. — Les eaux poissonneuses sont et ont toujours été une propriété particulière, I, 542. — Les diverses théories du droit de propriété, I, 544 et suivantes. — L'importance de la propriété n'est pas toujours proportionnelle à l'importance du travail ou de l'épargne, I, 547.

La plus-value imméritée ou *unearned increment*, I, 549. — La prescription en matière de propriété, I, 550. — La propriété provenant de la conquête en Angleterre et en Irlande, I, 551. — Le droit du premier occupant, I, 552. — Le droit allégué des derniers survenants, I, 553. — La propriété privée est une institution d'intérêt universel, I, 554.

Origine et évolution de la propriété foncière personnelle, I, 555. — La propriété collective est un leurre chez les peuples pasteurs, I, 556. — L'inégalité de la propriété mobilière détermine, chez les peuples primitifs, l'inégalité de la propriété foncière, I, 557. — Les propriétés gagnées sur la solitude, *de eremo*, I, 560. — Les propriétés dites collectives sont loin de répondre au principe de la communauté du sol, I, 564.

La part sociale dans chaque propriété, I, 566. — La propriété n'est pas une organisation onéreuse à la société et aux consommateurs, I, 567; *id.* 739. — La propriété privée peut être assimilée à une participation naturelle aux bénéfices, I, 571. — Les charges spéciales à la propriété foncière, I, 575; *id.* 589 et 590.

La propriété privée est le fondement de l'existence nationale, I, 578. — Raisons de perpétuité de la propriété privée, I, 580.

La propriété emphytéotique en Angleterre, I, 587.

L'héritage se rattache à la propriété, I, 591.

Propriété (Grande et petite). — En quoi elles diffèrent de la grande et de la petite culture, II, 4. — Les avantages de la grande production ne sont pas exactement les mêmes dans l'agriculture que dans l'industrie, II, 2. — Avantages comparés de la grande et de la petite

propriété, II, 2 à 4. — Avantages de la grande propriété moderne, II, 5. — La grande propriété ne supprime ni la petite, ni la moyenne, II, 12. — Nécessité et difficultés de l'association pour les petits propriétaires, II, 13. — La petite propriété est plus sensible aux crises que la grande, II, 14. — Les résultats parfois merveilleux, de la petite propriété sont dus à une somme énorme de travail, II, 15. — Utilité de la coexistence de la grande, de la moyenne et de la petite propriété, II, 17. — Des modes de tenure; le faire-valoir direct, II, 19.

Le métayage et le fermage, rôle du propriétaire, II, 21. — Nécessité de maintenir un lien entre le sol et les classes industrielles et scientifiques, II, 29.

Voir aussi aux mots *Faire-Valoir, Ferme, Métayage, Rente, Terre*, etc.

La propriété des mines doit-elle avoir un caractère particulier, II, 45.

Rôle de la grande propriété dans le progrès agricole, IV, 286 à 288.

Influence successive et différente de la petite propriété sur le mouvement de la population, IV, 574 et 575.

Propriété bâtie. — Voir aux mots *Logements, Maisons*.

Protectionnisme. — Il ne distingue pas entre le travail productif et le travail improductif, I, 153. — Le régime protectionniste est un des obstacles à ce que la division du travail soit portée au degré assurant la plus grande productivité, I, 360. — Ses inconvénients sont surtout grands pour les petits et moyens peuples, I, 360; *id.* 362. — IV, 82 à 86.

Les arguments protectionnistes généraux, IV, 86 à 89. — Les arguments protectionnistes spéciaux, IV, 89 à 105.

Son développement pourrait équivaloir à une sorte de séquestration des peuples sans colonies, IV, 656.

Proudhon, publiciste français. — Son erreur au sujet de la multiplication des transports, I, 166. — I, 298; *id.* 317. — Karl Marx est son plagiaire, I, 320. — I, 323. — I, 484. — Sur les machines, I, 397; *id.* 399; *id.* 400; *id.* 423. — Son erreur grossière relativement au trafic des voies ferrées, I, 503; *id.* 505. — Ses

invectives contre la famille, I, 610. — Sur la concurrence qui se dévorerait elle-même, I, 656; *id.* 659; *id.* 660. — I, 687. — Son explication du profit de l'entrepreneur, plagée par Marx, II, 206. — Sur la « prélibation du capital », II, 525. — Mot curieux de lui contre l'association, II, 624. — Ses sophismes sur les prétendues contradictions de la valeur, III, 51; *id.* 52; *id.* 55; *id.* 88.

Prudhommes (Juridiction des). Comment cette institution est viciée et compromise par le mandat impératif, II, 456.

Prusse. — Douceur de la loi prussienne sur les successions, I, 608. — Produit brut et produit net des mines domaniales prussiennes, II, 63 à 65.

Voir aussi au mot *Allemagne*.

Public (Le). — Voir au mot *Consommateur*.

Publics (Pouvoirs). — Voir aux mots *Pouvoir, Etat*

Publicité. — Voir au mot *Réclames*.

Pullulement. — Tendance au pullulement du commerce de détail, I, 174.

Voir aussi aux mots *Population, Prolificité*.

Q

Quatrième Etat (Le). — Ses prétentions, II, 469. — Il refoulerait le bas peuple dans les métiers infimes, II, 470.

Quesnay, le fondateur de la physiocratie et l'un des pères de l'économie politique, I, 4. — I, 92.

Quetelet, statisticien belge. — IV, 547.

Quinine (Sulfate de). — Exemple d'écart énorme et pernicieux entre le prix de gros et le prix de détail, IV, 10.

R

Races. — Les diverses races humaines ont des degrés inégaux de sensibilité aux mobiles économiques, I, 49, *id.* 528. — Inégalité des différentes races pour l'entretien des objets et des capitaux, IV, 202 à 207. — Influence des races sur la durée de la journée de travail, IV, 308.

Races où la civilisation ne peut éclore spontanément et qui la doivent recevoir du dehors, IV, 642 à 646.

Rae (John). — II, 493, note.

Raffalovich, économiste et financier. — I, 659. — IV, 41. — IV, 291; *id.* 293.

Raffessen, philanthrope et notaire allemand. — Son système coopératif, II, 607 à 613. — Comparaison de son système et de celui de Schulze-Delitzsch, II, 613 à 616. — II, 622. — IV, 289.

Raleigh (Walter), navigateur et colonisateur. — IV, 515.

Rambaud, économiste français. — III, 406, note. — IV, 533, note.

Rampal, philanthrope et écrivain français. — Son legs aux sociétés coopératives, I, 6, note. — II, 599; *id.* 600; *id.* 601.

Ravenstein, statisticien anglais. — II, 488. — IV, 537; *id.* 538; *id.* 539; *id.* 540.

Réclames. — Énorme dépense de réclames de certaines maisons, I, 499. — I, 500. — I, 659.

Reclus (Elisée), géographe français. — I, 150, note. — I, 238.

Règlement. — Les règlements corporatifs, I, 448. — Leur maintien dans certaines villes en fait fuir l'industrie, I, 530. — Le système de réglementation, de concessions et de tutelle, I, 629.

Les règlements internationaux, IV, 130 à 153. Voir aux mots *Changes, Paiements*.

La balance des paiements internationaux, très différente de la balance du commerce, IV, 182 à 189.

Reinach (Théodore), archéologue français, auteur des *Origines du Bimétallisme*. — III, 166, note.

— Sur le système monétaire des anciens Grecs et des anciens Perses, III, 173 à 189. — III, 243; *id.* 244. — IV, 221.

Religions. — Les religions et l'intérêt du capital, II, 77. — Influence du sentiment religieux et du culte sur l'essor de la production, IV, 234 à 235. — Origine religieuse du luxe, IV, 253.

Réméré (Vente à). — Moyen de dissimuler un prêt à intérêt, II, 88; *id.* 89.

Rémunération. — Influence d'une rémunération équitable sur le travail des peuples primitifs, I, 524. — Les fortes rémunérations,